



# ONU FEMMES RDC

ORGANISATION DE L'ONU CONSACRÉE À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LE MONDE ENTIER

## BILAN 2022

© 2023 ONU Femmes, Tous droits réservés

Ce guide a été conçu par l'équipe de communication d'ONU Femmes RDC avec l'appui et les contributions de tous les départements du bureau pays. Son objectif est d'agir comme un outil national, régional et international qui fait la lumière sur les informations et les projets en cours en République démocratique du Congo, ainsi que sur les individus, organisations et partenaires avec lesquels ONU Femmes RDC a le privilège de travailler dans sa lutte pour l'égalité des sexes.

Il contient des exemples concrets, des suggestions et des outils de connaissances partagés tout au long de l'année 2022 avec notre réseau élargi, des histoires qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien, l'engagement et les encouragements constants de tous ces acteurs qui forment la famille ONU Femmes RDC. Nous devons également remercier le bureau régional du WCARO, le siège d'ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies en RDC ; notre partenariat est un élément essentiel dans la montée en flèche vers un avenir durable pour tous.

ONU Femmes continue d'être la force pionnière mondiale qui met en œuvre des programmes, des politiques et des normes visant à défendre les droits humains des femmes et à garantir que chaque femme et chaque fille puisse réaliser son plein potentiel dans sa vie. En tant que bureau de la RDC, notre engagement est indéfectible et continuera de l'être en cette nouvelle année 2023.

# ONU FEMMES RDC

ORGANISATION DE L'ONU CONSACRÉE À  
L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION  
DES FEMMES DANS LE MONDE ENTIER

## BILAN 2022

Janvier 2023



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kapulwa avec la ONG Sud-Ouest Développement, pour le suivi du projet 2016-2017: Appui au renforcement du pouvoir économique des femmes dans les zones rurales et péri-urbaines en province du Haut-Katanga.

# SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>ACEF</b>	Alliances Communautaires pour l'Entrepreneuriat des Femmes
<b>AFEFCO</b>	Association des Femmes Entrepreneures du Congo
<b>ANADEC</b>	Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo
<b>ANAPI</b>	Agence Nationale de Promotion des Investissements
<b>AVEC / VSLA</b>	Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit
<b>AVIFEM</b>	Agence Nationale de Lutte Contre les Violences Faites à la femme, à la Jeune et à la Petite Fille
<b>AWLN</b>	African Women Leaders Network / Réseau des Femmes Leaders Africaines
<b>BCNUDH</b>	Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme
<b>BOS 2022</b>	Business Operations Strategy 2022
<b>CAFCO</b>	Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise
<b>CENCO</b>	Conférence Episcopale Nationale du Congo
<b>CENI</b>	Commission Electorale Nationale Indépendante
<b>CONAPSEF</b>	Consortium National de Plaidoyer et Sensibilisation pour l'Entrepreneuriat Féminin
<b>COPEMECO</b>	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises
<b>COPROP</b>	Comité Provincial de Plaidoyer
<b>CPTP</b>	Comité Provincial et Territorial de Suivi du Programme
<b>CSNU</b>	Conseil de Sécurité des Nations Unies
<b>CSW</b>	Commission de la Condition de la Femme
<b>DYNAFEC</b>	Dynamique Nationale des Femmes Candidates
<b>ECC / 28e</b>	Communauté Méthodiste Unie au Congo Central
<b>EPME</b>	Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises
<b>EVAW</b>	Elimination of Violence Against Women / Élimination des Violences Faites aux Femmes
<b>FARDC</b>	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
<b>FEFCO</b>	Forum de l'Entrepreneuriat des Femmes Congolaises
<b>FENAPHACO</b>	Fédération Nationale des Personnes Vivant avec Handicap
<b>FEPAKIN</b>	Fédération des Paysans producteurs Agricoles de Kinshasa
<b>FIFA</b>	Fédération Internationale De Football Association
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GUCE</b>	Guichet Unique de Création d'Entreprise
<b>HCR</b>	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
<b>IASC</b>	Inter-Agency Standing Committee
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>LTA</b>	Long-Term Agreement
<b>MONUSCO</b>	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo

<b>MPME</b>	Moyennes, Petites et Micro Entreprises
<b>NCCN RDC</b>	Nouvelle Chambre de Commerce Nationale
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>OMT</b>	Operations Management Team
<b>ONG</b>	Organisation Non-Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>ONU FEMMES</b>	ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
<b>ONU FEMMES WCARO</b>	Bureau Régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.
<b>OSC</b>	Organisations de la Société Civile
<b>PADMPME</b>	Programme d'appui au développement des micros, petites et moyennes entreprises
<b>PAN 1325</b>	Plan d'Action Nationale 1325
<b>PAP 1325</b>	Plan d'Action Provinciale 1325
<b>PBF</b>	Fonds de Consolidation de la Paix
<b>PDDRCS</b>	Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation
<b>PNC</b>	Police Nationale Congolaise
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PSEA</b>	Prévention de l'Exploitation et des Abus Sexuels
<b>RAF</b>	Réseau Action Femme
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>RENADEF</b>	Réseau National des ONG pour le Développement de la Femme
<b>RENAFER</b>	Réseau National des Associations de Femmes Rurales
<b>SNVBG</b>	Stratégie Nationale de lutte contre les Violences basées sur le Genre
<b>SOD</b>	Sud-Ouest Développement
<b>SOFEPAFI</b>	Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégrale
<b>SSRMNEA</b>	Santé Sexuelle, Reproductive, Maternelle, du Nouveau-né, de l'Enfant et de l'Adolescent
<b>TdR</b>	Termes de Référence
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNFPA</b>	Fond des Nations Unies pour la Population
<b>VIH / SIDA</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>VBG</b>	Violences Basées sur le Genre
<b>VSBG</b>	Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
<b>WEE</b>	Women Economic Empowerment / Autonomisation Économique de la Femme
<b>WPHF / FFPH</b>	Women's Peace and Humanitarian Fund / Fonds des Femmes pour la Paix et l'Action Humanitaire

# CONTENU

<b>Mot de Adama Moussa, Représentant Résident d'ONU Femmes en RDC</b>	4
<b>Préface</b>	8
<b>Activités globales</b>	11
○ Mot de Catherine Odimba, Responsable des programmes et Représentante Adjointe d'ONU Femmes en RDC	12
○ Operations	14
○ Visite de la Directrice Régionale d' ONU Femmes WCARO	16
○ Nouveau Profil Genre	18
<b>1 . Leadership et participation politique des femmes</b>	21
○ Mot de Clementine Sangana, chef du programme	22
○ Résultats du programme	25
○ ONU Femmes et les ODD	30
• Articles	34
○ L'égalité femme-homme en politique commence au sein des partis	34
○ Les leaders de divers secteurs discutent de l'importance du genre dans les ODD	36
○ Café genre	37
○ Les élus provinciaux renforcent leurs capacités	39
○ Visite de la Suède à DYNAFEC	42
• Policy Brief: Participation Politique des Femmes	48
<b>2 . Autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat féminin</b>	53
○ Mot de Rosnert Ludovic Alissoutin, chef du programme	54
○ Plaidoyer	56
○ Introduction au Projet	58
○ Bilan à mi-parcours	60

• Dissémination Communautaire	62
◦ Le choix de 5 textes qui ont constitué le cœur de la dissémination communautaire	62
◦ Dissémination aux provinces	64
◦ Leçons tirées de la dissémination communautaire	68
◦ Lancement de la campagne de dissémination des droits économiques des femmes a grande échelle	70
• Articles	74
◦ 1ère Coupe d'Afrique des Champion.ne.s Scolaires organisées par la FIFA	74
◦ Le secteur informel en RDC, un espace peu maîtrisable	77
◦ Echanges entre la Directrice Régionale d'ONU Femmes et les entrepreneurs	79
◦ Les barrières socioculturelles, un frein à la promotion de l'entrepreneuriat féminin	82
◦ Que faire face aux défis institutionnels rencontrés par les femmes congolaises dans le climat des affaires ?	87
◦ Les jeunes femmes de Kinshasa sont pretes a voir fleurir leurs entreprises	93
◦ Le Ministère de l'Entrepreneuriat initie son diagnostic genre	95
◦ Les femmes entrepreneures renforcent leurs connaissances sur l'utilisation des outils numériques	97
◦ Formation sur l'intégration du genre dans les axes d'intervention	98
◦ Validation du plan d'institutionnalisation du genre du Ministère de l'EPME	99
• Reportages	102
◦ Entrée dans l'économie formelle en RDC	102
◦ Les femmes de Kapulwa poursuivent leurs rêves	106
• Où je me tiens	112
◦ « Les jeunes devraient s'investir dans le commerce pour être indépendantes comme moi »	112
◦ « Je veux qu'elles soient indépendantes et ne comptent pas sur les hommes pour vivre »	114
◦ « Maintenant on sait que si un homme abuse de nous c'est lui qui est pitoyable, pas nous »	116
• Interview: Un espace de travail sécurisé pour les femmes rurales: ONU Femmes et AGRIKCOM au Kongo Central	118
• Policy Brief: L'entrepreneuriat en RDC	122



<b>3 . Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles</b>	<b>127</b>
○ Mot de Jules Kaboyi Mulimbi, chef du programme	128
○ Résultats du programme	130
○ Case Study	134
• Articles	135
○ Formation de des policier-e-s	135
○ Lancement des 16 jours d'activisme	137
○ Partner Highlight: SOFEPADI	140
• Interview: Mettre fin aux VSBG en RDC : « Nous les portons dans nos cœurs, les encourageons et avançons ensemble »	141
<b>4 . Femmes, Paix et Sécurité / Action Humanitaire</b>	<b>147</b>
○ Mot de Sylvie Gougoua, chef du programme WPS	148
• Articles	150
○ Cap vers la gouvernance locale et la consolidation de la paix	150
○ 5e Forum des ministres du Genre et chef-fe-s de division provinciales	152
○ Vers une localisation effective du Plan d'action National 1325	154
○ Le premier comité de pilotage national de la Résolution 1325 PAN II	155
○ Une réponse au défi de sous-financement des actions liées à l'égalité des sexes	157
○ Notes sur la mission de Nairobi	160
○ Mot de Aurelie Ngueti Nziwoue, chef du programme HA	164
• Articles	166
○ Distribution des kits ménagers aux femmes et aux filles déplacées à Kayaruchinya	166



Photo: UN-Women /Marina Mestres Segarra

# Adama Moussa

Représentant Résident  
d'ONU Femmes en RDC

**L**e présent bilan présente les résultats phares de nos interventions au cours de l'année 2022. Le choix entre les différents résultats au niveau des différentes thématiques en lien avec notre mandat normatif, de coordination et opérationnel a été difficile car chacune de nos actions a le mérite de figurer dans ce rapport.

Au niveau de **la gouvernance et du leadership féminin**, l'accompagnement du processus de relecture du code électoral en prélude aux élections générales de 2023 a permis d'engager une dynamique partenariale avec toutes les parties prenantes majeures pour aboutir à une révision de certaines dispositions de l'article 13 pour y inclure des mesures incitatives pour un meilleur positionnement des femmes sur les listes de candidature. Tous les acteurs majeurs de la chaîne de planification et de la budgétisation de la Primature, du Ministère du plan, du programme de développement local PDL – 145 T ont été formés sur la planification et la budgétisation sensible au genre. Ces efforts vont se poursuivre en 2023 pour aboutir à un partenariat plus structurel autour d'une stratégie nationale dans ce domaine. Le sous-groupe de travail sur la participation politique et le leadership féminin a pu aussi disposer d'une stratégie nationale de participation des femmes dans les instances de prise de décision.

Dans le domaine de **la participation économique des femmes et de l'entrepreneuriat féminin**, le projet de développement des micros, petites et moyennes entreprises a été mis en œuvre dans toutes ses composantes et dans les provinces cibles de Kinshasa, de Lubumbashi, de Matadi et de Goma. Au total 40 000 personnes, dont 75% de femmes, ont été touchées par les différents messages, et plusieurs d'entre elles se disent confiantes pour engager le processus de formalisation de leurs entreprises. Les principales entreprises membres de UN global Compact ont été aussi formées sur les principes de WEPS (Women Empowerment Principles) et sont disposées à les respecter pour une meilleure prise en compte des préoccupations des femmes dans leurs différentes opérations. La digitalisation s'annonce comme un des chantiers les plus importants en 2023 pour consolider et mettre à échelle toutes les activités de dissémination pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin.

**Au total 40 000 personnes, dont 75% de femmes, ont été touchées par les différents messages**

La réduction des principaux facteurs limitant l'accès des femmes aux services de santé maternelle a été un des résultats importants dans le domaine de **la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles**.

Les activités de sensibilisation et de formation pour un meilleur accès des femmes aux services de santé ont été

réalisées dans les localités de Kananga, Tshikapa, Lodja et Lusambo. Plusieurs leaders traditionnels ont été formés et se sont engagés à travers des actes signés contre toutes formes de violences et des pratiques néfastes qui empêchent la femme et la fille centrales de jouir pleinement de leurs droits sexuels et reproductifs.

**Les activités de sensibilisation et de formation pour un meilleur accès des femmes aux services de santé ont été réalisées dans les localités de Kananga, Tshikapa, Lodja et Lusambo.**

L'engagement des hommes à travers les différentes formations et sensibilisations sur la masculinité positive a été une stratégie porteuse car plusieurs hommes dans des positions d'influence se sont engagés à promouvoir les droits des femmes et à les protéger contre toutes les formes de violences. La lutte contre l'impunité sera, avec l'adoption de la nouvelle loi sur la réparation, au cœur de la stratégie de mise en œuvre en 2023. ONU Femmes envisage d'accorder une priorité à la mise en œuvre effective de la feuille de route du communiqué conjoint et de son addendum en partenariat avec le Ministère du genre, le Ministère de la justice, la commission nationale des droits de l'homme, le bureau de la conseillère spéciale du Président de la République.

Dans le domaine **femmes, paix et sécurité**, des efforts ont été consentis dans l'accompagnement du Gouvernement pour la mise en œuvre effective de la 2eme

génération du plan d'action national de la Résolution 1325 (PAN 1325) à travers une assistance technique et financière au secrétariat national et à la localisation avec un accent particulier sur l'amélioration de l'accès des femmes et des organisations féminines au financement dans ce domaine. Plusieurs organisations féminines ont ainsi bénéficié de financement à travers le Women Peace and Humanitarian fund (WPHF) pour un budget total de 4 211 133 USD.

**Plusieurs organisations féminines ont ainsi bénéficié de financement à travers le Women Peace and Humanitarian fund (WPHF) pour un budget total de 4 211 133 USD.**

L'accompagnement du processus de dialogue de Nairobi ainsi que du programme de désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilité a été un apport majeur pour assurer la prise en compte du genre dans ces deux processus.

Au-delà de l'approche communautaire centré sur les survivantes, il est apparu nécessaire d'assurer une bonne connectivité entre le communautaire, le provincial, le national et le régional avec l'implication effective des femmes leaders à tous ces niveaux.

La rencontre « table des femmes de la RDC pour la paix » tenue à Kinshasa et dont les conclusions ont été partagées avec la Représentante Spéciale du secrétaire générale des Nations unies fut un moment critique pour s'accorder sur l'agenda des femmes pour la paix. Les principaux issus de cette phase consultation serviront de base pour les interventions en 2023.

En réponse à la crise humanitaire, une assistance technique et financière à l'équipe humanitaire pour une prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des filles dans la réponse humanitaire. Un processus de localisation en profondeur a été engagé avec les autres acteurs comme Care, OCHA et UNICEF pour identifier et accompagner les organisations féminines pour leur participation effective dans tout le processus de la réponse humanitaire. En plus, pour réponse aux besoins urgents des déplacés interne, l'organisation a pu distribuer plus de 300 kits ménagers aux femmes. Le nouveau mandat de ONU Femmes dans la réponse humanitaire comme consigné dans la lettre d'acceptation de l'organisation comme membre de IASC constituera la base de notre intervention en 2023. Tous les efforts sont mis en place pour avoir une unité spécifique en charge de la question humanitaire au sein du bureau en 2023.

**Comme réponse aux besoins urgents des déplacés interne, l'organisation a pu distribuer plus de 300 kits ménagers aux femmes.**

Une des particularités du bureau ONU Femmes de la RDC réside **l'opérationnalisation du mandat de coordination** de l'agence à travers la mise en place d'une équipe dédiée à la coordination genre. Cette équipe composée de quatre experts apporte une assistance technique substantielle au fonctionnement du groupe thématique genre et de ses différents sous-groupes de travail, au One UN Gender team, au One + one, aux organisations de la société civile, au secteur privé et aux différents ministères sectoriels et institutions. La coordination genre se présente ainsi comme un domaine d'impact dont les effets se mesurent dans l'amélioration du cadre normatif, le renforcement de la capacité des acteurs institutionnels pour la mise en œuvre effective du cadre normatif national et le renforcement des capacités de redevabilité des acteurs de la société civile et du

secteur privé dans l'avancement de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et des filles en République Démocratique du Congo.

Tous ces résultats atteints avec l'engagement technique et militant de l'ensemble de l'équipe pays ( programme et opération) avec l'appui de la région et du siège s'inscrivent dans une démarche de co-création avec nos principaux partenaires que sont le Gouvernement, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé, les agences du système des nations unies, les partenaires techniques et financiers et surtout nos cibles prioritaires les hommes, les femmes et les filles de la RDC. Qu'il me soit permis d'exprimer toute la reconnaissance et la gratitude de l'agence à tous et à toutes avec le souhait ardent de voir cet engagement renouvelé et soutenu en 2023.



**« Qu'il me soit permis d'exprimer toute la reconnaissance et la gratitude de l'agence à tous et à toutes avec le souhait ardent de voir cet engagement renouvelé et soutenu en 2023. »**

Photo: UN Women /Marina Mestres Segura

# PREFACE

**ONU Femmes est l'entité des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Porte-drapeau mondial des femmes et des filles, ONU Femmes a été créée pour accélérer les progrès dans la réponse apportée à leurs besoins partout dans le monde.**

La République démocratique du Congo (RDC) est le deuxième plus grand pays d'Afrique avec une population totale de 67,8 millions d'habitants, dont 51% de femmes et 48% de la population totale est âgée de moins de 15 ans. Bien que dotée de ressources naturelles extraordinaires, la RDC reste l'un des pays les plus pauvres du monde, classé 186ème sur 187 pays sur l'Indice de développement humain (PNUD, 2010). Plus de 70% de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Des décennies de conflits armés ont entraîné la mort de plus de 2 millions de civils et, selon les estimations, plus d'un million de femmes auraient été violées. Bien que les articles 5, 14 et 15 de la constitution de la RDC établissent une base juridique pour les politiques d'égalité et d'équité, les femmes n'occupent actuellement que 7,2% des postes au plus haut niveau de la prise de décision au niveau national, au parlement et au gouvernement.

En RDC, près de 52% des femmes sont des survivantes de violences domestiques et 39% des femmes congolaises ont déclaré avoir été menacées ou blessées. 27% des femmes en RDC sont victimes de pratiques traditionnelles néfastes. Les mariages précoces sont fréquents. En 2007, 39% des femmes âgées de moins de vingt ans étaient mariées ou en union avant 18 ans.

Très peu de femmes congolaises ont accès à des emplois décent et, en général, les femmes et les filles ont moins accès à l'éducation que les hommes et les garçons, ainsi que des taux d'analphabétisme plus élevés.


**ONU Femmes RDC a un bureau de pays à Kinshasa, la capitale, et un bureau auxiliaire à Bakavu, dans la province du Sud-Kivu.**

*Nos programmes:*

## **PLANIFICATION ET BUDGÉTISATION SENSIBLES AU GENRE**

En partenariat avec le PNUD, nous renforçons la capacité du gouvernement de la RDC à entreprendre une planification et une budgétisation sensibles au genre. Nous fournissons un soutien technique au gouvernement en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes dans les processus d'élaboration du budget ; le renforcement des capacités de divers ministères en matière de budgétisation sensible à





l'égalité des sexes, soutenir les organisations féminines nationales et provinciales dans le suivi des engagements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et la recherche-action sur la budgétisation sensible à l'égalité des sexes.

## **METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES**

Nous fournissons un appui technique au Ministère de la condition du genre, famille et enfant pour une coordination efficace et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, en particulier dans les domaines de la communication, du suivi et de l'évaluation. Notre programme soutient le processus de révision du droit de la famille pour assurer l'alignement sur les conventions internationales et régionales, en particulier sur l'âge du mariage, le mariage précoce étant répandu en RDC.

## **FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ**

Nous soutenons le Ministère du genre, famille et enfant dans la mise en œuvre du Plan d'action national sur la femme, la paix et la sécurité de la résolution 1325. Cela comprend l'appui à la création d'un fonds d'affectation spéciale multi donateurs; le soutien des plans d'actions pour la résolution des conflits; le soutien à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les opérations de maintien de la paix et les réformes du secteur de la sécurité; le renforcement des capacités des femmes dirigeantes / défenseurs des droits des femmes à participer aux processus de paix formels et aux processus de résolution des conflits et soutenir la participation des femmes aux processus humanitaires d'après conflit.

## **LEADERSHIP ET PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES**

Nous appuyons la mise en œuvre de mesures positives favorisant l'accès des femmes aux postes à responsabilités par le biais de projets de loi paritaires ou de mesures spéciales et encourageons les parlements et les partis politiques à comprendre l'importance du leadership féminin et de la participation politique. Nous renforçons les compétences de leadership des femmes parlementaires, des femmes universitaires et des jeunes femmes dirigeantes. Nous fournissons une éducation civique et électorale ; favoriser le recrutement de femmes en vue de leur classement élevé sur les listes des partis politiques ; contrôler le quota minimum de 30% dans l'administration électorale et apporter un soutien en matière d'intégration de la dimension de genre à la commission électorale.

## **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES ET ENTREPRENARIAT FÉMININ**

Réduire la vulnérabilité économique des femmes peut contribuer à la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. Nous fournissons une assistance technique aux ministères pour la mise en œuvre de plans d'action pour l'égalité des sexes ; plaider pour que les femmes entrepreneurs et les agricultrices aient accès à la production et aux marchés, à l'information et aux services et mènent de petits projets de démonstration dans l'est de la RDC. Nous collaborons également avec les ministères pour promouvoir l'accès à des infrastructures et des services sensibles au genre et soutenir les femmes des zones rurales, les commerçants informels et les femmes chefs d'entreprise dans l'accès à la formation et aux services professionnels.



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kwakwa avec AGRIKCOM, bénéficiaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020. A Kwakwa, plus de 200 femmes bénéficient de ce partenariat qui vise à autonomiser économiquement les femmes rurales. Elles reçoivent des formations sur la transformation des produits agricoles locaux, l'éducation financière, l'autonomisation des femmes et l'éradication des violences basées sur le genre.







Photo: © ONU Femmes RDC

# ACTIVITÉS GLOBALES



Photo: UN Women /Carlos Ngeleka

# Catherine Odimba

Responsable des programmes et Représentante Adjointe d'ONU Femmes en RDC

**A**spirer au changement pour transformer la vie de femmes et jeunes filles en RDC et promouvoir l'égalité de genre, implique une approche intégrée qui prend en compte différents domaines de la vie sociale.

Autonomiser les femmes et les jeunes filles pour que l'égalité de genre soit effective se traduit pour nous par la logique suivante:

**SI** les femmes participent pleinement et sur un pied d'égalité au leadership et à la prise de décision et si les femmes et les filles bénéficient d'une gouvernance sensible à la dimension de genre ;

**SI** les femmes, en particulier les plus pauvres et les plus exclues, ont accès aux opportunités/ressources/services économiques, et sont économiquement autonomes et bénéficient du développement ;

**SI** l'environnement économique, politique, juridique et social est favorable aux droits des femmes afin que celles-ci vivent une vie exempte de toute forme de violence ;

**SI** la paix, la sécurité, l'action humanitaire et la réponse COVID-19 sont façonnées par le leadership et la participation des femmes.

**ALORS** le pays sera plus inclusif et pacifique pour assurer un développement durable,

**PARCE QUE (i)** les institutions publiques, les médias et la société civile, tant au niveau central que décentralisé, exerceront efficacement leur rôle pour une gouvernance démocratique inclusive, propice à la participation des femmes et au renforcement de l'État de droit.

**PARCE QUE (ii)** un cadre législatif et un environnement politique favorables seront en place et traduits en actions ;

**PARCE QUE (iii)** les acteurs clés de la RDC contribueront de manière cohérente et systématique aux progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles lorsqu'ils apporteront une réponse coordonnée, rapide et efficace en matière de développement, de paix et de sécurité et d'aide humanitaire.

**PARCE QUE (iv)** des systèmes fonciers sensibles au genre seront en place et des

politiques agricoles positives sensibles au genre seront en vigueur et auront accès au renforcement des compétences, aux services financiers et aux ressources productives pertinentes.

**PARCE QUE (v)** des normes sociales, des attitudes et des comportements favorables seront encouragés pour prévenir les violences faites aux femmes ;

**PARCE QUE (vi)** les femmes vulnérables et les survivants auront un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux essentiels de base, y compris le VIH/SIDA.

**PARCE QUE (vii)** les femmes seront habilitées à participer efficacement aux processus de prise de décision et de gouvernance ainsi qu'aux mécanismes de réconciliation, de paix et de sécurité à tous les niveaux.



*Catherine Odimba offre son expertise pendant la 'Table des femmes pour la paix en RDC', un événement spéciale du Group Thématique Genre, décembre 2022. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*

## Opérations

**D'une équipe de 3 personnes dont un OM, un financier et un buyer en 2021, le bureau a réalisé d'énormes efforts en mobilisation des ressources qui a significativement influencé le staffing du bureau plus spécialement au niveau des opérations où un pool-opérations a été mis en place pour renforcer l'efficacité de l'appui apporté au programme. Avec ce pool-opérations constitué de 4 collègues exerçant en tant que financiers, 2 collègues avec les profils de Buyer, une collègue point focal HR en plus de 5 chauffeurs sous la supervision d'un Operations Manager, le bureau de la RDC a pu améliorer le niveau de Delivery rate à 70% en fin octobre 2022. C'est dans ce cadre que plusieurs efforts ont été fournis dans la liquidation des avances aux partenaires datant de plus six mois contrairement aux années antérieures.**

Pour redynamiser le système de suivi budgétaire, une politique efficace de recouvrement des frais été définie et appliquée judicieusement. Cette politique de répartition des charges a eu comme conséquence la réduction du poids des charges communes sur les Fonds Core.

Dans le but d'assurer la qualité de services requise, plusieurs opportunités de formations ont été offertes aux collègues des opérations dès leur prise de fonction aussi bien à Dakar qu'à Kinshasa. Ces séances de formation, ont porté sur le nouveau logiciel Quantum et sur les processus de paiements et d'achats.

Dans un temps record, l'équipe des opérations par l'unité HR naissante a pu réaliser des exploits dans le processus de recrutement. Plus d'une quinzaine de dossiers ont été conduits avec plein succès, du lancement des offres jusqu'à la demande de l'élaboration des contacts.

En tant que co-lead du groupe de travail Finance et membre du groupe achat, mieux appréciés au sein de l'OMT, le bureau de ONU Femmes a à travers l'équipe des opérations, su participer significativement à la mise en œuvre du BOS 2022 par l'établissement de plusieurs LTAs dont ceux relatifs au voyage.



## Donateurs

L'équipe d'ONU Femmes exprime sa plus sincère gratitude à tous ses donateurs qui ont soutenu et encouragé, tout au long de 2022, le travail vital que fait ONU Femmes en RDC.

L'avancement de notre mandat ne serait pas possible sans leur aide généreuse. Nous sommes engagés à continuer à travailler et à avancer vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ensemble, en 2023.



Ambassade de Norvège



**Mme Oulimata Sarr, Directrice Régionale de ONU Femmes WCARO a effectué une visite de haut niveau à Kinshasa pour rencontrer les membres du gouvernement et des institutions étatiques congolaises ainsi que les partenaires nationaux.**

Sa visite a été ponctuée d'échanges avec les organisations de femmes et de jeunes, et de moments forts de plaidoyer sur la problématique de l'égalité homme-femme en RDC. Mme Sarr a aussi rencontré le Chef de l'État, S.E.M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, ainsi que le ministre des Affaires étrangères S.E. Christophe Lutundula et la ministre du Genre et de la famille Mme Gisèle Ndaya Luseba avec qui elle a pu échanger sur les questions de droits, de représentativité et d'autonomisation économique des femmes de la RDC.



*Mme Oulimata Sarr, ancienne Représentante Régionale WCARO d'ONU Femmes. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.*



*Son Excellence Monsieur Félix Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : Présidence de la république de la RDC.*



M Bruno Lemarquis, Coordonnateur Résident de L'ONU en République Démocratique du Congo et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Mme Denise Tshisekedi, Première dame de la République Démocratique du Congo. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Son Excellence Mme Gisèle Ndaya Luseba, Ministre du genre, famille et enfant, et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Son Excellence M Henric Råsbrant, Ambassadeur de la Suède en RDC et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Mme Denise Tshisekedi, Première dame de la RDC et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Son Excellence M Christophe Lutundulat, Ministre des Affaires étrangères et Mme Oulimata Sarr. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.



Adama Moussa, Représentant Résident d'ONU Femmes RDC.  
Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra.

En septembre 2022 a eu lieu la présentation d'un nouveau Profil Genre Pays réalisé conjointement par la Banque africaine de développement, l'Union européenne et ONU Femmes. Le nouveau profil genre de la République Démocratique du Congo (RDC) dresse un état des lieux de l'égalité femme-homme et propose des mesures pour prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, les filles, les hommes et les garçons aux domaines où les investissements produiront des bénéfices à court et moyen terme.

La collaboration entre partenaires a permis d'identifier les principales inégalités entre les femmes et les hommes qui entravent la croissance inclusive, ainsi que les principales lacunes et les défis dans la prise en compte du genre dans les politiques. Le nouveau profil genre a été présenté lors d'une session réunissant une cinquantaine de personnalités du domaine du genre.



S.E. Madame Catherine Kathungu Furaha, Ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine . Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra.





Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

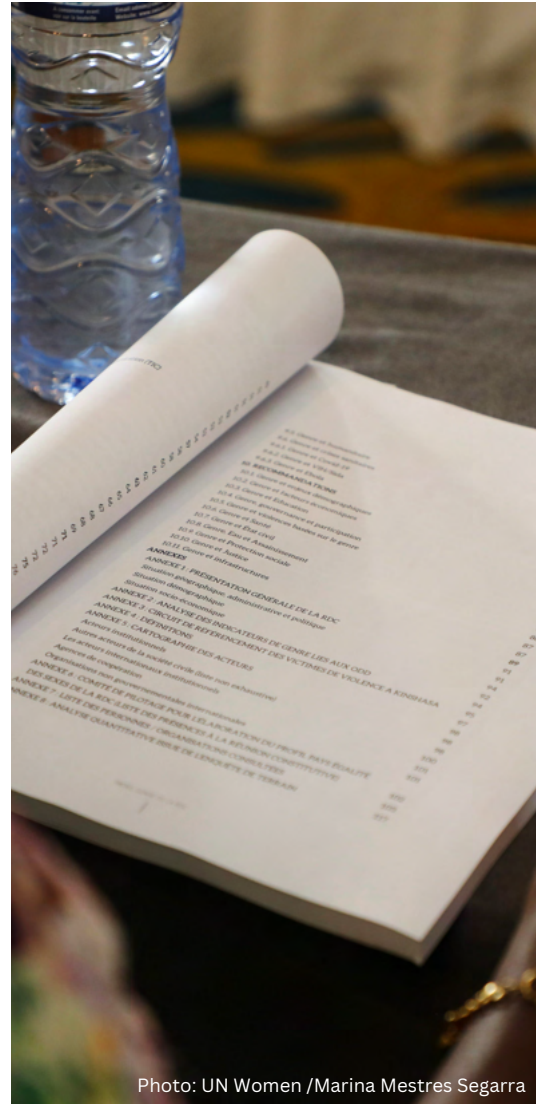


Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



S.E. M. Jean-Marc Châtaigner, Ambassadeur de l'Union Européenne en RDC. Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra.



Novembre 2022 - Renforcement de 95 leaders politiques sur les innovations de la loi électorale et l'inclusion à Matadi avec le PNUD, National Democratic Institute et la CENI. Pacifique Nkunzi, expert ONU Femmes en genre et élections, présente son module. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

# 1

## LEADERSHIP ET PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES



# Clementine Sangana

Chef du programme Leadership et Participation Politique des Femmes

**L**e gouvernement congolais, à travers la volonté manifeste du Chef de l'Etat, s'est engagé à améliorer la représentation des femmes dans les institutions publiques et à faire de la promotion de l'égalité entre le sexe son cheval de bataille. En 2022, plusieurs actions ont été menées et quelques résultats obtenus :

- Légère amélioration de la représentation des femmes au parlement allant de 10% à 12% à l'Assemblée nationale, 21 % au Sénat allant de 19% à 23% avec une représentation de 42% des femmes au bureau ;
- 17% à 27% des femmes nommées au Gouvernement de Samu Lukonde et certaines positionnées dans les ministères jadis considérés comme des postes masculins ;
- 22% des femmes nommées dans la territoriale comme Bourgmestres et bourgmestres adjoints à Kinshasa ;
- Une femme nommée comme Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;
- Création d'un ministère des personnes vivant avec un handicap confié à une femme. Ce ministère est désormais doté depuis le lundi 21 novembre 2022, à Kinshasa, du décret portant création du Secrétariat Général du Ministère des Personnes Vivant avec un Handicap

- Prise en compte des mesures de l'intégration du genre à l'article 13 de la loi électorale. Non seulement, les listes paritaires des candidatures des hommes et des femmes qui seront exemptées de la caution électorale mais aussi les listes des circonscriptions uninominales qui positionnent les femmes seront exemptées. Sans oublier la période d'ajout, retrait et substitution des candidatures, les mesures d'application de la loi tiennent comptes de garantie du Genre ;
- Une stratégie nationale de participation politique et leadership féminin adopté ;
- Des organisations des femmes leaders renforcées en capacités et mise en réseau à travers à Kinshasa et en province, etc.

Malgré les efforts fournis pour accroître la participation politique des femmes et renforcer leur leadership en République Démocratique du Congo, on constate que l'égalité entre les sexes est loin d'être atteinte et les déséquilibres de pouvoir entre les femmes et les hommes persistent à tous les niveaux de la prise de décision.

Il est important de souligner que la persistance d'importantes lacunes ne permettra pas d'atteindre la parité hommes-femmes dans la législature nationale, provinciale, le gouvernement, la territoriale ainsi que les institutions publiques avant 2030, ni 2063.

L'année 2023 est une année électorale qui sera marquée par l'inscription des candidatures, la campagne électorales, les votes au niveau national, provincial et local et d'autres actes de nomination, etc.

ONU Femmes continuera à apporter un appui consistant dans le domaine de la gouvernance pour une participation politique et un leadership transformationnel.

**Les prochaines années constitueront des années d'excellence, caractérisées par des initiatives innovantes ayant un impact direct sur la participation des femmes aux instances de prise de décision. Pour y arriver ONU Femmes continuera à apporter son appui pour la mise en place des cadres législatifs, des capacités institutionnelles renforcées pour une gestion et une planification des finances publiques sensibles au genre**

Les résultats obtenus l'ont été grâce à la volonté politique du ministère Genre Famille et Enfant, du leadership d'ONU Femmes, au financement de tous nos partenaires et bailleurs, nos partenaires de mise en œuvre et à une équipe à laquelle j'exprime ma gratitude pour leur abnégation et leur engagement dans la mise en œuvre du portefeuille.



**Mon souhait le plus ardent est de voir ces échanges accoucher des idées ou des stratégies susceptibles d'augmenter l'effectif des femmes candidates et élues aux prochaines élections**

**S.E. MME GISÈLE NDAYA LUSEBA**  
Ministre du genre, famille et enfant, RDC

## RESULTATS DU PROGRAMME

**2023 est une année électorale en RDC. La nécessité de veiller à ce que les organisations de gouvernance féminine aient la capacité organisationnelle et les techniques institutionnelles nécessaires pour s'engager dans la politique de haut niveau, mais aussi contribuer à la participation et à l'engagement électoraux de la société civile, a atteint un nouveau sommet. Par conséquent, 2022 a été une année cruciale pour le pilier WPP d'ONU Femmes ; la fourniture d'un appui technique aux acteurs clés tels que la CENI et d'autres, pour promouvoir la participation politique des femmes aux niveaux provincial et national a été au premier plan de tous nos efforts. Voici quelques résultats clés d'une année de changement de cap :**



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

### 1.

ONU femmes, en appui à ses partenaires de la société civile, a conçu une note technique de Plaidoyer qui a amené la CENI à prendre des mesures d'intégration du genre conformément à l'article 13 de la loi électorale. non seulement dans les listes paritaires des candidatures des hommes et des femmes qui seront exemptées de la caution électorale mais aussi les listes des circonscriptions uninominales qui positionnent les femmes seront exemptées .

### 2.

ONU Femmes a appuyé techniquement la CENI à rédiger sa budgétisation de la Stratégie GENRE du processus électoral 2021-2026 ;

### 3.

A l'issue de la promulgation de la loi électorale, un Café Genre appelé 'sur le chemin de la parité' de haut niveau a été réalisé en septembre entre ONU Femmes, la CENI et le Ministère du Genre à l'occasion de la Journée Internationale de la Démocratie. Il en est résulté la résolution de vulgarisation de la loi et la mobilisation des femmes ;

### 4.

Quatre ateliers de renforcement des capacités des leaders politiques sur les innovations Genre de la loi électorale et Inclusion ont été réalisés à Kinshasa, au Haut Katanga, au Kasaï central et au Kongo central. A l'issue de ces assises, une feuille de route des activités a été élaborée par province, un acte d'engagement de la prise en compte des listes paritaires des candidatures conformément à l'article 13 de la loi électorale a été signé de

bonne foi par toutes les sensibilités politiques et sociales, et un comité inclusif du suivi des partis politiques-société civile a été mis en place pour s'assurer de la bonne prise en compte du genre tout au long du processus électoral des élections de 2023. Les dirigeants politiques ont renforcé leurs capacités en matière d'intégration du genre au sein de leurs partis. Ils se sont alors engagés à promouvoir les femmes dans leurs partis et ont défini des stratégies efficaces pour assurer l'alignement des femmes sur les listes électorales et la création de mécanismes d'accès des femmes et des jeunes à la politique.

## 5.

Deux cadres stratégiques au niveau du cadre de concertation genre et élections ont été mis en place respectivement à Matadi et à Kinshasa. Pendant les 16 jours d'activisme contre les violences sexuelles et basées sur le genre, des leaders des partis politiques, des réseaux des femmes et des jeunes ainsi que des personnes vivant avec handicap ont adopté des stratégies de Prévention des Violences électorales faites aux femmes pendant la période de la RFE. Le module conçu à cet effet par ONU femmes a été pris comme outil de référence par la CENI pour sa vulgarisation dans toutes les provinces pendant cette période d'enrôlement des électeurs ;



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

## 6.

Trois cadres de Concertation Genre et Elections ont été organisés en appui aux activités de la CENI. L'objectif était de contribuer à l'accroissement du taux de participation des femmes, des personnes vivant avec handicap, des peuples autochtones et des jeunes au processus électoral, notamment dans les opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs ainsi que de vulgarisation des innovations genre ;



7.

L'aide technique apportée par ONU Femmes à la CENI dans l'animation des cadres de concertation a permis la conception non seulement des modules, mais elle a aussi permis l'élaboration des messages clés de sensibilisation, la préparation de l'ensemble du kit de sensibilisation, la tenue des séances techniques avec leaders de chaque province, la production des outils de sensibilisation et la tenue proprement dite des cadres de concertation.

8.

Une cartographie d'identification des femmes candidates est en cours. La formation des 50 jeunes candidates de la DYNAFEC a eu lieu à Kinshasa et la formation des jeunes candidates du Kasaï Centrale a eu lieu à Kananga au mois de novembre 2022, à travers de Zoom.

9.

Dans le cadre de renforcement des capacités techniques des autres acteurs pour l'intégration du genre, ONU Femmes a appuyé la FENAPHACO (la fédération Nationale des Personnes Vivant avec Handicap) dans la dissémination des innovations genre de la loi électorale à travers un appui technique pour la conception des modules genre ainsi que pour le suivi et accompagnement des restitutions au niveau de leurs associations.

10.

ONU femmes a aussi appuyé techniquement pendant septembre la Commission Justice et Paix de la CENCO pour la sensibilisation des confessions religieuses et de Présidents de la Société Civile du Nord Kivu, du Sud Kivu et du Maniema sur les innovations genre et les stratégies de sensibilisation des femmes et des hommes pour des élections inclusives.



Photos: UN Women /Marina Mestres Segarra

## RESULTATS AU KASAI

### 1.

#### **Activité sur l'identification de tous les mécanismes traditionnels et institutionnels de paix existant et l'identification des acteurs et zones de dialogue :**

Quarante-sept (47) mécanismes de paix traditionnels et institutionnels existants ont été identifiés dont 25 dans le Kasai et 22 dans le Kasai Central. Les consultations au cours de ladite identification incluent par exemple les alternatives à la promotion de la dimension genre dans les mécanismes déjà institutionnalisés dont le leadership demeure à prédominance masculine (à plus de 90%). Les feedbacks reçus à ce jour n'excluent pas d'innovations en termes de commissions intégrant la jeunesse (avec inclusion des filles) dans la collaboration avec les conseils provinciaux de la jeunesse.

Cette activité d'identification a permis aux femmes d'adhérer massivement dans les mécanismes de paix et aux chefs coutumiers de prendre conscience pour accepter la présence des femmes et l'intégration de la dimension genre dans leur planification des activités de consolidation de la paix.

A la suite de ces activités du projet :

- Les autorités locales, coutumières et les organisations de la société civile ont signé quelques actes d'engagement pour intégrer la femme dans la gouvernance locale ce qui aidera à la consolidation des mécanismes de paix ;

- La nomination de deux femmes chefs de quartiers a été réalisée dans la commune rurale de Komonia au Kasai dans la nouvelle mise en place ;
- Le Maire de Tshimbulu s'est engagé à procéder à la nomination de deux femmes à la tête de l'administration de deux quartiers de son entité.

Tout ceci a eu un élan positif et un effet catalytique parmi les femmes sensibilisées. En effet, les femmes de Dibaya membres de la coordination de paix, se sont engagées à faire le plaidoyer auprès des autorités pour la vulgarisation de l'édit provincial portant abolition des coutumes rétrogrades et avilissantes vis-à-vis de la femme (qui consistent à faire étudier plus que des garçons au détriment des filles, d'empêcher les femmes de parler en public devant les hommes, d'empêcher les femmes mariées de participer à une réunion de famille de son époux, d'imposer à la première femme d'accepter des coépouses dans un mariage polygame, etc.).



Photos: UN Women /Marina Mestres Segarra

## 2.

### **Identification participative des traumatismes causés par les conflits :**

Les termes de références (TdR) ont été élaborés, discutés et validés. Une mission d'identification est déjà en cours dans la province Kasai Central (à Dibaya et à Luiza), elle se poursuivra dans la province du Kasai au mois de novembre 2022.

## 3.

### **Mise en place de l'incubateur de paix à Kananga dans la province du Kasai:**

Les préparatifs et mobilisations sont fin prêts pour la mise en place de l'incubateur de paix de Tshikapa dans la province du Kasai. Les ressources en termes d'ouvrages et documentation, y compris les équipements informatiques ont été rendus disponibles.

## 4.

### **Formation des femmes sur le leadership dans le contexte de la consolidation de la paix :**

86 personnes, y compris les femmes, jeunes filles et garçons et chefs traditionnels et chefs religieux), dont 35 femmes, 12 filles, 25 hommes et 4 jeunes garçons ont été formées comme formateurs de formateurs sur le leadership féminin dans le contexte de consolidation de la paix dans les chefs-lieux des deux provinces : à Tshikapa (Kasai) et à Kananga (Kasai Central). A l'issue de la formation, une planification des activités de sensibilisation sur la résolution 1325 a été établie. Des recommandations ont été formulées par les participants pour assurer une meilleure sensibilisation communautaire en vue de renforcer



l'implication des femmes et filles dans les mécanismes traditionnels et institutionnels de consolidation de la paix existant au niveau communautaire et institutionnel. D'autres formations sont prévues au mois de novembre 2022 à Kamonia et à Mweka (au Kasai) et à Dibaya et à Luiza (au Kasai Central).

Suite à ces actions de formations et de sensibilisations évoquées ci-dessus, quelques changements s'observent déjà au niveau communautaire, en ce que le Président du Groupe de Dialogue Permanent de Kamonia, lors de la tenue de l'Assemblée générale électorale a désisté de sa candidature de vice-président en faveur d'une femme, tout en promettant de l'accompagner dans l'exercice de ses fonctions. Aussi, l'Administrateur du territoire de Kamonia a nommé six (6) femmes sur 10 comités chargé d'accueillir les populations refoulées d'Angola pour la distribution des vivres et non-vivres à Kamonia.

## ONU FEMMES ET LES ODD:

### CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE POUR IDENTIFIER ET DEBLOQUER LE POTENTIEL DE FINANCEMENT ADDITIONNEL DES ODD EN RDC

La RDC à l'instar des autres pays africains, a adopté les ODD à l'horizon 2030 et y a aligné son cadre de développement économique et social. Le plan National Stratégique de Développement (PNSD) est le cadre national fédérateur de toutes les politiques publiques dans lequel les priorités de la RDC en rapport aux ODD et le cadre de coopération pour le développement durable des Nations Unies (UNSDCF) sont clairement formulées.

Le défi de financement des ODD se pose partout dans le monde, mais avec beaucoup d'acuité pour les Pays Moins Avancés (PMA), tel que la RDC. Le coût global du financement et de la mise en œuvre des priorités ODD de la RDC a été évalué à 148 milliards USD par le Ministère du Plan de la RDC (suivant la méthodologie des NU) ou 165 milliards USD par le Fonds Monétaire International (FMI).

L'analyse de la situation met en évidence la nécessité d'apporter un soutien innovant au pays pour libérer son potentiel en matière de financement du développement et accélérer la coordination de la mise en œuvre de l'aide pour assurer les progrès vers l'atteinte des ODD.



*Marthyns Masunguna, consultant ONU Femmes RDC expert des ODD. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra*

A cet effet le programme conjoint entre le gouvernement de la RDC et le consortium PNUD, UNICEF, ONU Femmes et UNCDF financé par UN SDG Fund : « Créer un environnement favorable pour identifier et débloquer le potentiel de financement additionnel des ODD en RDC » cherche à soutenir les efforts du pays à adresser ces défis.

Il s'agit d'appuyer le Gouvernement de la RDC à créer un environnement favorable assorti d'actions stratégiques et innovatrices pour accroître le financement des ODDs en apportant des solutions dans les secteurs prioritaires du PNSD notamment à travers ces axes d'intervention :

- Appuyer le pays à exploiter le potentiel de financement supplémentaire (public, privé et communautaire) pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODDs, en particulier dans les secteurs prioritaires tels que la Santé, l'Agriculture et l'Energie ;
- Soutenir le pays à élargir son espace fiscal national et provincial, en vue

d'accroître le financement des investissements catalytiques axés sur les ODDs ;

- Renforcer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques locales et nationales, pour améliorer l'impact des politiques publiques, particulièrement dans les secteurs pro-ODDs.

Le programme contribue à créer des conditions favorables pour des financements additionnels publics, privés, communautaires mais aussi à une amélioration de l'efficience et de l'efficacité des dépenses publiques en RDC qui est une condition importante pour l'atteinte des ODD.

Dans ce cadre, ONU Femmes en sa qualité d'agence des Nations Unies ayant le leadership sur les questions relatives à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, fournit un appui technique aux résultats planifiés dans le plan de travail du programme. La contribution d'Onu Femmes est axée sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'analyse, la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme.



## RESULTATS DES ODD:

1.

### **Formation sur la planification et la budgétisation sensible au genre pour les experts et expertes du secteur public (ministères sectoriels) ;**

31 hommes et 16 femmes ont été renforcés dans la planification et la budgétisation sensibles au genre :

- Ces hommes et femmes se sont appropriés des opportunités allant du budget genre au budget programme ;
- 47 experts hommes et femmes des ministères sectoriels se sont familiarisés avec les outils du budget centré sur le genre ;
- Ces hommes et femmes experts dans les ministères sectoriels sont devenus capables d'intégrer le genre dans le processus budgétaire et maintenir la transversalité du genre dans la continuité.

2.

### **Elaboration d'un Plan d'Action actualisé sur le Renforcement des Capacités des secteurs public et Privé pour accélérer le financement des ODD en RDC;**

Ce plan d'action actualisé est axé sur la localisation des ODD au niveau Infranational dans le cadre du Programme de Développement Local des 145 territoires (PDL-145 T).

4.

### **Atelier de sensibilisation sur l'approche transversale du genre dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) ;**

50 personnalités des secteurs privé et public ont été sensibilisées sur l'approche transversale du genre dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que sur la toile de l'institutionnalisation du genre.

5.

### **Atelier de réflexion sur le genre dans le programme de développement local des 145 territoires (PDL- 145 T) de la République Démocratique du Congo, RDC;**

Les agences d'exécutions du programme de Développement Local des 145 Territoires PDL 145 T ; le Comité Provincial et Territorial de Suivi du Programme (CPTP) du PDL-145 T ; personnalités politiques ; leaders communautaires et sociétés civiles, femmes et hommes...Au total 82 invités dont 42 Femmes et 40 hommes ont participé aux échanges.

6.

### **Atelier de renforcement des capacités sur l'intégration des aspects genre dans le Cadre stratégique de la Primature et du nouveau Programme d'Actions Prioritaires de la Primature.**

L'atelier s'est tenu durant 3 jours et le nombre de participants et participantes maximum attendu à l'atelier était de 100 (60 femmes et 40 hommes).

## 7.

### **Atelier de renforcement des capacités sur les Outils Programmatiques de Développement et de Budgétisation sensible au genre au niveau stratégique et opérationnel »**

L'atelier s'est tenu durant 2 jours et le nombre de participants et participantes maximum attendu à l'atelier était de 40 (femmes et 10 hommes) composées des experts et expertes venant du Ministère du plan.

## 2023

### **La prochaine étape sera consacré à l'élaboration d'un programme d'accompagnement de la prise en compte du genre dans le programme de développement local des 145 Territoires.**

## Que sont les ODD ?

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les États membres des Nations Unies en 2015, fournit un plan commun pour la paix et la prospérité des personnes et de la planète, aujourd'hui et demain.

Au cœur se trouvent les 17 objectifs de développement durable (ODD), qui sont un appel urgent à l'action de tous les pays - développés et en développement - dans un partenariat mondial. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté et aux autres privations doit aller de pair avec des stratégies qui améliorent la santé et l'éducation, réduisent les inégalités et stimulent la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en travaillant à la préservation de nos océans et de nos forêts.

*Crédit: Nations Unies*





Photo: UN Women /Carlos Ngeleka



Photo: UN Women /Carlos Ngeleka

**« Si vous voulez que les femmes aient leur place au parlement et dans les institutions politiques, ce seront les hommes qui décideront, car les femmes sont encore minoritaires au parlement »**



Photo: UN Women /Carlos Ngeleka

Comment les partis peuvent-ils motiver davantage de femmes à se sentir en confiance et trouver les ressources nécessaires pour candidater ? Telle était la question clé lors d'un premier atelier de 2 jours, organisé par ONU Femmes, le PNUD et le National Democratic Institute (NDI), à Kinshasa les 16 et 17 août derniers. Avec la participation de 50 personnalités politiques, l'événement visait à renforcer les capacités des dirigeants politiques en matière d'inclusion du genre dans le cadre de la réforme électorale en quatre étapes claires:

**1**

Vulgariser la loi sur la parité et les autres dispositions légales relatives à l'intégration du genre dans le processus politique.

**2**

Engager les dirigeants des partis politiques dans la discussion des pratiques d'inclusion du genre au sein de leurs partis et dans le processus de sélection des candidats.

**3**

Présenter les avantages que les candidates peuvent présenter pour les partis politiques.

**4**

Aider les partis à développer des mécanismes de gestion et de prise de décision inclusifs et ouverts aux femmes et aux jeunes.



Malgré l'implication de la RDC au niveau constitutionnel pour la représentation paritaire entre les hommes et les femmes, ces dernières continuent d'être sous-représentées dans les rôles politiques clés. Des obstacles structurels, économiques et sociaux continuent d'empêcher les femmes de candidater à des postes politiques. Elles en sont souvent dissuadées par les normes de genre stéréotypées qui associent le pouvoir à la masculinité. Les élections de 2023 ouvrent une nouvelle fenêtre aux dirigeants des partis politiques pour apporter un changement significatif au sein de leur institution, aidés par les incitations déjà inscrites dans l'actuelle loi électorale.

Les conversations ont porté sur la sensibilisation, l'autonomisation économique et la communication adaptées. « **Nous ne sommes pas dans un débat sur la féminité ; nous ne sommes pas dans un débat sur la masculinité. Nous sommes dans un débat sur les droits humains** », a affirmé l'un des animateurs en expliquant pourquoi le sujet de la participation politique touche à la fois les femmes et les hommes à travers le pays. Les femmes sont un élément vital de tout système politique, non seulement en tant qu'électrices, mais aussi en tant que candidates, militantes, dirigeantes de partis politiques et dirigeantes de la société civile. La population congolaise a d'ailleurs plébiscité les femmes candidates aux dernières élections de 2018. Une étude publiée par ONU Femmes et la Suède montre que les candidates ont été



Photo: UN Women /Carlos Ngeleka

« **Nous ne sommes pas dans un débat sur la féminité ; nous ne sommes pas dans un débat sur la masculinité. Nous sommes dans un débat sur les droits humains** »

montre que les candidates ont été proportionnellement mieux élues que les candidats masculins. Néanmoins, les femmes ne représentent actuellement que 9% des représentants à l'Assemblée nationale de la RDC.

Durant l'atelier, les participants ont atteint un large consensus sur la nécessité non seulement de renforcer les capacités des femmes, mais aussi d'impliquer les hommes. « **Si vous voulez que les femmes aient leur place au parlement et dans les institutions politiques, ce seront les hommes qui décideront, car les femmes sont encore minoritaires au parlement** » a souligné une participante.

« **Les ODD sont un programme du peuple, par le peuple pour le peuple** ». Cinquante personnalités de différents domaines d'expertise se sont réunies les 7 et 8 septembre derniers pour participer à un atelier de sensibilisation passionné et éclairant sur les objectifs de développement durable (ODD) pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

2030, la date de finalisation des ODD envisagée par l'ONU, approche à grands pas. Comme en témoigne l'adoption du cadre et du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du PNSD 2020-2024, le Gouvernement congolais est prêt à s'engager dans la forte ascension qu'est l'atteinte des ODD. Néanmoins, l'avancement des ODD est souvent entravé par un manque de financement, en particulier dans les pays les moins développés comme la RDC. 165 milliards USD est la quantité estimée par le Fonds monétaire international (FMI) nécessaire pour atteindre les priorités des ODD dans le pays. Mais le financement seul ne suffira pas ; l'innovation, la stratégie et l'institutionnalisation du genre comme outil de développement sont nécessaires pour atteindre un avenir durable.

Ce n'est pas une question de femmes ; c'est une question de genre ; c'est une question de ce que la société croit que les femmes peuvent devenir. Ce message, clair et global, a guidé la présentation de l'experte des ODD d'ONU Femmes, qui a analysé pourquoi le partenariat entre les hommes et les femmes est vital pour atteindre chacun des objectifs de développement

durable de l'ONU. Un sentiment de résilience et d'autonomisation a inondé la salle, avec des questions et des exemples d'un public très engagé couvrant des domaines aussi divers que la politique, la pêche, l'économie, l'agriculture et la dynamique familiale.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

En réunissant des responsables d'agences des Nations Unies, du secteur public et du secteur privé, l'atelier d'ONU Femmes a réussi à créer un dialogue ouvert et une compréhension entre des industries contrastées, en intégrant le genre dans chacune d'elles. « **Les femmes ont droit au développement dans les mêmes conditions de qualité que les hommes** ». La conclusion était claire : sans l'égalité des sexes, aucun ODD ne peut être atteint ; les femmes, leurs compétences et leur autonomisation sont un pilier essentiel du développement.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

## Réformes électorales : sur le chemin de la parité

**Le Ministère du genre, famille et enfant, en collaboration avec ONU Femmes, a organisé un « Café genre » de haut niveau sur « Réformes électorales : sur le chemin de la parité ». Dirigé par S.E. Mme la Ministre du genre, famille et enfant, 200 personnalités congolaises des secteurs public, privé et onusien, se sont réunies pour discuter de la meilleure façon d'atteindre la parité au sein des institutions politiques.**

Les femmes en RDC sont prêtes à gravir les échelons politiques, et les citoyens congolais sont prêts à les voir monter ; une étude menée par ONU Femmes et la Suède sur les dernières élections a montré que les candidates politiques sont plus susceptibles d'être élues. Néanmoins, le stéréotype du champ politique exclusivement masculin, où les abus et les normes de genre perdurent, décourage les femmes adroites de se présenter aux postes politiques.



S.E. Mme la Ministre du Genre, famille et enfant, ouvre la 1ère édition du Café genre . Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.



Photo: UN Women / Carlos Ngeleka



Photo: UN Women / Carlos Ngeleka

En juin 2022, la réforme électorale de la RDC a ouvert la voie à l'égalité dans la politique congolaise. Les articles 11, 13, 22 et 47 parlent de la nécessité légale pour les femmes d'être équitablement représentées dans les institutions politiques et appellent les partis politiques à respecter cette réforme. Néanmoins, la loi diffère de la pratique et les femmes continuent de représenter moins de 10 % de l'Assemblée nationale. Pour cette raison, des ambassadeurs, des députés, des ministres, des fonctionnaires, des CEO, des dirigeants communautaires, des partis politiques et un public en ligne en direct, se sont réunis pour débattre de la meilleure façon de matérialiser la parité en politique.

Le panel d'experts, composé de S.E. Mme Joséphine Ngalula, membre de l'assemblée plénière de la CENI en charge du genre et de l'inclusion, et de l'expert résident d'ONU Femmes en genre et élections, ont expliqué en quoi consiste exactement cette réforme électorale et quelles mesures la société doit prendre pour s'assurer qu'elle se concrétise au-delà du papier. En analysant des documents internationaux qui ont été pionniers dans l'établissement des droits des femmes en politique, le panel a jeté les bases pour que le public diversifié puisse partager ses commentaires et ses questions dans un échange animé.

En prélude de 2023, les initiatives telles que ce Café genre, le premier de sa série, « **peuvent encourager les femmes à participer massivement aux élections prochaines** », S.E. Mme la Ministre a souligné. Le premier à être diffusé en direct, l'événement a été suivi en ligne par des personnes extérieures à Kinshasa qui ont rarement accès aux cercles politiques. Selon les mots de S.E., il est temps de relever les nombreux défis liés à la parité des sexes et à la participation des femmes à la vie politique, et il n'y a pas de meilleur jalon que de rendre les débats de haut niveau en RDC, ouverts à tous.



Des personnalités influentes de la RDC s'engagent dans une discussion animée sur la réalisation de la parité dans la politique du pays. Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.



M. Pacifique Nkunzi, expert d'ONU Femmes RDC en genre et élections. Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.



S.E. Mme Joséphine Ngalula, membre de l'assemblée plénière de la CENI chargée du genre et de l'inclusions. Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.



M. Adama Moussa, représentant résident d'ONU Femmes, modère l'événement. Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.



Des personnalités influentes de la RDC s'engagent dans une discussion animée sur la réalisation de la parité dans la politique du pays. Photo: UN Women / Carlos Ngeleka.

**En RDC, en octobre et novembre, des élus de différentes provinces ont participé à des formations de deux jours organisées par ONU Femmes sur l'élaboration de lois, l'intégration du genre et le leadership transformationnel dans leurs provinces respectives, culminant en la signature d'un protocole d'accord aux termes duquel ils s'engagent à intégrer le genre dans les pratiques parlementaires et à permettre ONU Femmes de les accompagner. Les députés provinciaux du Kongo Central et du Haut-Katanga ont été les premiers à participer auxdits ateliers interactifs.**

Les politiciens locaux jouent un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des sexes à tous les niveaux de la société. De la rédaction de lois modifiant les normes aux pratiques parlementaires et au leadership inclusif, les élus locaux sont une voix pour leur peuple et un moyen d'informer les gouvernements nationaux des besoins et des demandes de la société civile. Alors que la mission principale des députés provinciaux en RDC est de proposer et de voter des lois ainsi que d'influencer les actions du gouvernement, surtout compte tenu de leur compréhension unique de leurs territoires respectifs, cette pratique n'est pratiquement jamais appliquée et 80% des lois sont rédigées et amendées au niveau du gouvernement.



Les élus provinciaux du Haut-Katanga participent à l'atelier interactif d'ONU Femmes. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

ONU Femmes anime des ateliers dans différentes provinces de la RDC dans le but de renforcer les compétences des députés provinciaux sur les principes d'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension genre dans les différents textes, lois et budgets. « **La consolidation de la démocratie, de la paix et de la cohésion sociale sont des valeurs qui intègrent essentiellement la participation des femmes dans les différents échelons de la prise des décisions et de leur autonomisation** » a exprimé le Président de l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga, à l'ouverture de l'atelier le 4 novembre.

Ces formations sont mises en œuvre grâce à l'expertise de deux programmes d'ONU Femmes, à savoir, Participation politique des femmes et PADMPME, dans sa sous-composante « amélioration de l'environnement des affaires ». Cinq modules dispensés par les experts d'ONU Femmes: Clémentine Sangana, Rachel Muderwa, Anne-Marie Lurhakumbira et le professeur Jean-Michel Kumbu, animent des ateliers, dans lesquels les députés n'hésitent pas à participer, à collaborer pendant les exercices et à trouver un terrain d'entente. La plus grande réalisation est la signature d'un protocole d'accord par des élus, s'engageant à intégrer le genre dans tous les aspects de la pratique parlementaire, main dans la main avec ONU Femmes.



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra



Le professeur Jean Michel Kumbu présente son module.  
Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



La professeure Clémentine Sangana présente son module.  
Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

**« J'aurais aimé que la formation soit plus longue et qu'elle soit venue plus tôt »,** ont commenté plusieurs participants lors de l'évaluation anonyme distribuée à la fin de la formation.

Succès global tant dans sa participation que dans ses résultats, ONU Femmes RDC continuera à renforcer les capacités des leaders provinciaux dans la course aux élections de 2023.



*Signature d'un protocole d'accord par des élus, s'engageant à intégrer le genre dans tous les aspects de la pratique parlementaire. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra*



*Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra*



*Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra*



DYNAFEC, ONU Femmes et l'Ambassade de la Suède. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.

**Le 8 décembre, ONU Femmes a eu le plaisir d'accompagner la conseillère en genre de l'Ambassade de la Suède, pour rencontrer l'une de nos organisations partenaires et bénéficiaires d'aide, DYNAFEC, la Dynamique Nationale des Femmes Candidates, une association féminine à but non lucratif créée pour encourager la participation politique des femmes. Nous avons été accueillies par un groupe de femmes qui ont contribué à construire et à consolider l'organisation en tant que source de connaissances et de protection des droits des femmes et de la paix en RDC.**

**Diverses femmes ont partagé leurs parcours politiques, les luttes et les contraintes auxquelles elles ont été confrontées lors de leur entrée dans un secteur traditionnellement dirigé par des hommes :**

### **Ruth Mbuyi-Ntanga, Responsable nationale de la jeunesse DYNAFEC RDC**

« J'ai dit « Je suis sur la liste, je suis là. » J'ai pris le dossier de l'autre dame parce qu'elle était conseillère du ministre à l'époque et j'ai enlevé son nom pour mettre mon nom qui aurait dû être là à la place. Sur le terrain [politique] c'était vraiment difficile parce que c'était un monde dans lequel je venais d'entrer et je ne savais pas comment m'y prendre. ONU Femmes nous avait encadré, en 2018, avec le peu d'expérience que nous avions, ils nous ont donné le coaching nécessaire ; Je l'ai appliqué sur le terrain [politique] et j'ai commencé à faire avancer ma campagne. Ce fut une expérience formidable pour nous. Pour les élections j'ai été votée plus de mille fois, et je me suis dit « ça va, je peux encore oser ! »



Alors, je me retrouve avec ma voix, mais je découvre qu'il y avait une autre dame qui n'avait pas réussi qui avait été nommé à ma place.

Quand je suis allée me battre au niveau de la cour constitutionnelle j'ai compris. Ils ont envoyé des gens pour me tuer à la maison, mais grâce à Dieu je n'étais pas chez moi. Comme après l'échec il y avait du désespoir, de la tristesse, la dépression, je suis allée me réfugier chez ma sœur le soir où ils sont venus à la maison pour me tuer. Ils ont tout abimé. Après ça, on s'est fâchées, et ONU Femmes est revenue nous aider. On a commencé à partager nos expériences, on a créé un groupe WhatsApp et on a vraiment déchaîné la frustration des élections, l'absence de justice, on est toutes ressorties avec ce qu'on ressentait et ensemble on a reconstruit notre courage. Je suis allé au bureau du président du parti politique et je lui ai dit que cette fois, je voulais être au bureau du parti politique. »

### Dorothee Sumbula, DYNAFEC RDC

« Quand je suis revenue de Belgique, je me demandais comment parvenir à la propreté dans la ville de Kinshasa. L'accumulation de déchets affecte grandement notre santé et nos moyens de subsistance. Je me suis dit que j'allais peut-être créer une ONG et avec un groupe de jeunes on pourrait fournir un effort pour assainir la ville de Kinshasa. Un monsieur ivoirien m'a dit qu'avec les déchets on pouvait obtenir différents dérivés dont les gens peuvent profiter et qui aident le milieu naturel ; il y avait déjà un projet et si nous travaillions ensemble, nous pourrions obtenir un bon résultat.

J'ai commencé avec l'ONG et les jeunes du quartier. Au bout d'un moment, un vieil ami est venu chez moi pour me dire qu'au sein de leur parti politique, ils avaient besoin d'une représentation féminine.



Ruth Mbuyi-Ntanga lors de la réunion du GTG spécial sur le lancement de l'initiative: « TABLE DE FEMMES POUR LA PAIX EN RDC », décembre 2022. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Pour lui, même si la politique ne m'intéressait pas, j'étais la candidate idéale. J'ai décidé de le faire parce que je croyais que si j'arrivais au parlement, je pourrais défendre les jeunes, je pourrais défendre les femmes et lutter pour l'assainissement de la ville. Nous avons commencé par des réunions et j'ai inscrit mon nom sur la liste du parti. »

**« J'ai décidé de le faire parce que je croyais que si j'arrivais au parlement, je pourrais défendre les jeunes, je pourrais défendre les femmes et lutter pour l'assainissement de la ville. »**



*Dorothée Sumbula, femme politique et membre de DYNAFEC RDC. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*



*Générose Mbombo, Responsable du département de formation de DYNAFEC RDC. Photo : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*

### **Générose Mbombo, Responsable du département de formation de DYNAFEC**

« Ma petite sœur s'est mariée avant moi, j'avais beaucoup de pression, mais je me suis dit « ce ne sera pas comme ça pour moi, je vais avancer ». La première fois que j'ai passé les examens d'État j'ai échoué, mais j'ai eu le courage de les reprendre, à cause de ma mère, elle m'a dit qu'il fallait que j'étudie. Quand j'ai réussi mon bac, c'est là que j'ai pensé aux études supérieures. Ma tante m'a encouragé. professeur d'université. Bientôt, j'ai commencé à me poser la question « les femmes peuvent-elles aussi faire plus que les hommes ? ». Pour y parvenir, j'ai dû aller à l'université et développer une ouverture d'esprit. J'ai observé des femmes élevées dans la dignité politique et je voulais pour devenir l'un d'entre eux. »



“

Nous avons particulièrement apprécié écouter les histoires personnelles des femmes/membres sur les raisons pour lesquelles elles avaient décidé d'entrer en politique. Cela nous a donné une bonne compréhension de leurs motivations ainsi que des défis qu'elles ont à la fois en tant que politiciennes et en tant que femmes.

Les histoires personnelles et les preuves des difficultés/défis particuliers ou ajoutés auxquels les femmes politiques sont confrontées et la manière dont elles ont motivé les femmes à coopérer sont clairement la raison d'être de DYNAFEC, l'ambassade travaille par l'intermédiaire d'ONU Femmes pour soutenir cette types d'initiatives et de réseaux.

L'augmentation de l'égalité des sexes, y compris la participation politique des femmes, est l'un des objectifs de la Suède dans rdv et l'ambassade a été ravie de voir cela en action.

**SARA ISMAN**

PREMIÈRE SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE SUEDE EN RDC



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



“

**Nous devons arrêter de nous disputer, de prétendre que les femmes ne sont pas prêtes.**

**Nous avons les compétences, la détermination et nous sommes prêtes pour prendre les positions de pouvoir.**

**CARINE KANKU**

COORDINATRICE NATIONALE DE DYNAFEC RDC



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



“

**Il faut une prise de conscience engagée des chefs des partis politiques pour non seulement accroître le taux des femmes candidates, mais aussi assurer leur positionnement sur les listes des candidats et au niveau de la campagne électorale pour les élections 2023**

**MAITRE PACIFIQUE NKUNZI**

EXPERT GENRE ET ELECTIONS D'ONU FEMMES





Novembre 2022 - Les élus de Haut-Katanga ont participé à des formations de deux jours organisées par ONU Femmes sur l'élaboration de lois, l'intégration du genre et le leadership transformationnel, culminant en la signature d'un protocole d'accord. Clementine Sangana, chef de programme WPP d'ONU Femmes et Rachel Muderwa, coordinatrice provinciale, animent la session. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.



EN BREF



# RDC : LES RÉFORMES ÉLECTORALES ET LA PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Photo : ONU Femmes/Adriana Borra

## SOMMAIRE

Le 29 juin 2022, la loi électorale pourvoyant organiser les élections du quatrième cycle électorale, a été promulguée par le Président de la République. L'article 13 a ouvert la voie à l'égalité dans la politique congolaise, avec de nouveaux mécanismes incitatifs volontaires pour encourager la participation politique des femmes. Néanmoins, la loi diffère de la pratique et les femmes continuent de représenter que 10 % de l'Assemblée nationale.

Des obstacles structurels, économiques et sociaux continuent d'empêcher les femmes de se présenter à des postes politiques, mais, à l'approche des élections nationales de 2023 en RDC, il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour s'assurer que les dirigeants politiques mènent le changement au sein de leurs institutions, aidés par les incitations déjà inscrits dans la loi électorale actuelle.

## Contexte

Le 29 juin 2022, la réforme électorale pour les prochaines élections de 2023 en République démocratique du Congo a été promulguée, processus qui a reçu le plus grand soutien des réseaux de femmes. Les articles 11, 13, 22 et 47, parmi d'autres, ont été modifiés, l'article 13 se distinguant par sa déclaration claire sur l'importance d'une représentation politique 50/50.

Parmi les réformes majeures il y a notamment : la suppression des frais d'inscription pour les partis politiques qui auront aligné au moins 50 % de femmes et la suppression de l'incise renforçant la discrimination à l'égard de la femme et les personnes vivant avec handicap. La lecture qu'on peut en faire est que les partis politiques sont appelés à promouvoir la parité dans leurs institutions.

Succès tant attendu, la réforme électorale ouvre la voie à un véritable changement qui se dessine dans la politique congolaise. Les femmes en RDC sont prêtes à gravir les échelons politiques, et les citoyens congolais sont prêts à les voir monter ; une étude menée par ONU Femmes et la Suède sur les dernières élections a montré que les candidates politiques sont plus susceptibles d'être élues.

Néanmoins, des facteurs structurels, économiques et sociétaux continuent de décourager les femmes de se présenter aux élections et d'avoir accès aux institutions politiques.

Cette note d'orientation offrira un résumé des changements que la réforme électorale a apportés et réfléchira sur son évolution, ses réalisations et les défis probables pour les élections de 2023.

## Participation politique des femmes et parité en RDC

La constitution de la RDC établit une base pour l'égalité des sexes, mais cela est loin d'être atteinte. Les statistiques montrent que plus de 42,8% des femmes en RDC sont des survivantes de violences domestiques, 39% des femmes congolaises ont été menacées ou blessées et 27% des femmes en RDC sont victimes de pratiques traditionnelles néfastes. Les inégalités imprègnent différents domaines de la société ; très peu de femmes ont accès à des emplois décentés, et les femmes et les filles ont moins de chances d'avoir accès à l'éducation que les hommes et les garçons.

Le champ politique n'est pas étranger à ces constats. Les femmes qui souhaitent entrer dans les institutions politiques sont souvent victimes d'abus, de harcèlement, d'une masculinité toxique et de stéréotypes sexistes, qui les découragent même de postuler à des postes. La participation politique des femmes en RDC a diminué au cours des deux dernières élections, passant de 13,6 % en 2006 à 11,7 % en 2018. Les stéréotypes de genre affectent non seulement les femmes avant d'entrer en politique, mais continuent également d'être infligés lorsque les femmes entrent dans les partis politiques (étude ONU Femmes). « C'est un domaine dominé par les hommes, on dit aux femmes qu'elles seront victimes d'abus », a déclaré un panéliste lors d'un débat d'ONU Femmes.

Les femmes en RDC n'occupent actuellement que 27% des postes au plus haut niveau de prise de décision au niveau national au parlement et au gouvernement, dont 10% à l'Assemblée nationale. Néanmoins, les conclusions d'une étude menée par ONU Femmes et la Suède sur les élections passées montrent que les femmes sont proportionnellement plus susceptibles d'être élues que leurs homologues masculins. La représentation politique des femmes est passée de 8,4 % en 2006 à 10 % en 2018 au niveau national ; 6,8 à 10,2% au niveau provincial ; et 4,6 à 19% au niveau sénatorial, malgré une baisse de leurs candidatures. Les citoyens congolais sont prêts à voir les femmes politiques monter en puissance.

Atteindre une représentation politique égale hommes-femmes en RDC est fondamental pour le développement durable du pays, et il n'y a pas de meilleur moment pour atteindre la parité que maintenant. Les femmes doivent se sentir encouragées à se présenter à des postes politiques de haut niveau. Comme l'a souligné Son Excellence Madame la Ministre du Genre, famille et enfant en RDC, Gisèle Ndaya Luseba, « ce thème arrive à point nommé dans la perspective des prochaines élections de 2023 pour faire face aux nombreux défis relatifs à... la participation des femmes à la vie politique et la conquête démocratique du pouvoir ».

## Changements souhaités par la société civile

A l'approche des élections générales de 2023, la société civile congolaise a souhaité que la loi électorale reflète l'impératif de parité au Parlement :

- L'irrecevabilité des listes de candidats des partis politiques qui ne considèrent pas la représentation paritaire des femmes et des hommes
- La suppression de la phrase « la non-représentation des femmes ou des personnes handicapées ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de la liste concernée » de l'article 13
- La représentation d'un 30% de jeunes, de personnes en situation de handicap et d'autres personnes vulnérables sur les listes électorales
- Dans les circonscriptions électorales avec plus d'un siège à pourvoir, un siège à réserver exclusivement aux femmes candidates

## Changements implémentés

La loi électorale a apporté les modifications suivantes :

### RÉALISATIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Les listes électorales avec au moins 50% de femmes dans une circonscription sont exonérées des frais
- La suppression de la phrase « la non-représentation de la femme ou des personnes handicapées ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de la liste concernée » de l'article 13 (voir *figure 1*)

### RÉALISATIONS AU SÉNAT

- Dans une circonscription électorale de plus de trois sièges, si aucune femme ne se présente dans l'ordre pour être proclamée élue, un siège est automatiquement attribué à la femme ayant obtenu le plus grand nombre de voix.
- Finalement, cette réforme n'a pas abouti. L'Assemblée nationale a prévalu conformément aux procédures législatives parlementaires.

## L'évolution de l'article 13



Figure 1

## Quels sont les changements qui résulteront de ces réformes ?

L'objectif de ces réformes est de faciliter l'inclusion des femmes candidates dans les partis politiques. Certains des changements positifs susceptibles de se produire lors des prochaines élections sont les suivants :

- Il y aura beaucoup de femmes sur les listes de candidats, ce qui peut avoir un impact symbolique progressif sur l'augmentation du taux de femmes au parlement, et par conséquent dans différents domaines de la société
- L'exonération du paiement des frais de cautionnement ne s'appliquera qu'aux circonscriptions électorales dont les listes sont pourvues d'au moins 50% de femmes. Cela peut inciter les partis politiques qui n'ont pas encore atteint la parité à s'efforcer d'y parvenir avant 2023
- La loi électorale est de plus en plus conforme à la constitution en termes de genre
- La suppression de « la non-représentation de la femme ou des personnes handicapées ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de la liste concernée » de l'article 13 apaisera les mouvements politiques féminins qui aspiraient à voir le changement

## Quels obstacles subsisteront ?

Malgré les réformes électorales, de nombreux obstacles subsisteront pour les femmes souhaitant intégrer les partis politiques :

- L'absence de contraintes et de sanctions dans la réforme rend le processus d'intégration du genre vers la parité très lent, car les partis ne sont confrontés à aucun revers s'ils ne remplissent pas les critères de parité
- Les partis politiques qui peuvent payer les frais de cautionnement ne prendront probablement pas au sérieux le « seuil de 50 % de femmes pour ne pas payer les frais »
- L'absence de quotas volontaires et de sièges réservés rend difficile d'atteindre et de dépasser 30% de femmes dans les futurs cycles électoraux, à moins d'une volonté forte des partis politiques
- La règle actuelle de recevabilité des listes de candidats est la suivante : la loi prévoit à l'article 22 l'irrecevabilité des listes de partis ou de regroupements politiques qui n'ont pas atteint 60% des sièges en lice. Cette disposition s'applique dans les circonscriptions à plusieurs sièges. Selon cette règle, l'utilisation des femmes pour échapper aux conditions de recevabilité des listes aura un impact sur la qualité de l'intégrité électorale
- Il existe un risque que les listes où les femmes sont fortement représentées et susceptibles d'atteindre le seuil de 60%, notamment les partis politiques de femmes, les partis de jeunes et les partis sans bases nationales, soient rejetées faute de moyens financiers
- Le renforcement des capacités et le changement des mentalités au centre des institutions politiques sont essentiels pour garantir que les candidates élues ne soient pas confrontées à la discrimination, au harcèlement et aux stéréotypes sexistes lorsqu'elles sont élues. Sans un changement d'idéologie au cœur du domaine politique, les réformes juridiques ne peuvent garantir l'autonomisation et la protection des candidates.



## Prochains pas

- Renforcer les connaissances et les compétences des femmes dans la société civile, afin de renforcer leur confiance pour se présenter à des postes politiques
- Encourager les femmes de la société civile qui sont déjà au pouvoir à entrer dans la sphère politique et/ou à s'organiser dans des partis politiques dirigés par des femmes et des jeunes
- Fournir un soutien et une formation professionnelle aux partis politiques dirigés par des femmes et des jeunes qui n'ont peut-être pas accès à certains outils ou financements
- Organiser des campagnes de sensibilisation dans les villes, pour les prochaines élections de 2023, afin que la société civile ait une bonne compréhension de la réforme électorale, de la parité en politique, des candidats qui se présentent et pourquoi leur vote compte
- Renforcer la confiance, les compétences et l'autonomisation des femmes élues dans les missions parlementaires
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la parité des sexes pour les partis politiques, afin de s'assurer que les stéréotypes et les normes de genre ne se répandent pas dans les élections de 2023. Créer des campagnes de sensibilisation sur la masculinité positive pour changer l'état d'esprit du domaine politique
- Développer des projets axés sur la lutte contre la violence électorale, en particulier celle qui vise les femmes candidates
- Plaider pour l'harmonisation des dispositions constitutionnelles (concernant les hommes et les femmes) et de la loi dans les commissions constitutionnelles, en particulier dans toutes les matières qui touchent à la parité

Photo: ONU Femmes/Marina Mestres Segarra





Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kwakwa avec AGRIKCOM, bénéficiaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020. A Kwakwa, plus de 200 femmes bénéficient de ce partenariat qui vise à autonomiser économiquement les femmes rurales. Elles reçoivent des formations sur la transformation des produits agricoles locaux, l'éducation financière, l'autonomisation des femmes et l'éradication des violences basées sur le genre.





Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

2

AUTONOMISATION  
ÉCONOMIQUE DES  
FEMMES ET  
ENTREPRENEURIAT  
FÉMININ

# Rosnert Ludovic Alissoutin

Chef du programme  
Autonomisation économique des  
femmes et entrepreneuriat  
féminin et du "Projet de Réforme  
et de dissémination des textes  
de loi en faveur des femmes  
dans le cadre du PADMPME"



**A** lors qu'il suscitait, au départ, beaucoup d'inquiétudes de par son envergure et sa durée d'exécution relativement réduite, le Projet de Réforme et de dissémination des textes de loi en faveur des femmes dans le cadre du PADMPME a déjà fourni 80% des livrables à 6 mois de la fin et est en bonne position pour atteindre tous les résultats attendus d'ici juin 2023. Le projet est même allé au-delà des attentes en appuyant l'organisation des femmes entrepreneures et commerçantes en structures communautaires militantes, bénévoles et actives, en suscitant l'engagement formel des élus provinciaux à intégrer les besoins spécifiques des femmes dans la prise de décision, en dotant le ministère de l'Entrepreneuriat et des PME d'un plan inédit et validé consistant à enraciner le genre dans son mandat, ses missions, son organisation et ses interventions.

L'équipe a su profiter de sa pluridisciplinarité et surtout de l'expertise en de l'expérience d'ONU Femmes en la matière.

L'année 2023 sera consacrée essentiellement à la consolidation des acquis et l'amplification de la dissémination digitalisée



“

**Au PADMPME, nous considérons que la femme congolaise est une héroïne parce qu'elle supporte déjà le poids de l'économie du ménage. Notre objectif est de lui fournir l'accompagnement nécessaire pour sortir de cette économie de survie pour l'activité de croissance qui va renforcer son autonomie.**

**ALEXIS MANGALA NGONGO**

Coordonateur National PADMPME, RDC

## PLAIDOYER

**La République Démocratique du Congo est l'un des plus vastes pays d'Afrique avec d'immenses ressources naturelles et une population essentiellement jeune donc potentiellement dynamique (Kinshasa est la ville francophone la plus peuplée au monde). Paradoxalement, il est classé dans les rangs des pays les plus pauvres de la planète.**

Malgré un sous-sol d'une exceptionnelle richesse en matières premières et d'énormes potentialités de développement agricole et industriel, les interventions de l'Etat pour soulager les masses appauvries restent insuffisantes. Dans ces conditions l'entrepreneuriat apparaît comme une panacée. Mais là encore, l'Etat est interpellé : il doit catalyser un environnement favorable à l'initiative privée créatrice d'emplois et de revenus.

Le climat des affaires est une mesure de la conjoncture économique s'appuyant sur des calculs analytiques sur un ensemble d'enquêtes d'opinion et de sondages opérés auprès agents économiques suffisamment représentatifs sur une zone géographique donnée. C'est un indicateur avancé de l'économie, dans le sens où il peut permettre d'anticiper l'évolution future de la production industrielle par exemple. Cela permet de réaliser des prévisions de croissance, qui sont utilisées entre autres par le gouvernement pour prévoir ses recettes fiscales et mettre au point un projet de Loi de Finance. Il se décline aussi en un ensemble de facteurs pouvant avoir un impact sur la création et la viabilité des entreprises. Il peut s'agir de facteurs sociologiques, politique, juridique, infrastructurel, technologique, environnemental, etc. Par exemple,



*Visite au village de Kwakwa avec AGRIKCOM, bénéficiaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020. A Kwakwa, plus de 200 femmes bénéficient de ce partenariat qui vise à autonomiser économiquement les femmes rurales. Elles produisent des chips de plantain, de la farine de manioc, du miel, des légumes, des chips de noix de coco et d'autres produits qui sont distribués dans la région par AGRIKCOM. Photos: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*

l'absence de garantie sécuritaire ou une pression fiscale excessive peuvent polluer le climat des affaires et démobiliser les porteurs de projets économiques alors qu'à l'inverse, la stabilité politique ou l'allègement des procédures douanières peuvent favoriser la création d'entreprises.

Il est donc du devoir de l'Etat et de ses démembrements territoriaux et techniques d'encourager et de canaliser et d'accompagner l'initiative privée, mais en respectant le principe inamovible de l'égalité des citoyens. **Selon l'édition 2020 du rapport Les Femmes, l'Entreprise et le Droit, publié par la Banque mondiale, les femmes ne jouissent encore que des trois quarts des droits reconnus aux hommes alors qu'aucun pays ne peut déployer tout son potentiel sans la participation pleine et égale des femmes et des hommes.**

**L'égalité des sexes n'est pas seulement une cause juste, c'est aussi un facteur de croissance économique et de développement.** La RDC n'échappe pas à cette situation dans la mesure où les femmes qui se lancent dans l'entrepreneuriat subissent des discriminations de droit et de fait. La révision du code de la famille a permis de lever quelques restrictions iniques comme l'obligation d'obtenir l'autorisation du mari pour signer un contrat, enregistrer des terres, etc., mais les nouvelles dispositions ne sont ni suffisamment vulgarisées, ni correctement appliquées.

**Les femmes en RDC font face à des frais juridiques lorsqu'elles souhaitent accéder à des droits prévus par la loi ou à des ressources. Le manque de connaissance et d'accès, ainsi que la petite taille et le caractère informel de leurs unités de traitement, empêche les femmes de participer avec d'autres gros acheteurs dans la chaîne de valeur.**

La sécurité reste une préoccupation importante pour les femmes. **La violence et le harcèlement sexuels, que ce soit au travail ou sur le chemin du travail, demeurent une préoccupation majeure**

**pour les femmes dans tous les secteurs, mais principalement dans le secteur agricole et de l'agro-industrie.** Combiné avec l'accès limité aux terres et autres biens, cela mine la capacité des femmes à investir temps et ressources dans leurs entreprises (Banque Mondiale, 2018).

Pour contribuer à renverser cette tendance, ONU Femmes RDC est chargé, dans la composante « Environnement des Affaires » du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME), d'analyser, sous l'angle du genre, les textes régissant ou influençant le secteur privé en RDC, de disséminer celles qui sont favorables à l'entrepreneuriat féminin et d'impulser un plaidoyer pour la réforme de ceux qui ne le sont pas.

Nous, associations de femmes entrepreneures et organisations de promotion de l'entrepreneuriat féminin agissant tant au niveau national qu'au niveau local (Goma, Kinshasa, Lubumbashi et Matadi), saisissons cette opportunité pour adresser aux décideurs, aux communautés et aux partenaires cet appel collectif pour la réduction des contraintes du climat des affaires qui accablent le rayonnement de la femme entrepreneure en RDC ainsi que sa pleine participation à l'effort national et local de développement.



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

## INTRODUCTION AU PROJET

L'objectif du projet est de participer à l'amélioration de l'environnement des affaires à travers la contribution à la réforme du cadre juridique et l'application des lois en protection des droits économiques et sociales des femmes d'une part et d'autre part de contribuer à grande échelle à la dissémination de ces lois en vue de provoquer un changement d'attitudes et de comportement des acteurs; le but ultime étant que les femmes connaissent et exercent leurs droits économiques et bénéficient des mêmes opportunités en entrepreneuriat et emploi.

*3 paramètres sont à prendre en compte:*

### **L'HYPERTROPHIE DU SECTEUR INFORMEL**

La RDC est caractérisée par un secteur informel très important peu connecté aux marchés porteurs. Les unités de production informelles déclarent souffrir de contraintes d'écoulement de leurs produits, et souvent de difficultés d'approvisionnement en matières premières. Lorsqu'on ambitionne de déployer une politique d'appui à l'entrepreneuriat féminin, comment le faire avec méthode dans un secteur happé par la débrouillardise quotidienne et rebelle à toute systématisation ?

L'enregistrement et la formalisation permettent de s'insérer dans la légalité, mais aussi de sécuriser et de pérenniser

l'entreprise. Or, de telles préoccupations ne sont pas prioritaires chez les très petites entreprises dont les initiateurs et initiatrices sont plutôt accablées par l'immédiateté des besoins de survie et l'urgence de la dépense quotidienne du ménage. Cela est vrai surtout pour les femmes et les jeunes filles qui, généralement dépourvues de ressources pour lancer une activité entrepreneuriale d'envergure méritant d'être formalisées se contentent d'activités précaires et volatiles souvent liées à la résolution d'un problème précis dans le ménage. Dans ces conditions, les questions liées à la formalisation et l'accès à la commande publique ont peu d'attraction chez certaines femmes du secteur informel tenant des activités de survie. C'est pourquoi, en plus de la dissémination des textes favorables à l'entrepreneuriat des femmes, il faut mettre l'accent sur les bénéfices directs et concrets que les femmes peuvent tirer en les respectant.

Ainsi, la sensibilisation pour la formalisation doit mettre l'accent sur deux questions majeures : qu'est-ce que les femmes gagnent en formalisant leurs unités économiques ? Qu'est-ce qu'elles perdent en ne le faisant pas.

### **UNE GRANDE ÉQUATION : L'APPLICATION DES LOIS DISSÉMINÉES**

Il est apparu aux acteurs de la mise en œuvre du projet que la faible vulgarisation des différentes lois favorables aux droits des femmes



explique la méconnaissance de ces lois par la majorité de la population ; les pesanteurs culturelles expliquent la persistance de certains stéréotypes et pratiques néfastes au niveau communautaire et national.

Lorsque la loi est connue, l'attrait de la coutume et des pratiques bien ancrées est bien souvent encore plus fort que l'obligation de la respecter. En cas de conflit, l'application de loi est contournée en évitant de saisir le tribunal. La leçon à tirer de cette situation est que ce n'est pas parce que les lois favorables à l'entreprenariat féminin sont disséminées et connues qu'elles seront appliquées ; la dissémination doit s'accompagner de stratégies novatrices de communication destinées à favoriser l'appropriation (et pas seulement la connaissance) et par la suite, l'application de ces lois. La dissémination doit donc s'inscrire dans une démarche itérative où il faut constamment retourner vers les cibles pour les accompagner à l'application effective des lois et bonnes pratiques.

### **L'EXIGENCE D'UNE APPROCHE MICRO**

La plupart des théories développées sur le climat des affaires (fiscalité, accessibilité de la bourse des valeurs, exonérations fiscales, etc.) semble s'adresser à des milieux économiques où les entreprises sont majoritairement formelles et tracées. Les femmes de la RDC rencontrées à travers la dissémination communautaire, sans nier l'importance de ces questions classiques, ont manifesté des préoccupations plus immédiates et liées au

secteur informel qui cristallise l'écrasante majorité de leurs activités. En s'intéressant au microclimat des affaires, on s'aperçoit que les femmes entrepreneures et commerçantes se plaignent quotidiennement de maux plus concrets liés à l'insalubrité, au désordre et à l'insécurité des espaces dédiés au petit commerce, aux relations heurtées avec les collecteurs d'impôts, aux stigmatisations basées sur le genre, etc. L'approche micro amène à s'attaquer à des problèmes plus pratiques, plus spécifiques, avec plus de chances d'obtenir des changements palpables. Il est, par exemple, plus pratique de réorganiser l'espace dans un marché que de réviser la loi sur le petit commerce.

Dans ce sillage, le projet a initié, sur la base du feedback des séances de sensibilisation menées dans la dissémination communautaire, l'installation de points d'écoute et de concertation des femmes entrepreneures aux fins d'exploration des initiatives correctrices faisables en réponse aux revendications légitimes des femmes commerçantes.

Ainsi, si la philosophie d'ensemble du projet doit être maintenue, certaines activités pourraient être réajustées pour être plus proches des problèmes concrets à résoudre. Dans ce sillage, en plus d'une sensibilisation à grande échelle adressée à des cibles anonymes, les points d'écoute vont permettre de rassembler des éléments de plaidoyer pour les soumettre à des autorités de proximité (administrateurs de marché, bourgmestre) susceptibles d'apporter des solutions concrètes sans remue-ménage administratif.

# LE PROJET DE REFORME ET DE DISSEMINATION DES TEXTES DE LOI EN FAVEUR DES FEMMES DANS LE CADRE DU PADMPME : BILAN SOMMAIRE A MI-PAROURS

L'objectif de développement du **PADMPME** est d'appuyer la croissance des MPMEs et d'accroître les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes dans les zones ciblées (Matadi, Lubumbashi, Goma et Kinshasa).

Dans la sous-composante « Amélioration de l'environnement des affaires », ONU Femmes a conclu un partenariat avec le gouvernement pour contribuer à l'intégration du genre dans les textes, les politiques et les pratiques en entrepreneuriat. Dans ce sillage, il est prévu des activités de plaidoyer et de dissémination des textes pour favoriser l'entrepreneuriat des femmes.

En mi-octobre 2022, plus de 40 000 personnes dont 75% de femmes ont été touchées par la campagne de dissémination de cinq lois de base, les cliniques mobiles, les cliniques digitales, les sessions de plaidoyer, les causeries conscientisantes, les journées de mobilisation dans les marchés, les séances de sensibilisation sur la masculinité positive.

Dès le premier mois de la dissémination à grande échelle, des femmes entrepreneures touchées ont pris la résolution de sortir de l'informel, à l'image des 120 femmes de Matadi qui ont formalisé leurs entreprises, malgré l'absence du Guichet Unique de Création d'Entreprise dans cette localité.

Des Assemblées Provinciales formées sur l'intégration du genre ont pris la résolution formelle de tenir compte davantage des besoins spécifiques des femmes dans la prise de décision.

Le projet a mis en place, dans les 4 zones d'intervention, des **Alliances Communautaires pour l'Entrepreneuriat des Femmes (ACEF)** comme innovation au service de l'appropriation et la pérennisation.

Les ACEFs sont des structures souples basées sur le volontariat avec comme rôle principal de mener une sensibilisation de proximité dans le cadre des activités de dissémination initiées par le projet. Elles sont impliquées dans les activités de dissémination et de communication pour le changement de comportement et survivront à la fin du financement grâce à l'engagement militant.



Photo: ONU Femmes (Marina Mestre Segarra)

L'audit genre du ministère de l'Entrepreneuriat et des PME a permis d'ériger un plan consensuel d'intégration du genre cristallisant les actions d'urgence à mener pour enraciner l'égalité et l'équité dans ce ministère, plus particulièrement dans son mandat, ses missions, son organisation et ses interventions.

Les études réalisées **(i) étude d'impact environnemental et social, (ii) étude des textes juridiques, (iii) étude des connaissances, attitudes et pratiques sur l'entrepreneuriat, (iv) portrait de la femme entrepreneure en RDC**, ont permis de capitaliser une masse critique d'informations sur les textes favorables ou non à l'entrepreneuriat des femmes, le niveau de connaissance et d'application de ces textes, les réformes juridiques nécessaires, les contraintes institutionnelles et sociologiques du climat des affaires, les contraintes spécifiques de la femme entrepreneure en RDC (déficit d'informations sur la réglementation et les services offerts, stigmatisation, tracasseries administratives et douanières basées sur le genre, arnaque fiscale, etc.).



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



Photo: ONU Femmes / Yulia Panevina

## Plus de 40 000 personnes, dont 75% de femmes ont été touchées par la campagne de dissémination

Dans le même sillage, le **partenariat stratégique avec l'Institut National de la Statistique** a donné naissance à un document de référence matérialisant des données désagrégées, chiffrées, datées et cartographiées ainsi qu'une base de données inédite sur l'entrepreneuriat des femmes, en particulier dans les 4 villes d'intervention du projet.

Un processus a été déclenché pour l'installation de points d'écoute et d'échange pour les femmes entrepreneures et commerçantes dans les marchés et autres lieux d'exercice des activités entrepreneuriales. Enfin, la digitalisation de la campagne de dissémination et de plaidoyer a été amorcée pour accélérer le changement de comportement.

## DISSEMINATION COMMUNAUTAIRE

Mars, Avril et Mai 2022

## LE CHOIX DE 5 TEXTES QUI ONT CONSTITUÉ LE CŒUR DE LA DISSEMINATION COMMUNAUTAIRE

En mars, avril et mai 2022, le processus de phase-pilote de dissémination communautaire de textes de loi en faveur des femmes dans le cadre du PADMPME a eu lieu à Kinshasa, Lubumbashi, Matadi et Goma.

Ce processus a permis à ONU Femmes de savoir s'il faut organiser la dissémination des textes de lois, quelles sont les lois sur lesquelles l'accent devrait être mis ?

Pendant la phase-pilote, 5 textes ont été mis en exergue. Comment expliquer le choix de ces 5 textes ? Réponse donnée par le Représentant résident d'ONU Femmes, Adama Moussa dans l'extrait de son discours lors du lancement de la campagne de dissémination des droits économiques des femmes à grande échelle.

« Cette phase-pilote nous a permis de comprendre et nous avons toujours compris que la femme entrepreneure est d'abord une épouse, une mère et entrepreneure et tout cela en même temps, ce qui n'est pas du tout évident, c'est pour cela que dans le texte que nous avons bien voulu disséminer, nous avons mis l'accent sur 5 textes. » a déclaré Adama Moussa.

## 1

## Le code de la famille

Parce que le code de la famille permet de réguler les ménages et dans ce code de la famille nous avons pris une disposition assez spécifique, celle qui concerne l'autorisation maritale qui en réalité, a été supprimée, mais qui continue une fois de bloquer certains maris, certains hommes, qui n'ont encore pas compris que la femme n'a pas besoin, n'a pas attendu la suppression de cette autorisation pour commencer à chercher faire des choses au profit de la famille, du ménage, nous avons voulu vulgariser cette disposition pour ceux qui n'ont pas encore compris, qu'ils comprennent davantage et ensuite les demander d'accompagner.

## 2

## Le code de travail

Dans ce code du travail, il y a toute la question de la protection de la femme enceinte. Comment ne pas comprendre qu'une femme, la mère de l'humanité, et surtout quand elle doit donner la vie, ait besoin d'être protégée.

Toutes les femmes ont besoin de protection, surtout en milieu du travail, notamment celles enceintes.

### 3

#### Violences basées sur le genre

Le harcèlement sexuel en milieu de travail, est un élément très important, une violence extrêmement grave sur laquelle il faut attirer l'attention du monde du travail. Il faut informer que tout comme dans la sphère domestique, dans la sphère professionnelle les violences ne sont pas autorisées et les femmes doivent être protégées contre toutes ses formes.

### 4

#### Le traité de l'OHADA

Dans ce traité, c'est la question du statut d'entrepreneuriat qui consiste en entrepreneuriat individuel. La première industrie a commencé au niveau de la cuisine, on n'apprend pas aux femmes à transformer, elles le savent déjà, c'est pour cela que l'entrepreneuriat pour les femmes commence dans la cuisine, dans le ménage. Il est donc important de favoriser davantage la question de l'entrepreneuriat féminin de façon individuelle. La femme est une entrepreneure individuelle, qu'elle soit dans la cuisine, dans son ménage, , au marché, elle est une entrepreneure, il faut surtout reconnaître son statut.

**Toutes les femmes ont besoin de protection, surtout en milieu du travail, notamment celles enceintes.**

### 5

#### Le Guichet unique de création d'entreprise

Le guichet unique est une grande opportunité. L'attention de toutes les femmes : Vous avez un instrument extrêmement important qui va à la fois vous permettre de réduire le délai de formalisation pour le rendre plus court, réduire le coût. Et du coup, Le guichet unique vous permet de sortir de l'informel, et peut vous aider à formaliser ce que vous savez faire déjà, et demander davantage d'accompagnement.



**« ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER, C'EST POSSIBLE POUR LA FEMME MARIÉE, CAR LA LOI L'AUTORISE »**



*Panneaux géants pour sensibiliser les gens sur les textes de loi qui apparaîtront à Kinshasa en 2023. Photo © ONU Femmes*

## DISSEMINATION AUX PROVINCES

## GOMA

Dans le cadre de la campagne de dissémination communautaire centrée sur les 5 textes de lois dans les marchés et les églises à Goma, 7 marchés ont été pour les sensibilisations et 7 églises pour des causeries éducatives. Les messages ont été traduits en langue nationale pour mieux faire passer le message.

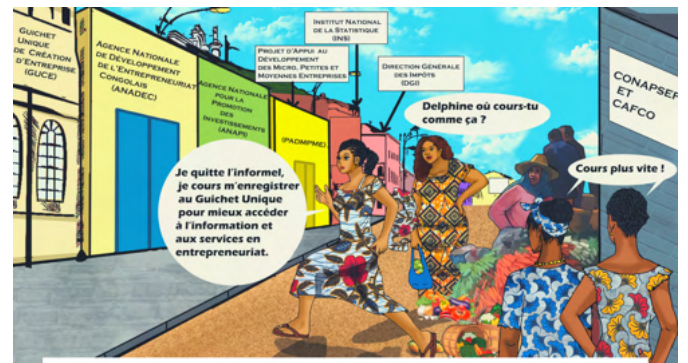
L'approche est centrée sur la sensibilisation et la mobilisation des responsables des marchés et des lieux de culte avec, pour finalité, de les amener à s'approprier la promotion de l'entrepreneuriat des femmes. Pour les causeries, la démarche consistait à présenter ONU Femmes, puis le projet de réforme et de dissémination avant de donner la parole aux disséminateurs. Pour les marchés, les disséminateurs ont eu recours aux minis exposés en longeant les étalages et en échangeant avec les commerçantes et commerçants. Les acheteurs, visiblement intéressés étaient également sensibilisés.

## LUBUMBASHI

Dans la ville de Lubumbashi, à travers les causeries et les sensibilisations dans les marchés, 505 personnes ont été touchées dont 2588 femmes et 917 hommes. Au titre des résultats immédiats, il faut noter que les entrepreneurs hommes et femmes non dotés des documents administratifs requis, ont manifesté leur engagement à formaliser leurs entreprises auprès du guichet compte tenu de l'information reçue sur l'allègement des coûts et la réduction des délais d'enregistrement.

Au-delà des acteurs et actrices du secteur privé, les participants et participantes se sont engagé-es à restituer les informations clé reçues auprès de leurs familles respectives et auprès des femmes et de jeunes filles entrepreneures qui n'ont pas pu assister aux séances de sensibilisation.

L'un des facteurs de réussite de cette dissémination communautaire est l'utilisation des entrepreneurs hommes et femmes membres du comité de plaidoyer pour la diffusion des messages. Ces acteurs et actrices déjà engagé-es puisqu'ils-elles sont membres d'un comité militant et bénévole ont bénéficié d'oreilles attentives comme tenu de leur familiarité avec les milieux de l'entrepreneuriat dans la province.



**« FEMMES, JEUNES, POUR  
SÉCURISER ET GARANTIR  
VOS AFFAIRES,  
ENREGISTREZ VOTRE  
ENTREPRISE À MOINDRE  
COÛT ET EN PEU DE  
TEMPS AU  
GUICHET UNIQUE »**



Panneaux géants pour sensibiliser les gens sur les textes de loi qui apparaîtront à Kinshasa en 2023. Photo © ONU Femmes

L'utilisation alternée du français et du swahili, suivant les circonstances a aidé à une bonne compréhension des messages. L'implication de certains administrateurs des marchés aux côtés des disséminateurs et disséminatrice ont favorisé l'écoute attentive des cibles. L'engouement noté dans cette dissémination communautaire est prometteuse. Elle est de bon augure pour l'appropriation et la pérennité de la dynamique enclenchée. L'engagement bénévole du comité de plaidoyer est un indicateur de sa volonté de poursuivre l'action sans attendre l'accompagnement d'ONU Femmes. L'adhésion populaire des femmes commerçantes à cette campagne est aussi un atout ; il montre que ces femmes ont compris qu'au-delà de l'accès au financement régulièrement évoqué comme contrainte, le respect des droits économiques, à travers l'application effective et correcte des lois, liées à l'entrepreneuriat est une question prioritaire et fondamentale.



Panneaux géants pour sensibiliser les gens sur les textes de loi qui apparaîtront à Kinshasa en 2023 . Photo © ONU Femmes

## MATADI

Dans le courant du mois de mars 2022, ONU Femmes à Matadi a entrepris des activités de dissémination communautaire centrées sur 5 textes stratégiques (code de la famille, code du travail, Décret sur le Guichet unique de création d'entreprise, loi sur les violences sexuelles, textes OHADA) ont permis aux femmes et aux filles, hommes et garçons entrepreneurs de prendre conscience sur les enjeux de genre dans le climat des affaires.

Les femmes entrepreneures et commerçantes dont l'écrasante majorité n'a pas enregistré l'activité économique se sont engagées à formaliser leur business auprès du tribunal du commerce, en l'absence de guichet unique de création d'entreprise dans la province et à vulgariser les messages captés auprès des autres femmes, entrepreneures potentielles. Sensibilisés sur la valeur ajoutée de la participation économique des femmes, les hommes touchés se sont engagés à un meilleur respect des droits économiques des femmes. Au chapitre des leçons, il faut noter que l'utilisation de diverses langues (Kikongo, lingala, français) selon les catégories de personnes rencontrées a grandement facilité la transmission du message.

Par ailleurs, en amplifiant la domination maritale sur la base de stéréotypes coutumiers, les hommes constituent un grand obstacle à la promotion de l'entrepreneuriat féminin, d'où la nécessité de les conscientiser davantage.

Enfin, le caractère communautaire de cette dissémination a favorisé des échanges qui ont permis aux cibles de bien comprendre le message par le jeu de questions/réponses. Une telle approche est à privilégier, car certains types de sensibilisation de grande envergure touchent des cibles anonymes et ne permettent pas de capter le feedback.

## KINSHASA

Parmi les activités phares qui ont eu lieu cette année au courant du mois de mars pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes, notons les sensibilisations dans les églises et les causeries conscientisantes organisées par ONU Femmes avec ses partenaires regroupés au sein des mécanismes communautaires notamment le Comité Provincial de Plaidoyer (COPROP) et les ACEF (Alliances Communautaires pour l'Entrepreneuriat Féminin).

L'objectif de ces sensibilisations et les causeries conscientisantes était de faire connaître aux femmes et aux jeunes les textes de lois qui leur sont favorables pour améliorer leur climat des affaires et aussi leur rappeler les devoirs qui leur incombent en tant qu'entrepreneurs.

La présidente du Forum de l'Entrepreneuriat des Femmes Congolaises (FEFCO), Marie Helene Ngoie, rencontrée à l'église St Jeanne d'Arc où elle faisait la sensibilisation, a déclaré que beaucoup de femmes ignorent les avantages contenus dans certaines lois du pays. **« Nombreuses sont quelque part, ignorantes par rapport à nos lois, par rapport à tout ce que nous avons comme avantages étant que femme, étant que femme entrepreneure, étant que femme qui travaille et qui peut profiter**

**les deux tout en étant travailleuse et entrepreneure. C'est un devoir pour nous de sensibiliser la femme qu'elle soit informée, qu'elle soit formée, qu'elle sache qu'elle n'est pas seule, elle est accompagnée par les lois, le gouvernement lui donne le droit de travailler, de quitter l'informel vers le formel, c'est-à-dire obtenir tout ce qui a comme document au niveau de guichet unique et elle va travailler aisément. »**

Elle a ajouté que souvent dans l'ignorance, les femmes entrepreneures enregistrent beaucoup de pertes : **« Elles sont victimes de tracasseries, il y a des gens qui s'amènent, tu dois payer tel document, tu dois payer ceci, cela et tout en étant ignorante, elle paie tout le temps et à la fin du mois, elle va se retrouver qu'elle a beaucoup plus dépensé que gagné de l'argent. »**

Différentes organisations ont sillonné six églises de la ville de Kinshasa pour sensibiliser sur les cinq lois sélectionnées dont la loi sur le code de la famille, code de travail, les violences sexuelles, la loi sur l'OHADA et la création du guichet Unique.

Gloria, étudiante, fonctionnaire publique et propriétaire d'un petit business où elle vend des yaourts, les gaufres qu'elle fabrique elle-même, a été l'une de 291 personnes sensibilisées à l'église Mangebo. Quelques jours après la sensibilisation, elle nous confie qu'avant la sensibilisation, elle a toujours été réticente pour légaliser son business parce qu'elle craignait qu'en allant chercher les documents, qu'elle se fasse escroquer.



Mais en apprenant qu'au Guichet Unique de création d'entreprise, elle peut légaliser son entreprise en payant seulement 30 USD par an et avoir ses papiers dans trois jours, elle a pris la résolution de le faire.

**«Je compte le faire parce qu'avec la patente obtenue à la commune, tu n'as pas la probabilité d'avoir un crédit, avec les documents légaux, ça peut me propulser, je peux ouvrir à un autre endroit »** a-t-elle fièrement déclaré.

La première causerie conscientisant a eu lieu avec les organisations des femmes et jeunes entrepreneurs animés par les experts de l'ANADEC et la seconde avec les femmes commerçantes de Kinshasa organisée en collaboration avec le Commissariat Général en charge des Affaires Sociales, Genre, Famille et Personnes Vulnérables. Lors d'une des causeries conscientisant, Rosnert Ludovic, chef de mission du projet de réforme et de dissémination des textes de lois en faveur des femmes dans le cadre du PADMPME a déclaré : **« Ce que nous faisons maintenant, c'est la dissémination, mais c'est aussi de la collecte des éléments de plaidoyer parce que vous n'irez pas devant l'Assemblée nationale pour faire des revendications vagues, vous direz, nous voulons ceci, nous voulons cela, donc on est en train de récolter tout ça pour faire un document solide qu'on présente aux autorités pour leur dire des choses claires. Nous voulons un guichet unique, par exemple, des paiements des impôts, nous voulons des sanctions contre les voutours fiscaux qui viennent réclamer des taxes qui ne sont pas prévues par la loi. »**

Au total, deux causeries conscientisantes et six sensibilisations ont eu lieu au courant de ce mois de mars et 1305 personnes dont 899 femmes, 321 jeunes et 85 hommes ont été touchés.

Les neuf organisations notamment, FEPAKIN (Fédération des Paysans producteurs Agricoles de Kinshasa), RENAFER ( Réseau National des Associations des Femmes Rurales), RENADEF (Réseau National des ONG pour le Développement de la Femme), FEFCO (Forum d'entrepreneuriat des Femmes Congolaises), RAF ( Réseau Action Femme), LHAAPS, AFEECO ( Association des Femmes Entrepreneures du Congo), COPEMECO (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) et NCCN RDC (Nouvelle Chambre de Commerce Nationale), qui ont travaillé volontairement pour faire ces sensibilisations, vont bientôt se retrouver pour évaluer, tirer des leçons et préparer un argumentaire pour le plaidoyer. Cette phase pilote de dissémination communautaire va permettre de préparer la dissémination à grande échelle qui va débiter le mois prochain.



Photo © ONU Femmes

## LEÇONS TIRÉES DE LA DISSEMINATION COMMUNAUTAIRE

**Les leçons apprises dans cette phase communautaire sont fondamentales ; elles serviront de boussole d'abord au consultant en communication qui sera recruté pour poursuivre et finaliser la phase pilote et ensuite au partenaire de mise en œuvre qui sera chargé du volet dissémination.**

### La confirmation de l'hypothèse de départ et l'ampleur de la tâche

En activant le levier de la dissémination pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, le projet pose l'hypothèse selon laquelle la faible connaissance des textes sur l'entrepreneuriat par les femmes entrepreneures et les communautés en général est l'un des freins à cet entrepreneuriat. L'étude d'impact environnemental et social menée en début de projet a révélé que 87% des femmes interrogées ignorent les textes sur l'entrepreneuriat y compris ceux qui leur sont favorables. Le contact avec les communautés et les femmes entrepreneures à travers la dissémination communautaire a encore montré l'ampleur de l'ignorance des textes sur l'entrepreneuriat et de leur mauvaise application sur le terrain (Décret sur le guichet unique, lois fiscales, etc.).

L'Etat, à travers l'Agence Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat Congolais – ANADEC et le Guichet Unique de Création d'Entreprise – GUCE notamment a entrepris des sessions de vulgarisation des textes sur

l'entrepreneuriat, mais la sous information persiste. De plus, les contenus de ces sessions ne sont pas toujours sensibles au genre., Les femmes entrepreneures et en particulier les femmes commerçantes ignorent généralement les dispositions basiques liées à l'exercice de leurs activités : existence du guichet unique, droits de douane à la frontière, montant réglementaire de la patente, caractère infractionnel du harcèlement sexuel, etc. Ainsi, si le plaidoyer pour la réforme des politiques et des textes peu favorables à l'enracinement du genre dans le climat des affaires reste pertinent, l'exploitation, par les femmes entrepreneures des dispositions qui leur sont déjà favorables est une nécessité évidente.



## La proximité comme gage de l'appropriation

Un film télévisé, un spot publicitaire, une campagne sur les réseaux sociaux permettent de toucher un large public. Mais la transmission du message n'est jamais une fin en soi. Elle s'attache à un résultat dont l'atteinte est à rechercher dans la réaction de l'émetteur. Les femmes entrepreneures, détentrices de la bonne information, doivent s'organiser en réseaux forts et crédibles pour relayer l'information auprès des femmes et communautés non touchées et porter le plaidoyer auprès des autorités et des populations. Mais cela n'est vraiment possible qu'à travers une relation réelle et de proximité à travers laquelle le partenaire technique détaille les messages pour en clarifier les enjeux, puis appuie et oriente la mobilisation consécutive à la prise de conscience.

C'est pourquoi, l'une des principales recommandations à faire au consultant de la phase pilote, est, à côtés d'outils de communication certes à grand spectre, mais dépersonnalisés, de produire des outils de proximité qui favorisent le contact entre ONU Femmes et les leaders des femmes entrepreneures aux fins d'appui-conseil.



Photo © ONU Femmes

## L'exigence d'une approche micro

La plupart des théories développées sur le climat des affaires (fiscalité, accessibilité de la bourse des valeurs, exonérations fiscales, etc.) semble s'adresser à des milieux économiques où les entreprises sont majoritairement formelles et tracées. Les femmes de la RDC rencontrées à travers la dissémination communautaire, sans nier l'importance de ces questions classiques, ont manifesté des préoccupations plus immédiates et liées au secteur informel qui cristallise l'écrasante majorité de leurs activités. En s'intéressant au microclimat des affaires, on s'aperçoit que les femmes entrepreneures et commerçantes se plaignent quotidiennement de maux plus concrets liés à l'insalubrité, au désordre et à l'insécurité des espaces dédiés au petit commerce, aux relations heurtées avec les collecteurs d'impôts, aux stigmatisations basées sur le genre, etc. L'approche micro amène à s'attaquer à des problèmes plus pratiques, plus spécifiques, avec plus de chances d'obtenir des changements palpables. Il est, par exemple, plus de réorganiser l'espace dans un marché que de réviser la loi sur le petit commerce.

Dans ce sillage, le projet envisage, sur la base du retour d'information issu des séances de sensibilisation menées dans la dissémination communautaire, une analyse approfondie des marchés de Zando et Ziguida dans la ville de Kinshasa, aux fins d'exploration des initiatives correctrices faisables en réponse aux revendications légitimes des femmes commerçantes

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE DISSEMINATION DES DROITS ECONOMIQUES DES FEMMES A GRANDE ECHELLE

Le coup d'envoi de la campagne de dissémination à grande échelle a été donné jeudi 9 juin par le conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Entrepreneuriat, des Petites et Moyennes Entreprises, Popol Biabia, en présence du Représentant Résident de ONU Femmes, Adama Moussa, la conseillère du Ministre du Genre, Famille, Enfant, Mme Clémence Mujinga et le Coordonnateur National du PADMPME, Alexis Mangala. Etaient également présentes, les institutions étatiques qui œuvrent pour l'amélioration du climat des affaires des femmes tels que ANADEC, Guichet Unique de Création d'Entreprise, ANAPI, Institut National de la Statistique, ainsi que les organisations des femmes entrepreneures regroupées au sein du Consortium National de Plaidoyer et Sensibilisation pour l'Entrepreneuriat Féminin (CONAPSEF) et le Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise (CAFCCO), partenaires de ONU Femmes dans le projet de réforme et de dissémination des textes de lois en faveur des femmes.

Ce lancement marque la fin de la phase pilote de dissémination. Plusieurs associations de femmes entrepreneures, sur la base du volontariat et du militantisme, ont sillonné depuis le mois de mars les marchés, les écoles et autres lieux de rassemblement à Kinshasa, Matadi, Lubumbashi et Goma pour faire connaître les 5 lois choisies pour cette phase pilote.

Elles ont ainsi sensibilisé sur le code de famille, le code de travail, la loi sur les violences sexuelles, le traité de l'OHADA et le décret sur le guichet unique de création d'entreprise.

Dans son mot d'ouverture, le représentant du ministre de l'Entrepreneuriat et des PME a commencé par informer le public que le projet de loi sur l'entrepreneuriat et les start-ups a été déposé au bureau de l'Assemblée Nationale. Il a invité tous les acteurs et actrices présent(e)s dans la salle, selon leurs capacités et leur milieu d'intervention, à soutenir cette activité. En effet, si ce texte de loi est accepté, on ne parlera plus de ces 5 textes de lois sur lesquels ONU Femmes et ses partenaires ont sensibilisé pendant la phase pilote, parce que certaines auraient trouvé réponse grâce à l'adoption de cette loi en intégrant le genre. Il a aussi donné une deuxième information capitale en ces mots: **« Le gouvernement de la RDC est en pourparlers avec la Banque Mondiale pour obtenir la mise en œuvre du projet TRANSFORME à travers lequel un volet important concernant les femmes sera largement pris en compte. »**



Photo © ONU Femmes

La Représentante du Ministre du Genre a exhorté les femmes à connaître les lois qui les protègent. **« Il y a longtemps qu'on a abrogé le texte sur l'autorisation maritale, mais on constate souvent que les femmes ne connaissent pas cette loi »**, a-t-elle ajouté.



Photo © ONU Femmes

**« Il y a longtemps qu'on a abrogé le texte sur l'autorisation maritale, mais on constate souvent que les femmes ne connaissent pas cette loi »**

Par ailleurs, le coordonnateur du projet PADMPME a rappelé que des ateliers de consultation ont été organisés avec des partenaires publics et privés, présents dans la salle, afin d'identifier les moyens les plus appropriés de dissémination. « Les outils potentiels pour la dissémination incluent les instruments de marketing social et de campagnes pour le changement de comportements : les radios communautaires, les émissions de télévision y compris des feuilletons, des affiches, des insertions dans les journaux, des bandes dessinées, et d'autres moyens de sensibilisation hors-média tel que le théâtre et les chansons dans les langues locales. » a-t-il précisé.

Par ailleurs, le coordonnateur du projet PADMPME a rappelé que des ateliers de consultation ont été organisés avec des partenaires publics et privés, présents dans la salle, afin d'identifier les moyens les plus appropriés de dissémination. « Les outils potentiels pour la dissémination incluent les instruments de marketing social et de campagnes pour le changement de comportements : les radios communautaires, les émissions de télévision y compris des feuilletons, des affiches, des insertions dans les journaux, des bandes dessinées, et d'autres moyens de sensibilisation hors-média tel que le théâtre et les chansons dans les langues locales. » a-t-il précisé.

Après avoir salué le mérite de la femme entrepreneure, le représentant de ONU Femmes a rappelé que la mission de ONU Femmes au sein du PADMPME vient renforcer ce que l'organisation faitière pour l'autonomisation de la femme faisait déjà. **« Nous avons engagé un processus de phase pilote qui nous permet de dire si on doit faire la dissémination des lois, quelles sont les lois sur lesquelles on doit mettre l'accent. »** a-t-il déclaré.

ONU Femmes a déjà identifié dans les 4 villes où sont mises en œuvre les activités du PADMPME, quelques partenaires pour l'appuyer dans la dissémination des textes favorables à l'entrepreneuriat des femmes et le plaidoyer.



Photo © ONU Femmes

En ce qui concerne la ville de Kinshasa, CAFCO va s'occuper de la dissémination. « CAFCO considère que les actions qui seront menées dans le cadre de ce projet, vont contribuer à impliquer autant la femme elle-même que les décideurs à accompagner les initiatives des femmes entrepreneures. » a déclaré la représentante de cette organisation lors de cette cérémonie. Le plaidoyer sera porté par CONAPSEF qui regroupe en son sein 12 organisations de femmes entrepreneures qui ont comme ambition commune de fédérer les associations des femmes entrepreneures pour servir d'interface nationale, régionale et internationale. Dès le lancement officiel de la campagne par le représentant du ministre de l'Entrepreneuriat et PME, les officiels ont visité les stands installés dans la grande salle du Pavillon 22 de la FIKIN. Ces stands étaient tenus par l'ANADEC, l'ANAPI, l'INS et le Guichet unique qui a été délocalisé et mobilisé pour enregistrer sur place les femmes entrepreneures désireuses de quitter l'informel.

Après la cérémonie solennelle, les participants se sont retrouvés en atelier pour suivre et échanger sur la présentation de l'esquisse du plan de communication pour le changement de comportement (CCC) ainsi que le profil de la femme entrepreneure.



Photo © ONU Femmes



Panneaux géants pour sensibiliser les gens sur les textes de loi qui apparaîtront à Kinshasa en 2023. Photo © ONU Femmes



Panneaux géants pour sensibiliser les gens sur les textes de loi qui apparaîtront à Kinshasa en 2023. Photo © ONU Femmes



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kapulwa avec la ONG Sud-Ouest Développement, pour le suivi du projet 2016-2017: Appui au renforcement du pouvoir économique des femmes dans les zones rurales et péri-urbaines en province du Haut-Katanga. Le programme de formation certifiée en maçonnerie pour les jeunes femmes et hommes du village élargit les opportunités de travail des jeunes à la fin de leurs études.



## ONU Femmes RDC sensibilise sur la masculinité positive lors du championnat scolaire panafricain



Photo : ONU Femmes / Adriana Borra.

La capitale de la République Démocratique du Congo a abrité du 19 au 20 février 2022 la première édition du championnat scolaire panafricain. Ce tournoi a connu la participation de 6 pays dont l'Afrique du Sud, le Bénin, la RDC, l'Ethiopie, le Maroc et le Sénégal dans deux versions, féminine et masculine.

La Secrétaire Générale de la FIFA a expliqué la raison d'une compétition d'une si grande envergure pour les écoliers : **« Ces enfants, nous tenons à ce qu'un jour, ils représentent le modèle dans leur communauté et également pour le pays et qu'ils soient acteurs de développement à travers cette formation »**. Elle souhaite que les enfants utilisent le sport pour acquérir des valeurs véhiculées par le football en général que sont :

**« La lutte contre la discrimination, la masculinité positive et toute forme de biais par rapport au social. »**

ONU Femmes RDC, à travers son Projet d'Appui au Développement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME) dans le cadre des activités de mobilisation pour le changement de comportements issus de normes socio-culturelles discriminatoires envers les femmes et de promotion de la masculinité positive, a profité de ce championnat scolaire panafricain pour sensibiliser lors d'ateliers, les joueurs, joueuses et toutes les parties prenantes concernées par ce championnat sur la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la promotion des droits des femmes y compris sur l'engagement des hommes et des garçons pour la masculinité positive.



« Une telle compétition est un moment clé pour ONU Femmes pour promouvoir l'égalité des sexes. Nous travaillons en collaboration avec la FIFA pour rendre le football toujours plus accessible aux jeunes filles et aux femmes, ainsi que de diffuser divers contenus à caractère sportif pour promouvoir l'égalité des sexes. » a déclaré Adama Moussa, Représentant d'ONU Femmes En RDC.

Par ailleurs, la Secrétaire Générale de la FIFA reconnaît qu'il existe des discriminations vis-à-vis non seulement des femmes mais aussi des minorités dans le football. A travers cette compétition, la FIFA veut transmettre des compétences de vie aux enfants : « **Leur permettre de s'accepter en tant que femme, en tant qu'être humain, également montrer aux garçons qu'ils devraient évoluer dans un esprit d'égalité, de tolérance vis-à-vis des femmes et également de l'acceptation de la diversité**», a-t-elle insisté



Photo: ONU Femmes / Adriana Borra.



Photo: ONU Femmes / Adriana Borra.



Photo : ONU Femmes / Adriana Borra.

**« Les travaux domestiques sont pour les filles, et le sport c'est pour les garçons et nous essayons de corriger ces préjugés en permettant aussi aux filles de pratiquer le sport et de dire également aux garçons qu'il n'y a pas de honte à aider sa maman, sa sœur, également sa future femme dans les travaux ménagers »**

Elle a ajouté qu'en réalité les bases de l'éducation en Afrique ont toujours tendance à diviser socialement les garçons et les filles ; **« les travaux domestiques sont pour les filles, et le sport c'est pour les garçons et nous essayons de corriger ces préjugés en permettant aussi aux filles de pratiquer le sport et de dire également aux garçons qu'il n'y a pas de honte à aider sa maman, sa sœur, également sa future femme dans les travaux ménagers ».**

Pour rappel, ONU Femmes a signé un protocole d'accord avec la FIFA depuis juin 2019 pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles par le biais du football. Ceci afin de renforcer leurs compétences en matière de leadership, leur confiance en elles et leur autonomie et pour prévenir toute forme de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel.



Photo : ONU Femmes / Adriana Borra.

**Selon le Recensement Général des Entreprises menée par l'Institut National de la Statistique en 2019, la non-possession du numéro d'identification de la sécurité sociale concerne presque toutes les unités économiques en RDC (99,4%).** Cette tendance s'observe également pour la possession des autres documents que sont le RCCM (96,9%), le Numéro d'Identification Nationale – IDNAT (97,3%) et le numéro d'identification fiscale – NIF (98,2%). Ainsi, 0,4% des unités économiques en RDC possèdent tous les documents officiels requis. 0,5% des unités économiques tiennent une comptabilité formelle OHADA. 0,2% tiennent une comptabilité formelle autre que OHADA. 38,5% tiennent une comptabilité non formelle (carnets, notes personnelles, etc.) 62,8% des entreprises ne tiennent pas de comptabilité écrite.



Arlene Agneroh, spécialiste ONU Femmes d'Autonomisation économique des femmes . Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.

La RDC est caractérisée par un secteur informel très important peu connecté aux marchés porteurs. Les unités de production informelles déclarent souffrir de difficultés d'écoulement de leurs produits, et souvent de difficultés d'approvisionnement en matières premières.

**Lorsqu'on ambitionne de déployer une politique d'appui à l'entrepreneuriat féminin, comment le faire avec méthode dans un secteur happé par la débrouillardise quotidienne et Rebel à toute systématisation ?**

**Comment adresser des politiques publiques cohérentes et stables à un secteur privé happé par l'informel donc par la déstructuration avec une hétérogénéité allant des activités précaires de survie aux petites et moyennes entreprises, à cheval sur la formalité et l'informalité ?**

**Comment promouvoir l'accès des entreprises à la commande publique lorsque moins d'un pour cent d'entre elles remplit les conditions minimales (existence juridique, identité bancaire, etc.) de contractualisation ?**

Les critères d'appréciation du climat des affaires doivent être adaptés, pour la RDC, à l'hypertrophie du secteur informel ainsi qu'à la taille très réduite et l'anémie financière des unités économiques qui y évoluent.

Les délais d'enregistrement, les procédures administratives compliquées et les coûts administratifs sont autant de facteurs qui concourent à décourager davantage les entrepreneurs d'opérer légalement. En conséquence, le non-respect des lois devient le seul moyen de survivre (Latouche, 1991). Par ailleurs, aspirées par les tâches domestiques et souvent frappées par l'analphabétisme, les femmes ont peu d'opportunités pour accéder à l'information sur le marché.

L'enquête par grappes à indicateurs multiples avec volet paludisme (MICSPalu, RDC, 2018) indique que le pourcentage de femmes de 15-49 ans qui,

au moins une fois par semaine, lisent un journal ou un magazine, écoutent la radio et regardent la télévision est de 1,5% contre 5,5% chez les hommes.

Malgré la difficulté d'intervenir dans ce secteur quasi-chaotique malgré les avancées, les appuis sont vivement attendus. En effet, c'est dans l'économie informelle que se concentre la majorité des femmes et des pauvres, or c'est aussi à ce niveau que les efforts des instances officielles en matière de protection sociale sont largement insuffisants. Les femmes font essentiellement le commerce des denrées périssables, avec une forte concurrence et des taux de déperdition élevés ; elles sont souvent à peine capables de générer des revenus suffisants pour renouveler leur stock et achètent souvent à crédit aux fournisseurs à des conditions très défavorables. Raison pour laquelle leurs emplois restent précaires.



Une entrepreneure vivant avec handicap expose ses produits à la FIKIN. Photo © ONU Femmes.

## L'amélioration de l'environnement des affaires des femmes, au menu des échanges entre la Directrice Régionale d'ONU Femmes et les entrepreneurs

**Lors de son passage à Kinshasa, la Directrice régionale d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, Oulimata Sarr, s'est entretenue avec les femmes et les jeunes entrepreneurs congolais pour s'imprégner des défis qu'ils rencontrent en tant qu'entrepreneurs et partager avec eux quelques astuces pouvant les aider à améliorer leur climat des affaires.**



*Mme Oulimata Sarr, ancienne Représentante Régionale WCARO d'ONU Femmes. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.*

Madame Oulimata Sarr était ravie de rencontrer les différentes organisations de femmes et jeunes entrepreneurs, partenaires d'ONU Femmes dans le chapiteau du Collège Boboto le 30 mars. Experte en autonomisation économique, elle a partagé avec elles son expérience en échangeant sur les réformes facilitant l'environnement des affaires basées sur les cinq principes de « doing business » de la Banque Mondiale, levier de l'autonomisation économique. Elle a commencé par rappeler le rôle important que jouent les politiques publiques, essentiellement le climat des affaires dans l'entrepreneuriat des PME (Petites et Moyennes Entreprises). Elle a aussi insisté sur le renforcement des capacités. Selon elle, « pour autonomiser les femmes, il faut leur donner l'opportunité d'acquérir des compétences, une expertise pour mieux gérer leur entreprise ».



*Mme Oulimata Sarr, rencontre des jeunes entrepreneurs congolais.. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.*

Ensuite, l'accent était mis sur le financement, voire dans quelle mesure créer des fonds d'investissement dédiés aux femmes et aux jeunes. Le 4ème principe touche l'accès à l'information, en mettant l'accent sur l'accès aux marchés. Elle a fait remarquer que la plupart des femmes ne connaissent pas leurs droits et c'est dans ce volet qu'intervient ONU Femmes dans le cadre du PADMPME. Et enfin, il faut des infrastructures appropriées pour permettre aux entreprises de bien fonctionner. Il faudrait des routes, de l'énergie, de l'eau et surtout de la technologie.

Elle a précisé qu'avec l'avènement de COVID 19, tout le monde a dû acheter quelque chose en ligne. La Directrice Régionale a par ailleurs soulevé un problème qui touche les femmes entrepreneures dans plusieurs pays d'Afrique. **« En tant que femmes entrepreneures, vous avez le défi du harcèlement; on a fait les études dans d'autres pays et les femmes leur ont dit qu'elles se font harceler systématiquement, au-delà de la corruption ou des montants qu'on nous demande, les femmes font face à certaines avances qui nous découragent. »**



Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye

**« En tant que femmes entrepreneures, vous avez le défi du harcèlement; on a fait les études dans d'autres pays et les femmes nous ont dit qu'elles se font harceler systématiquement, au-delà de la corruption ou des montants qu'on nous demande, les femmes font face à certaines avances qui nous découragent. »**

La coordinatrice du Comité Provincial du CONAPSEF, Betty Mulanga, a partagé les contraintes que rencontrent au quotidien les femmes entrepreneures congolaises. « **Les difficultés d'accès au financement, l'accès aux marchés publics, le manque d'emballages et de packaging, selon les normes internationales, le manque d'espaces dans les marchés au point même que les femmes qui vendent le long des artères de la ville sont exposées tous les jours à des accidents de tout genre, cas des commerçantes de Matadi Kibala dont nous déplorons la perte de vie humaine, de lourdes responsabilités familiales et un faible niveau d'instruction sont les principaux obstacles à l'entrepreneuriat féminin** », a-t-elle précisé.

Elle a rappelé aussi les initiatives entreprises avec ONU Femmes. « **Étant réunies comme une seule femme au sein du COPROP, nous avons pu réaliser la campagne de sensibilisation dans les différents marchés de Kinshasa à l'occasion de 16 jours d'activisme, la campagne de sensibilisation sur les lois favorables à l'entrepreneuriat féminin dans différentes églises...** » a précisé Betty.



Mme Oulimata Sarr et M Adama Moussa parlent avec une entrepreneure. Photo crédit : ONU Femmes / Alioune Ndiaye.

Elle a expliqué que le comité de plaidoyer a comme ambition d'influencer les pouvoirs publics et les communautés en vue de changements favorables à l'entrepreneuriat des femmes. « Nous voulons faire en sorte que les textes de lois qui retardent, qui bloquent ou qui empêchent les femmes entrepreneures d'atteindre leur potentiel, puissent être revus, corrigés et adaptés » a-t-elle insisté. Par ailleurs, elle a ajouté que le comité de plaidoyer tient à ce que le genre soit intégré dans le climat des affaires, et compte faire le plaidoyer pour l'allègement des taxes frontalières pour celles qui importent leurs marchandises ainsi que la réduction du coût de l'immatriculation. Pour conclure, elle a déclaré : « **Nous luttons pour le soutien de la production locale des femmes entrepreneures pour faire face à la concurrence des produits importés dans l'amélioration d'emballages, d'étiquetage, de packaging.** »

Dans les échanges, Oulimata Sarr a noté que bien que la RDC possède aujourd'hui un guichet unique de création d'entreprise, les femmes entrepreneures font toujours face à certaines contraintes dont la présentation du casier judiciaire et le cachet considérés comme des tracasseries administratives. Elle a proposé comme piste de solutions l'enregistrement des entreprises en ligne à travers une plateforme électronique comme le font les autres pays. Les femmes entrepreneures étaient très séduites par cette idée et en ont décidé de faire un plaidoyer dans ce sens.

Ces échanges ont été clôturés dans la convivialité par une visite d'exposition des produits faits par les femmes et jeunes entrepreneurs.



*Deborah Nzarubara, entrepreneure, a fondé sa société GRECOM dont elle est la directrice générale, à Goma, avec l'appui de PADMPME. Elle est spécialisée dans l'apiculture. Elle-même possède des ruches et produit du miel. Elle a conçu et commercialise du matériel d'apiculture adapté aux conditions et à l'environnement local, comme des ruches et des combinaisons de protection. Photo © ONU Femmes*

**Les femmes et les filles entrepreneures font face à plusieurs obstacles dans le monde des affaires en République Démocratique du Congo. Les barrières socioculturelles, notamment les mentalités traditionnelles, religieuses, sociales et culturelles freinent la promotion des droits des femmes et le rayonnement de leurs activités entrepreneuriales. Elles sont victimes de toutes les formes de violences et discriminations dans le monde entrepreneurial, partant de l'accès aux marchés du travail, à un emploi décent, aux opportunités et à l'autonomisation économique jusqu'à la création d'une entreprise.**

Elles sont elles-mêmes ignorantes des textes et lois juridiques favorables à l'entrepreneuriat féminin et parfois les autorités en charge de la protection et de la promotion des droits des femmes dans les services déconcentrés ignorent elles-mêmes l'existence de ces lois. Tous ces facteurs constituent des goulots d'étranglement à une plus forte inclusion du genre.

Après ce tableau sombre du contexte de l'entrepreneuriat des femmes, ONU Femmes a jugé bon de faire un état des lieux en termes des connaissances, attitudes et pratiques (CAP) sur les réformes et lois existant en rapport avec l'autonomisation des femmes dans le monde des affaires en RDC dans le cadre du Projet de réforme et de dissémination des textes de lois en faveur des femmes.



Cette étude menée dans les 4 villes de mise en œuvre du projet notamment Kinshasa, Lubumbashi, Matadi et Goma a touché **4816 personnes** dont 2572 femmes et 2105 Hommes, 78 filles et 61 garçons. L'analyse des connaissances des lois et textes juridiques en lien avec l'entrepreneuriat féminin fait ressortir plusieurs points d'attention qui explique le fait que l'entrepreneuriat féminin n'est pas développé dans presque toute la zone d'étude.

En ce qui concerne le niveau des connaissances du cadre légal par rapport à l'autonomisation des femmes, les résultats d'enquête montrent que **80%** des entrepreneurs et **81,2%** des ménages (hommes et femmes) affirment ne pas connaître les droits des femmes en matière d'autonomisation, en moyenne **90,7%** des ménages (93,3% de femmes et 82,3% d'hommes) affirment ne pas connaître le nouveau code de la famille de 2016, une proportion faible des ménages enquêtés (**6,85%**) a déclaré avoir connaissance des lois en RDC qui encouragent les femmes à mener une activité commerciale. On note également une méconnaissance des sources d'informations des lois et textes juridiques. **90,4%** des ménages n'ont aucune connaissance des services de promouvoir de l'entrepreneuriat féminin.



Une entrepreneure de Goma. Photo © ONU Femmes

**Les résultats d'enquête montrent que 80% des entrepreneurs et 81,2% des ménages (hommes et femmes) affirment ne pas connaître les droits des femmes en matière d'autonomisation.**



Des entrepreneures, fières de leurs produits à la Foire Internationale de Kinshasa. Photo © ONU Femmes

Par rapport à la perception des hommes et des femmes, des garçons et des filles sur les droits socio-économiques des femmes, il faut noter que **45,2%** des ménages ont une faible appréciation du respect accordé aux lois sur l'autonomisation de la femme en RDC soit par manque d'accès à l'information de qualité au niveau communautaire ou faible vulgarisation des lois et textes en lien avec l'entrepreneuriat féminin.



Des vendeuses, attentives à la sensibilisation sur les lois favorables à l'entrepreneuriat féminin au marché de Zigida à Kinshasa. Photo: ONU Femmes/Solange Nyamulisa.

Quant aux comportements, discours et pratiques culturels en lien avec l'application des textes sur l'entrepreneuriat des femmes. L'étude a révélé de nombreuses expressions pour dévaloriser et déstabiliser les jeunes filles et femmes ou pour valoriser et acclamer les femmes entrepreneures. S'agissant du volet accès au financement, 88,27% des entrepreneurs disent n'avoir pas accès aux services de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Il faut signaler que le faible intérêt de certaines femmes entrepreneures pour l'action des banques explique pourquoi une poignée de femmes entrepreneures ne connaissent pas les banques et établissements de microfinances installés dans leur commune.

Seulement **41,09% soit 39,31%** des entreprises appartenant aux femmes sont formellement légalisés. Par ailleurs, les gestionnaires d'entreprises font face à certaines contraintes socioculturelles qui sont liées soit à la famille, à la communauté et la maîtrise du processus de développement d'une entreprise.

Les goulots d'étranglement liés de la sensibilisation et la vulgarisation des textes et lois favorables à la promotion de l'égalité des sexes mentionnés par les entrepreneurs enquêtés sont l'insuffisance de financements pour la sensibilisation et la vulgarisation, l'absence de politique incitative de promotion sur l'égalité de sexe, la faible application des lois et textes juridiques, etc.

Les violences basées sur le genre en lien avec l'entrepreneuriat sont d'une part, les discours et paroles, et d'autre part, les actes et les pratiques. Certaines femmes sont exposées et souvent victimes de viol, violences sexuelles, elles sont privées d'interdictions de certains époux/partenaires d'exercer une activité commerciale, des obligations socio domestiques, intimidations, kidnappings et des vols. D'autres sont victimes de discrimination dans le processus d'obtention de crédit.

**Certaines femmes sont exposées et souvent victimes de viol, violences sexuelles. Elles subissent l'interdiction de certains époux/partenaires d'exercer une activité commerciale. Elles subissent des charges socio-domestiques, intimidations, kidnappings et vols. D'autres sont victimes de discrimination dans le processus d'obtention de crédit.**

**Recommandations formulées après l'analyse des comportements socioculturels en lien avec l'entrepreneuriat des femmes et leur insertion équitable dans la vie active en RDC:**

Par rapport au niveau de la connaissance de lois et textes juridiques, il a été recommandé de faire connaître les lois et textes juridiques en faveur de l'entrepreneuriat féminin à toutes les parties prenantes du secteur et orienter les populations vers les services et les faire bénéficier des actions de promotion de l'entrepreneuriat dans les zones cibles.

Quant à la perception des hommes et des femmes, des garçons et des filles sur les droits socioéconomiques des femmes, il a été recommandé de rapprocher les perceptions des populations sur les lois et droits socio-économiques en lien avec

l'entrepreneuriat féminin en RDC, de faire connaître l'importance de l'entrepreneuriat féminin aux populations cibles et expliquer l'importance de la femme autonome.

Concernant les discours et pratiques culturelles en lien avec l'application des textes sur l'entrepreneuriat des femmes, il a été suggéré de déconstruire les stéréotypes, images et expressions négatives associés à la femme entrepreneure, d'améliorer le niveau de scolarisation/alphabétisation des femmes entrepreneures, les accompagner à formaliser leur entreprise. Il faudrait par ailleurs, inciter les populations à accéder au service de promotion de l'entrepreneuriat féminin, réduire les obstacles culturels majeurs, à l'entrepreneuriat au sein des communautés, accroître la participation des femmes à la sensibilisation et l'accès des entrepreneures aux financements et enfin encourager les communautés à soutenir les entrepreneures.



*Une entrepreneure de Goma. Photo © ONU Femmes*

Par rapport aux contraintes socioculturelles vécues par les gestionnaires d'entreprises, **les recommandations formulées sont entre autres, le renforcement des capacités des entrepreneures à la maîtrise du processus et des techniques de développement d'une entreprise durable, la formation des entrepreneures à concilier les charges familiales et les contraintes socio-professionnelles. Il a aussi été recommandé d'amener les femmes entrepreneures à participer aux prises de décision au sein de la famille et dans la communauté.**

Il est proposé quelques pistes de solutions par rapport aux goulots d'étranglement de la sensibilisation et de la vulgarisation des textes et lois favorables à la promotion de l'égalité des sexes ont été proposées. Il s'agit notamment de sensibiliser et former les entrepreneures sur les sources et

techniques de recherche d'informations en lien avec les activités entrepreneuriales et renforcer la sensibilisation des entrepreneures sur la promotion de l'égalité de sexes.

En ce qui concerne les violences basées sur le genre en lien avec l'entrepreneuriat, il a été recommandé de lutter contre les pratiques discriminatoires basées sur le genre dans et hors des communautés.

L'enquête CAP sur les comportements socioculturels en lien avec l'entrepreneuriat des femmes et leur insertion équitable dans la vie active intervient dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME) dans sa composante « Amélioration de l'environnement des affaires », mis en œuvre par ONU Femmes.



**Il a été recommandé d'amener les femmes entrepreneures à participer aux prises de décision au sein de la famille et dans la communauté.**

Une entrepreneure de Goma. Photo © ONU Femmes

# QUE FAIRE FACE AUX DEFIS INSTITUTIONNELS RENCONTRES PAR LES FEMMES CONGOLAISES DANS LE CLIMAT DES AFFAIRES ?

Avril  
2022



Photo: ONU Femmes/Solange Nyamulisa

**Il a été constaté un fossé entre les mécanismes juridiques et institutionnels existants favorables à l'environnement des affaires, et la réalité qui est plutôt défavorable. ONU Femmes dans le cadre du projet de réforme et de dissémination des textes de lois en faveur des femmes a mené une étude sur des dispositions en faveur des femmes contenues dans la législation relative au climat des affaires en RDC afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires des femmes.**

L'objectif principal de cette étude était d'identifier les éléments pertinents du cadre juridique et institutionnel congolais ayant un impact direct ou indirect sur l'entrepreneuriat économique, en particulier, la création et la

gestion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises, l'accès aux financements, la fiscalité, la famille, le domaine foncier, le travail décent, etc., en vue de proposer des mesures adaptées tendant à améliorer le climat des affaires en RDC, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes.

Pour atteindre cet objectif, une analyse a été menée sur une douzaine d'indicateurs relevés et une fouille documentaire d'une cinquantaine de textes légaux et réglementaires a été effectuée.

L'analyse documentaire a porté sur les secteurs à fort impact dans le climat des affaires en RDC. À titre indicatif, il s'agit entre autres des textes légaux et

règlementaires relatifs à la constitution de la RDC, du code des impôts, couplés avec les textes internationaux et régionaux. De l'analyse menée par rapport aux défis liés au genre dans le climat des affaires, il faudrait retenir que les femmes congolaises face à la législation sur le climat des affaires rencontrent plusieurs défis.

## Genre et famille dans l'entrepreneuriat

En ce qui concerne, la dimension genre, la famille et l'entrepreneuriat, la femme entrepreneure, en général, n'évolue pas sous le régime de l'autorisation maritale dans l'exercice de son activité. C'est dans certains cas spécifiques notamment, au moment d'un voyage avec les enfants ou lorsqu'il faut contracter un prêt à la



Françoise Ciabu, vendeuse de vêtements et mère de 7 enfants.  
Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina



banque ou dans une institution de microfinances ou crédits, que, la femme mariée évolue sous le régime d'autorisation partant des contraintes culturelles et des croyances religieuses.

## Employabilité des femmes

Les défis majeurs liés à l'employabilité l'entrepreneuriat des femmes sont liés notamment au harcèlement sexuel, à l'image souvent négative de la femme entrepreneure et au manque d'information et de formation.

## Entrepreneuriat féminin face aux VBG

Quant au climat des affaires face aux VSBG, le harcèlement sexuel est un défi majeur à l'entrepreneuriat féminin en RDC, les femmes se sentent dans l'incapacité de se défendre face à ce phénomène.

## Entrepreneuriat féminin face au code des investissements

Concernant la dimension genre dans le code des investissements, les femmes entrepreneures n'ont pas connaissance du code des investissements ainsi que des avantages y relatifs. Les petites entreprises par exemple ne savent pas auprès de qui s'adresser pour solliciter les avantages du code d'investissement.

## Accès au financement

S'agissant de la dimension genre dans les textes relatifs à l'accès au financement, les entrepreneures éprouvent des difficultés à accéder au financement à cause de taux d'intérêt élevé. On note aussi l'inadaptation de la technologie des produits au besoin spécifique des femmes entrepreneures.

## Fiscalité

Par ailleurs, pour ce qui est de la dimension genre dans la fiscalité, parafiscalité, droits de douane et contributions patronales, il faut retenir la multiplicité des taxes et tracasseries quotidiennes des agents publics et l'inconsistance des taux de taxes. Ceci a comme conséquence l'incitation ou la prédisposition à la corruption et à la concussion des agents publics.

## Création et gestion des MPME

La dimension concernant genre dans les textes relatifs à la création et la gestion des MPMEs, il a été révélé un manque d'information sur le processus de création des sociétés au Guichet Unique de création d'entreprises (GUCE). Les tracasseries administratives ainsi que la méconnaissance des textes et avantages de formalisation des entreprises créent la réticence à la création des entreprises. L'absence aussi du GUCE dans certaines villes du pays comme c'est le cas à Matadi favorise la réticence à la formalisation des Sociétés.

## Exercice des activités économiques et commerciales

S'agissant de la dimension genre dans l'exercice des activités économiques et

commerciales, on note les tracasseries administratives des agents publics et le non-encadrement des missions de contrôle. Il y a aussi la non-application des textes importants qui régissent le petit commerce.

## Accès à la justice

De surcroit, la dimension genre dans les textes relatifs à l'accès à la justice est caractérisée par les frais de justice exorbitants et l'incertitude de l'issue judiciaire du dossier. On note également le traitement discriminatoire des dossiers par les magistrats en cas de justifiable femme non accompagnée d'un avocat.

## Education

La dimension genre dans les textes relatifs à l'éducation est déterminée par le manque d'information et de formation sur l'entrepreneuriat et sur la gestion d'entreprise. Le faible niveau d'instruction en entrepreneuriat, employabilité et développement des compétences pratiques constitue également un frein.



Photo: ONU Femmes / Alioune Ndiaye

## Accès à la propriété immobilière

Quant à la dimension genre dans les textes relatifs à l'accès à la propriété immobilière, la triste réalité est que les femmes rencontrent des difficultés à accéder à la propriété immobilière par le fait de succession et d'absence de prêt immobilier sans titre parcellaire.

## Entrepreneuriat face au code minier révisé

En ce qui concerne la dimension genre dans le code minier révisé, les femmes n'ont pas connaissance des possibilités d'investissement dans le secteur minier. Il y a également l'absence des capitaux pour investir dans les mines. En effet, la majorité des femmes sont ignorantes des différentes réformes initiées par le gouvernement.



Photo: ONU Femmes / Alioune Ndiaye



Photo © ONU Femmes



## Les recommandations

Quelques politiques publiques ont été recommandées dans différents secteurs pour favoriser l'entrepreneuriat des femmes. Concernant la Création et la gestion des MPME, il a été recommandé entre autres, l'adoption de la loi sur les conditions d'exercice du petit commerce, de l'art et de l'artisanat par les Congolais en vue de veiller à la protection et à la promotion de l'expertise et des compétences nationales. La nouvelle loi va remplacer les actes réglementaires qui régissent le secteur à ce jour. Toujours dans le cadre de la création et la gestion des MPME, l'étude, a entre autres recommandé l'ouverture des antennes du Guichet unique sur l'ensemble du territoire national et permettre l'identification et l'enregistrement des entrepreneurs dans leurs centres d'intérêt et la vulgarisation

des procédures simplifiées de création des entreprises.

Concernant le Genre et Famille dans l'entrepreneuriat, il a été recommandé de mettre en place des mesures consacrant la discrimination positive à l'égard des femmes. Pour ce qui est de l'employabilité des femmes, il faut vulgariser la suppression de l'autorisation maritale et faire la mise à jour des textes antérieurs à la réforme de 2016. En ce qui concerne l'exercice des activités commerciales, il faut l'application stricte de la loi sur le petit commerce et sur la sous-traitance et la mise en place des mécanismes de stabilisation des prix.

Par rapport à l'accès à la justice, il faudrait renforcer l'indépendance de la justice par la réforme du mode de recrutement des magistrats et l'institution d'une formation post-universitaire obligatoire.



Photo © ONU Femmes

L'étude a révélé l'existence d'un arsenal juridique impressionnant en matière du climat des affaires en général et de la prise en charge de la dimension genre au profit de la femme à travers l'élimination des différents textes dits discriminatoires selon les principes édictés par les Nations Unies. Malheureusement confronté aux réalités vécues par les femmes, cet arsenal s'est avéré en grande partie un vœu pieux. La femme reste limitée socialement sur la base des pratiques culturelles décriées et des stéréotypes ancrés dans les mémoires des populations. En outre, la femme est très attirée par le pragmatisme du secteur informel compte tenu de l'économie de survie qu'elle entreprend au quotidien sans aucun projet de croissance.

Néanmoins, l'étude a fait prendre conscience aux acteurs, que les femmes

qui constituent la partie la plus importante de la population congolaise tendent à se développer dans les milieux urbains alors que celles qui évoluent en milieux ruraux continuent à être particulièrement affectées par les pesanteurs culturelles et les stéréotypes malheureux.

Selon les conclusions de cette étude, pour faire face aux obstacles rencontrés par les femmes congolaises face à la législation sur le climat des affaires, il faudrait mettre en place des mesures spécifiques pour la vulgarisation des dispositions de loi contenues dans la législation sur le climat des affaires en RDC à travers la formation et l'information ainsi la mise à jour ou d'adoption de certains textes d'application.



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**« Je n'en suis pas encore là, mais je n'ai pas envie de m'arrêter »**. Démarrer une entreprise à partir de zéro n'est pas une tâche facile, notamment si vous n'avez pas les ressources économiques pour le faire. Pourtant, pour les jeunes femmes de Kinshasa, ce n'est qu'une question de détermination, de passion et de compétence.

La Fondation Briser le Silence, en collaboration avec ONU Femmes, a organisé une retraite d'une journée pour les jeunes femmes entrepreneures du quartier de Mikonga, dans le district de Tshangu, afin de les aider à acquérir les informations nécessaires pour devenir de jeunes ambassadrices de l'entrepreneuriat féminin en leur redonnant confiance en l'avenir, en luttant contre les préjugés sociaux qui entravent la position des femmes et, finalement, en créant un réseau de jeunes entrepreneures qui peuvent s'épauler et se voir grandir.

En RDC, l'inégalité entre les sexes est souvent un obstacle au dialogue intergénérationnel et à l'autonomisation, empêchant les jeunes femmes de faire valoir leur véritable potentiel

**« Quand vous êtes une femme, les gens penseront toujours que votre entreprise est celle de votre père, de votre mari ou d'un autre homme »**, a expliqué Tisya Makuna, l'une des panélistes et «entrepreneuse en série» autoproclamée. Nonobstant les obstacles, l'autonomisation économique des femmes contribue non seulement à renforcer l'économie du pays, mais peut également réduire les taux de criminalité, la violence à l'égard des femmes et augmenter la proportion de femmes dans l'éducation et la politique.



Catherine Odimba et Henri-Gauthier Fenevene engageant les jeunes avec une chanson. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka



Tisya Makuna, fondatrice de Café la Kinoise et paneliste. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka.



Honorable Jeanine Mabunda, personnalité politique de premier plan et marraine de Briser le Silence. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

L'événement comptait sur l'expertise de nombreux leaders dans le domaine. Madame Catherine Odimba, Représentante adjointe d'ONU Femmes RDC, a inauguré le panel en rappelant la nécessité d'adapter les instruments légaux existants en RDC pour que les jeunes puissent mener des projets entrepreneuriaux en toute légalité. Les panélistes ont partagé leurs expériences et leurs combats avec sincérité, et interpellé les participant.e.s sur la nécessité de persévérer, l'importance d'aimer ce que l'on fait, mais aussi sur la nécessité de savoir quand laisser tomber un projet qui coule. « **Vous allez bouger les lignes !** » a encouragé M. Eric Casinga,

fondateur de Recoplast, qui a exprimé sa conviction sur le « **courage d'oser** », « **[ne voyez] pas les faiblesses comme des problèmes, mais comme des opportunités d'améliorer les choses** ».

Les présentations des panélistes ont été suivies de nombreuses questions du public, qui a montré sa volonté à faire preuve d'un véritable esprit d'entreprise. Deux points clés à retenir de cette journée sont la volonté et la solidarité féminine à mettre en avant : « les femmes méritent d'être valorisées. Il faut se dire qu'on est capable de faire des choses. » a conclu Honorable Jeanine Mabunda, personnalité politique de premier plan et marraine de Briser le Silence.



« **Cherchez le courage d'oser, [ne voyez] pas les faiblesses comme des problèmes, mais comme des opportunités d'améliorer les choses** »

Les jeunes entrepreneur.e.s de Kinshasa posent leurs questions aux experts du panel. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka



Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

Dans le cadre du partenariat avec le Projet d'appui aux micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME), financé par la Banque Mondiale, ONU Femmes a animé un atelier de 2 jours pour soutenir le ministère de l'Entrepreneuriat et des PME dans la réalisation de la première étape de son diagnostic genre. Cette démarche inédite permettra au Ministère et ses démembrés de mieux prendre en compte les besoins des femmes, des hommes et des jeunes entrepreneurs pour soutenir le développement économique inclusif et durable de la République démocratique du Congo.

Le Secrétaire général du ministère de l'Entrepreneuriat et des PME, M. Bavon Mafuta Mutakora, a lancé les travaux en rappelant les attentes très précises de l'atelier et confirmé la volonté du Ministère d'intégrer plus de femmes dans ses effectifs : **« La Constitution de la république, dans son article 14, implique la parité, en d'autres termes l'équilibre genre, y compris dans les instances de prises des décisions. »** « Cet exercice permettra aussi de définir à quelle hauteur la femme est représentée dans l'administration de notre ministère » a-t-il rajouté.



Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

**« La Constitution de la république, dans son article 14, implique la parité, en d'autres termes l'équilibre genre, y compris dans les instances de prises des décisions. »**



Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

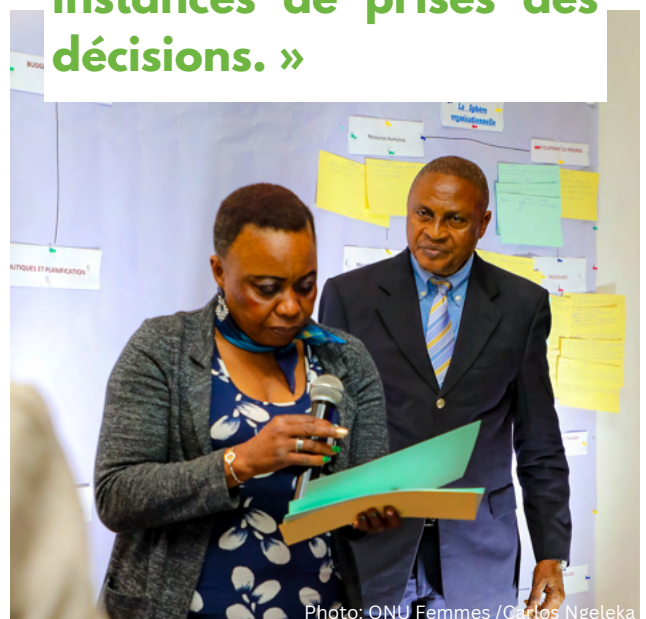


Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

La première journée a été consacrée à la présentation de l'approche genre et à la prévention des abus et exploitation que subissent les femmes entrepreneurs dans l'exercice de leurs activités. Durant les discussions, les participants ont pu intégrer les différentes notions liées au genre, son impact à tous les niveaux de la société et pour le développement économique. **« Ce que je retiens est que le genre concerne autant les hommes que les femmes, et pas seulement ces dernières comme on le croit souvent »**. Les participantes et participants ont échangé sur l'implication de cette nouvelle prise de conscience tant dans leurs activités quotidiennes que sur le développement de l'entrepreneuriat en RDC. Comme l'a résumé un autre : **« J'ai mieux compris comment le genre est transversal, et pourquoi éduquer les filles et les garçons dès l'enfance à faire les mêmes tâches et avoir les mêmes responsabilités aidera ensuite le développement du pays et de l'entrepreneuriat. »**

Le diagnostic genre a commencé le 2e jour avec l'état des lieux qui a permis d'identifier les problèmes et le potentiel pour l'intégration du genre dans le mandat et les activités du ministère de l'Entrepreneuriat et des PME. L'objectif de cette étape est de cerner les enjeux sur l'accès, le contrôle des ressources et la prise de décision identifiés tant par les femmes que les hommes. Les cadres du ministère de l'Entrepreneuriat et des PME ont évalué et analysé les rôles, les besoins et les pratiques des femmes et des hommes dans 4 sphères qui s'entrecroisent : la sphère de la citoyenneté où s'observent les relations sociales, la sphère politique qui inclut les

messages des décideurs, la sphère institutionnelle sur les procédures d'égalité des chances dans l'institution et enfin la sphère de la mise en œuvre des programmes et projets.

À partir des constats et recommandations de cet état des lieux participatif, un plan d'intégration effective du genre dans le ministère des PME a été élaboré puis validé par une réunion technique. Ces 2 jours d'atelier ont déjà permis aux cadres de comprendre les avantages de l'approche genre pour le développement économique du pays. **« Ce que j'ai appris sur le genre me fait penser aux entrepreneurs. Parfois, ils ne savent pas dire à qui et quel besoin leur service répond. Connaitre les différences entre les hommes et les femmes est important et leur permettra de mieux expliquer comme ils répondent à leurs différents besoins »**, a conclu une participante.



Il a été démontré que pendant la pandémie COVID 19, plusieurs MPME ont commercialisé leurs produits en utilisant les plateformes et réseaux sociaux numériques.

Cependant, la culture numérique est faible parmi les MPME dirigées par des femmes, ce qui s'explique par les stéréotypes sexistes et les inégalités d'accès entre les hommes et les femmes.

Raison pour laquelle, ONU Femmes RDC a mis en place un cadre d'apprentissage innovant sous le format des ateliers numériques pour contribuer au renforcement des capacités des femmes entrepreneures dans l'utilisation des TICs afin qu'elles développent des opportunités commerciales et professionnelles bénéfiques et rentables.

Ces ateliers numériques permettent de doter aux femmes des compétences

nécessaires pour profiter des avantages de la digitalisation dans leurs entreprises.

Cette série d'ateliers numériques tenue dans les 3 districts de Kinshasa : Lukunga, Funa et Mont Amba a renforcé les capacités de 130 jeunes et femmes entrepreneures.

Pendant les 2 jours réservés à chaque atelier, les participantes ont appris sur 4 thématiques :

1. Marketing digital (La communication digitale et les médias sociaux)
2. Cyber Hygiène
3. Factchecking
4. Gestion de projet à l'ère du numérique

**Les bénéficiaires de ces ateliers numériques disposent à présent des connaissances sur système de gestion digital dans une économie en mutation en mettant un accent sur les outils numériques.**



Photo © ONU Femmes

Les facteurs sexo-spécifiques amplifient les obstacles qui entravent l'inclusion effective des femmes dans le secteur de l'entrepreneuriat et la création d'emploi à travers les MPME.

Dans le cadre de la sous-composante « Amélioration de l'environnement des affaires », ONU Femmes a organisé des ateliers de formation sur l'intégration du genre dans les axes d'intervention des projets de développement, dont le but était de **(i) Renforcer les compétences des acteurs du PADMPME sur l'importance de l'égalité hommes / femmes et l'intégration de la dimension genre dans les différentes interventions du projet;** **(ii) Outiller les parties prenantes au PADMPME sur la prise en compte du genre dans les propositions des textes des lois sur le micro, petite et moyen entreprise.**

Sept sessions de formation ont été effectuées dans les quatre villes ciblées par le projet PDMPME : Kinshasa, Lubumbashi, Goma et Matadi. 167 personnes (dont 79 hommes et 88 femmes), venues des institutions étatiques, du secteur privé et de la société civile ont :

1. Acquis des compétences sur les principes l'intégration du genre dans les différentes interventions du projet;
2. Été outillées à la prise en compte du genre dans les propositions des textes de lois sur les PME;
3. Stabilisé les notions de base et sont capables de démontrer la valeur ajoutée de l'intégration du genre;

4. Acquis des aptitudes pour détecter la sensibilité du genre dans les textes et politiques publiques.

Les participants se sont engagés à la prise de la dimension genre, non seulement dans les programmes et projets, mais aussi dans les activités quotidiennes:

1. Des séances de restitution ont été organisées par les participants dans plus de 40 firmes du secteur privé et public d'où ils proviennent;
2. Grace à cette formation, un plaidoyer a été mené par les participants de Lubumbashi lors assises des « alternative Indaba mining » tenu du 27 au 28 octobre 2022 au pull man à Kinshasa/ recommandations acceptées et intégrées dans les documents de travail;
3. Trois documents officiels ont été analysés et amendés sous l'angle du genre. Il s'agit de la Stratégie nationale de développement des PME, l'Avant-projet de loi portant promotion de l'Entrepreneuriat et le Programme nationale de développement de l'entrepreneuriat au Congo PRONADEC.



Photo © ONU Femmes



Les cadres administratifs, opérationnels et entités sous tutelle du Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises de la RDC (MEPME) ont validé le «Plan d'institutionnalisation du genre», le 28 novembre 2022, à l'Hôtel Royal de Kinshasa. Ouvert par le Directeur du Cabinet en présence du Secrétaire Général de l'EPME, l'atelier a été une formation indispensable pour assurer l'intégration du genre au sein du ministère.

S'appuyant sur les atouts du ministère, les parties concernées se sont engagées à mettre en œuvre les stratégies suivantes pour assurer le succès de son plan d'institutionnalisation du genre :

**Axe stratégique 1 :** Renforcement des capacités des cadres et agents du ministère EPMEA et d'autres acteurs impliqués à l'approche genre.

**Axe stratégique 2 :** Amélioration de la prise en compte du genre dans la gestion des carrières des agents et cadres du ministère de l'EPMEA.

**Axe stratégique 3 :** Amélioration de la représentativité des femmes à la tête des directions et d'autres instances de prise de décisions.

**Axe stratégique 4 :** Systématisation de la planification sensible au genre dans les processus d'identification, de formulation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement.

**Axe stratégique 5 :** Augmentation du volume et de la part du budget national alloué au ministère de l'EPMEA et recherche des financements alternatifs pour la promotion du genre.

**Axe stratégique 6 :** Renforcement de l'opérationnalité et de la redevabilité de la Cellule Genre.



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra



“

**ONU Femmes nous a aidé à booster les femmes du monde rurale et à les autonomiser en leur enseignant l'économie de marché et l'épargne.**

**HONORABLE LILIANE MAKA**

DEPUTÉE DE HAUT-KATANGA ET DIRECTRICE DE L'ONG SUD-OUEST DEVELOPPEMENT



“

**Quand l'équipe de sensibilisateurs parcourt les marchés, il y a des femmes qui viennent demander leur registre. Avec ce partenariat, ONU Femmes a identifié le vrai problème des femmes entrepreneurs, c'est toute une réussite.**

**MIMY MOPUNGA**

Chargée du projet PADMPME à CAFCO





Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kwakwa avec AGRIKCOM, bénéficiaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020. A Kwakwa, plus de 200 femmes bénéficient de ce partenariat qui vise à autonomiser économiquement les femmes rurales. Elles reçoivent des formations sur la transformation des produits agricoles locaux, l'éducation financière, l'autonomisation des femmes et l'éradication des violences basées sur le genre.



**ONU Femmes, en collaboration avec CAFCO, aide les femmes de toute la RDC à obtenir les certificats d'enregistrement de leurs entreprises. A travers des campagnes de vulgarisation avec l'aide des agents des marchés, ONU Femmes et CAFCO sensibilisent les vendeuses des marchés aux avantages d'obtenir les papiers de formalisation de leur entreprise. Il s'agit d'une initiative financée par le Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME) du gouvernement de la RDC avec un prêt de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale. Le PADMPME a pour objectif de soutenir la croissance des MPME et d'accroître les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes du pays. A la commune de Mont Ngafula à Kinshasa, vingt femmes sont devenues, le 5 octobre 2022, la première cohorte à formaliser leurs activités économiques en obtenant leurs documents officiels d'enregistrement d'entreprise.**

**Invités à cet événement, l'équipe de communication du bureau régional, qui est venue visiter le bureau de la RDC du 2 au 9 octobre 2022 et qui a eu l'occasion de visiter les vendeurs du marché du Mont Ngafula et d'assister à la remise de leurs papiers commerciaux officiels.**

Le secteur informel représente plus de 99% des entreprises en RDC. Néanmoins, au marché de Mont Ngafula, il y a une nouvelle tendance parmi les vendeurs, enregistrer leur commerce. Depuis des décennies, les femmes gèrent leurs stands de manière informelle, s'exposant à des conditions climatiques difficiles, des difficultés à écouler leurs produits, des frais de transport et des complications dans l'approvisionnement en matières premières. Cette épreuve s'ajoute à la violence lorsqu'ils se rendent à leurs stands aux petites heures du matin et pendant la journée, lorsqu'ils sont susceptibles d'être victimes d'attaques motivées par l'argent.



*Suzanne Ilambe, vendeuse d'huile de palme au marché de Mont Ngafula. Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina*

« **Mon bidon d'huile de palme me coute 30 dollars et parfois c'est très difficile de le vendre, il me faut 3 jours à 1 semaine pour l'écouler.** » Suzanne Ilambe (60 ans), est vendeuse d'huile de palme au marché du Mont Ngafula, à Kinshasa, depuis 22 ans. Mère de 4 enfants, son commerce lui a permis de vivre et de nourrir sa famille ; pourtant, une économie difficile, une valeur instable de la monnaie et une peur constante des agressions font de son travail un travail de plus en plus dangereux. Comme beaucoup d'autres femmes, Suzanne est devenue vendeuse de marché indépendante pour assurer l'avenir de ses enfants, « **les femmes doivent éviter les grossesses précoces ; elles devraient s'investir dans le commerce pour être indépendantes comme moi** ».

Son avis est partagé parmi les autres femmes du marché, « **mes filles sont toutes à l'école et je le veux parce que je veux qu'elles soient indépendantes et ne dépendent pas des hommes pour vivre** », exprime Elysse Tutakamuna (39 ans), mère de 8 enfants et seule soutien de famille dans la maison. Pour elle, devenir une femme salariée était vital lorsque son mari a perdu son emploi, « **grâce à ce commerce, je nourris toute ma famille** ». Françoise Ciabu (40 ans), vendeuse de vêtements et mère de 7 enfants, raconte comment « **à cause du manque de revenus, [elle] a décidé de créer [sa] petite entreprise pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille** ». Les femmes travaillent du lever au coucher du soleil, rêvant de posséder une boutique où leurs produits ne soient pas constamment endommagés par le soleil, la pluie et les conditions insalubres du marché.



Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina

« **Les femmes doivent éviter les grossesses précoces ; elles devraient s'investir dans le commerce pour être indépendantes comme moi** »



Françoise Ciabu, vendeuse de vêtements et mère de 7 enfants. Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina

Sans entreprises officiellement enregistrées, soutenir systématiquement l'entrepreneuriat féminin en RDC devient une tâche presque impossible. « Dans notre pays, jusqu'à présent, le travail des femmes n'était pas vraiment pris en compte de manière officielle et n'était pas encore comptabilisé dans l'économie nationale », exprime Mimy Mopunga, chef de projet PADMPME pour CAFCO. Mais devenir propriétaire d'entreprise n'est pas non plus une promenade de santé. Des femmes telles que Suzanne, Elysse et Françoise ont peu d'opportunités d'accéder aux informations sur le marché et de formaliser leur commerce, car elles sont confrontées à des retards d'enregistrement, à des procédures administratives compliquées, à des coûts administratifs et sont souvent accablées par les tâches domestiques et l'éducation d'une famille à la maison.

En collaboration avec le CAFCO (Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise), ONU Femmes aide les femmes entrepreneures à faire le premier pas vers leur rêve, en formalisant leur entreprise.

Le 5 octobre 2022, vingt femmes qui se sont portées volontaires en tant que première cohorte pour formaliser leurs activités économiques, ont reçu leurs documents d'enregistrement officiels au bureau du genre de la mairie de Mont Ngafula, Kinshasa. **« En s'enregistrant de plus comme entreprises formalisées, ces commerces deviennent traçables vis à vis des statistiques, intègrent les canaux officiels leur permettant d'accéder à l'information administrative et stratégiques et bénéficient des services offerts par l'Etat, ses démembrements et ses partenaires »** explique Rosnert Ludovic Alissoutin, responsable du programme PADMPME à ONU Femmes RDC.



Les femmes entrepreneures célèbrent la formalisation de leurs commerces. La première semaine d'octobre 2022, ONU Femmes a remis des registres commerciaux à la première cohorte de femmes qui se sont portées volontaires pour la formalisation avec le soutien de CAFCO. L'événement a eu lieu dans la commune de Mont Ngafula à Kinshasa. Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina



Malala Nzola, vendeuse de farine de manioc. Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina



Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina



Photo: ONU Femmes /Yulia Panevina

Parmi les propriétaires d'entreprises nouvellement enregistrées se trouvaient Malala Nzola (38 ans), une vendeuse de farine de manioc, qui veut un entrepôt pour stocker ses produits, et Catherine Nzola-Ntima (50 ans), qui vend du poisson séché et souhaite créer des emplois pour d'autres femmes. La formalisation de leurs entreprises permet non seulement aux femmes de continuer à se développer en tant qu'individus, mais les met également en mesure d'aider d'autres femmes. **« Je suis heureuse de recevoir ONU Femmes sur mon lieu de travail. Nous nous engageons à être vos relais et allons amplifier cette campagne pour que plus de femmes sortent du secteur informel et soient en règle avec l'Etat »**, a partagé Françoise. Les autorités du marché de Mont Ngafula mènent des séances de sensibilisation auprès de leurs vendeurs, qui incitent ensuite leurs pairs à formaliser leurs boutiques par la bouche à oreille. **« Quand l'équipe d'agents parcourt les marchés, il y a des femmes qui les approchent pour demander l'enregistrement de leur entreprise. Nous ne nous attendions pas à ces résultats. Avec ce partenariat, ONU Femmes a vraiment identifié la problématique des femmes entrepreneures, c'est une vraie réussite »**, a souligné Mimy Mopunga.

Les femmes méritent d'avoir leur avenir entre leurs propres mains, et ONU Femmes continuera de leur fournir les outils pour le faire. **« Je suis fière d'ONU Femmes qui nous encourage et qui continue à soutenir des femmes comme moi pour qu'elles deviennent indépendantes »** (Malala Nzola).



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

**Destine** est maraîchère et mère de 13 enfants. Elle possède son propre terrain, vend des légumes sur les marchés voisins et parle fièrement de ses enfants qui sont à l'université ou qui travaillent ailleurs; **Umila** cultive des légumes pour ses enfants, tandis que son mari fait de même pour elle, ils travaillent ensemble pour assurer l'avenir fructueux de leur famille; **Nadine** est heureuse que sa nouvelle vocation signifie qu'elle ne deviendra pas victime du mariage précoce. Il y a quelques années, elle aurait subi un destin bien différent.

Le village de Kapulwa, dans le Haut-Katanga, regorge de femmes ambitieuses, déterminées et résilientes qui travaillent chaque jour pour poursuivre leurs rêves. Les opportunités fleurissent, mais cela n'a pas toujours été le cas.

« Avec l'appui d'ONU Femmes, j'ai obtenu de l'argent via SOD pour pouvoir construire les parcelles et j'ai investi dans l'agriculture »

- Umila



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra





Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**Sud-Ouest développement** est une ONG locale qui travaille dans le village de Kapulwa depuis 1998. En 2016 et 2017, à travers le projet « Renforcement du pouvoir économique des femmes en milieu rural et périurbain dans la province du Haut-Katanga », ONU Femmes a fourni à SOD un financement pour aider à assurer l'autonomisation économique des femmes et mettre fin aux violences basées sur le genre et au mariage précoce dans la région. L'équipe d'ONU Femmes RDC a visité le projet en novembre 2022 pour voir où en sont les femmes maintenant

« **Après avoir reçu le financement d'ONU Femmes en 2016, nous avons commencé à suivre des formations sur l'agriculture et l'économie de marché, ce qui m'a beaucoup aidé. J'ai commencé un plan d'affaires de haricot qui m'a permis d'économiser, de vendre et de subvenir à mes besoins. Quelques-uns de mes enfants se sont mariés et ont pu étudier.** »



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**Destine Mulubwa** est originaire de Kapulwa et l'un des premiers membres de SOD. Elle a grandi dans un environnement où les mariages d'enfants et la violence contre les femmes étaient normalisés. «Avant on entendait parler beaucoup des cas de violences basées sur le genre et mariages précoces mais maintenant nous n'entendons plus de cas d'abus. Nous avons commencé à assister à des ateliers sur les droits des femmes et maintenant nous savons que si un homme nous touche et nous maltraite, c'est lui qui est pitoyable, pas nous. Le village les fait arrêter et punir.»

L'agriculture n'est pas le seul domaine dans lequel les femmes Kapulwa sont investies. **La maçonnerie, métier habituellement dominé par les hommes, est encouragée chez les jeunes femmes et hommes qui ne veulent pas aller à l'université.**



« Avant on entendait parler beaucoup des cas de violences basées sur le genre et mariages précoces mais maintenant nous n'entendons plus de cas d'abus. »



Photo: UN Women /Marina Méstres Segarra

« SOD vise à aider à la promotion des femmes, à les aider à s'épanouir. Nous nous concentrons principalement sur les jeunes femmes et les filles en raison des nombreux cas de mariages précoces dans la région. Nous voulons qu'elles poursuivent leurs études, quand c'est possible et sinon leur donner un métier pour qu'il n'y ait pas que le mariage en option.

Depuis 1998 nous avons mené de nombreux projets : micro-entreprises, coupe-couture et agro-business, mais depuis 2018 nous avons commencé à promouvoir le secteur de la maçonnerie auprès des jeunes filles. Premièrement, c'est un secteur beaucoup plus porteur que la couture, elles sont sûres d'avoir un emploi car tout le monde a besoin d'une maison. Deuxièmement, elles apprennent à travailler en respectant l'environnement; nous attendons maintenant une machine à briques stabilisées, plus performante et moins chère que la brique cuite.

Elles reçoivent une formation professionnelle et officielle. Nos partenaires militaires confirment que les élèves ont acquis les compétences pour devenir maçon.ne.s et obtenir leurs certificats officiels. **Maintenant, elles peuvent aller n'importe où dans le pays.** » souligne Gracia Kabanga, directrice SOD du village.

**« Ce projet nous a empêché de finir dans des mariages précoces. Le jour où nous déciderons de nous marier, nous aurons nos emplois et nous contribuerons aux revenus du ménage. »**

- Nadine Kamwengo Kaumba,  
l'une des nouvelles diplômées en maçonnerie.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

**Le 5 novembre 2022 a marqué la graduation de la cohorte de jeunes travailleurs et travailleuses de cette année. Les mères et les pères ont chanté et couvert leurs enfants de farine (une tradition de la RDC lors des remises de diplômes) en signe de fierté et de bonheur.**



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

Le rêve des femmes de Kapulwa est cependant loin d'être terminé. Posséder leurs propres entreprises et parcelles de terrain n'est que le début. « Mon rêve est que mes enfants grandissent dans la société. Je n'ai pas eu l'opportunité d'avancer mais j'ai tout fait pour que mes enfants me dépassent et deviennent de grands hommes et femmes » déclare Umila. « J'économiserai assez pour construire une grande maison sur mon terrain pour accueillir mes enfants lorsqu'ils me rendront visite » souhaite Destine.

Depuis 2016 et avec l'aide des diplômés en maçonnerie, Kapulwa a construit une école maternelle, une église, un dispensaire avec un infirmier qualifié, un magasin, une salle de réunion et ils ont même une avocate qualifiée pour les aider à naviguer dans les documents officiels.

Les villageois continuent à suivre des formations sur l'entrepreneuriat, les économies d'argent, mettre fin aux violences faites aux femmes et filles, et les maraichères ont atteint les marchés aisés des grandes villes voisines.

**« ONU Femmes nous a aidé à faire la lumière sur les femmes du monde rural et à les autonomiser en leur offrant des formations sur l'économie des marchés et l'épargne.**

**Nous sommes très reconnaissants » -**  
Honorable Liliane Maka, Députée provinciale du Haut-Katanga et membre fondatrice et marraine de SOD.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kapulwa avec la ONG Sud-Ouest Développement, pour le suivi du projet 2016-2017: Appui au renforcement du pouvoir économique des femmes dans les zones rurales et péri-urbaines en province du Haut-Katanga. Sur les photos: le dispensaire, le magasin et l'un des champs.

## « Les jeunes filles devraient s'investir dans le commerce pour être indépendantes comme moi »

Mme Suzanne Ilambe (60 ans) est vendeuse d'huile de palme au marché du Mont Ngafula, à Kinshasa, depuis 22 ans. Maman de 4 enfants, son activité lui a permis de vivre et de nourrir ses enfants, mais les difficultés du marché ne se font pas rares. Pour assurer la sécurité de ses revenus, ajouter de la valeur à ce qu'elle fait et continuer à subvenir aux besoins de ses enfants, Mme Ilambe a exprimé son désir de suivre les traces de ses amies et d'enregistrer officiellement son entreprise, suite à une campagne de diffusion par ONU Femmes, en partenariat avec CAFCO (Cadre permanent de concertation de la femme congolaise) : « J'irai lundi » .



Photo: UN Women / Yulia Panevina

“ Je travaille du lever au coucher du soleil, pour essayer de joindre les deux bouts, mais chaque jour, il devient plus difficile de terminer mon stock. Mon bidon d'huile de palme me coute 30 dollars et parfois c'est très difficile de le vendre, il me faut de 3 jours à 1 semaine pour l'écouler .

Il est difficile de s'y retrouver dans l'économie, et la valeur du dollar (USD) ne cesse de changer, créant de nombreux obstacles pour les femmes qui vendent au marché. Nous sommes également exposées à la violence. Le matin, lorsque nous allons à pied chercher les différents matériaux et monter notre stand, nous craignons d'être agressées. Ensuite, au marché, nous pouvons être attaquées pour notre argent.

Mon entreprise me permet de vivre et d'être indépendante. L'enregistrer, c'est être à l'aise et ne plus fuir les contrôles. Je travaille tous les jours pour m'assurer que mes enfants puissent recevoir une éducation, être indépendants. Ces jeunes qui représentent l'avenir, ils doivent arrêter le banditisme et les femmes doivent éviter les grossesses précoces ; elles devraient s'investir dans le commerce pour être indépendantes comme moi. »



Photo: UN Women /Yulia Panevina



Photo: UN Women /Yulia Panevina

**ONU Femmes, en collaboration avec CAFCO, plaide et aide les femmes en RDC à obtenir les certificats d'enregistrement de leurs entreprises. Cette initiative est financée par le "Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises" (PADMPME) du Gouvernement de la RDC, à travers un prêt de l'Association Internationale de Développement de la Banque Mondiale. En enregistrant leur entreprise, les femmes ont accès à des informations sur le marché et à la sécurité, autrement inaccessibles. Au bureau genre de la mairie de Mont Ngafula à Kinshasa, vingt femmes qui se sont portées volontaires pour formaliser leurs activités économiques ont reçu, le 5 octobre 2022, leurs documents officiels d'inscription au registre du commerce.**



**Ces histoires d'entrepreneuriat féminin montrent l'importance de l'objectif de développement durable n°5, qui vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.**

## « Je veux qu'elles soient indépendantes et ne comptent pas sur les hommes pour vivre »

Pour Elyse Tutakamuna (39 ans), l'avenir de ses enfants est sa priorité. Elle travaille comme vendeuse de légumes et d'épices au marché du Mont Ngafula à Kinshasa depuis 8 ans, et le 5 octobre 2022, elle a reçu le certificat officiel d'enregistrement de son entreprise. Elyse est l'une des 20 femmes entrepreneures de la première cohorte du projet d'ONU Femmes en partenariat avec CAFCO (Cadre permanent de concertation de la femme congolaise), qui vise à sensibiliser les femmes entrepreneures à l'importance de formaliser leurs commerces et à les aider à y parvenir.

“ Je voulais ajouter de la valeur à mon travail. Je suis mère de 8 enfants et le bien-être de ma famille dépend de mon stand de légumes. Mon mari ne travaille pas

et grâce à ce commerce, je nourris toute ma famille. Quand je tombe enceinte, je ne travaille pas et c'est un gros manque à rattraper.



Photo: UN Women /Yulia Panevina



Heureusement, mes filles adolescentes m'aident quand elles ne sont pas à l'école. Travailler dans de mauvaises conditions sous une chaleur constante rend parfois mon travail presque impossible : les fruits et légumes frais s'abiment et périssent avant la fin de la journée.

Mon rêve est d'avoir une boutique où je peux augmenter mes ventes, stocker correctement la nourriture, continuer à voir ma famille grandir sainement et mes filles devenir autonomes. Elles sont toutes scolarisées et j'y tiens car je veux qu'elles soient indépendantes et ne comptent pas sur les hommes pour vivre. »



Photo: UN Women /Yulia Panevina

**ONU Femmes, en collaboration avec CAFCO, plaide et aide les femmes à travers la RDC à obtenir les certificats d'enregistrement de leurs entreprises. Cette initiative est financée par le "Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises" (PADMPME) du Gouvernement de la RDC, à travers un prêt de l'Association Internationale de Développement de la Banque Mondiale. En enregistrant leur entreprise, les femmes ont accès à des informations sur le marché et à la sécurité autrement inaccessibles. Au bureau genre de la mairie de Mont Ngafula à Kinshasa, vingt femmes qui se sont portées volontaires pour formaliser leurs activités économiques ont reçu, le 5 octobre 2022, leurs documents officiels d'inscription au registre du commerce.**



**Ces histoires d'entrepreneuriat féminin montrent l'importance de l'objectif de développement durable n°5, qui vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.**

**« J'ai investi dans un business plan des haricots qui m'a permis d'épargner, de vendre et de subvenir à mes besoins. »**

**Destine Mulubwa est maraîchère au village de Kapulwa dans le Haut-Katanga. Mère de 13 enfants dont deux sont décédés jeunes, elle rêve de posséder une grande maison pour les accueillir tous. Néanmoins, le manque d'opportunités économiques pour les femmes et l'existence des violences basées sur le genre dans la région a rendu difficile l'indépendance. Lorsque l'ONG du village, Sud-Ouest Développement, a reçu un financement d'ONU Femmes en 2016 à travers le projet "Renforcement du pouvoir économique des femmes dans les zones rurales et périurbaines de la province du Haut-Katanga", Destine a commencé à voir des changements positifs dans sa communauté.**



“ Mon travail c'est de cultiver dans le jardin pendant la saison sèche et de cultiver le maïs, le manioc et le soja pendant la saison de pluie. J'ai aussi des chèvres, des poulets et d'autres animaux de ferme sur mon terrain à moi. Quand je suis arrivée, ceux qui avaient cultivé ce terrain avant moi l'avaient abimé, mon travail était presque impossible.

J'ai rejoint l'ONG Sud-Ouest Développement à ses débuts en 1998. Ils m'ont aidé à obtenir des produits chimiques pour guérir le terrain. Après avoir reçu le financement d'ONU Femmes en 2016 on a commencé à recevoir des formations sur l'agriculture et l'économie du marché, qui m'ont beaucoup aidé. J'ai investi dans un business plan des haricots qui m'a permis d'épargner, de vendre et de subvenir à mes besoins. Quelques-uns de mes enfants se sont mariés et ont pu faire leurs études. Pendant les deux dernières années, j'ai régressé dans mon plan d'affaires, mais je le reprends petit à petit.

Avant on entendait beaucoup parler des cas de violences basées sur le genre et mariages précoces, mais de nos jours ils ont beaucoup diminué. On a commencé à participer à des ateliers sur les droits des femmes et maintenant on sait que si un homme nous touche et abuse de nous c'est lui qui est pitoyable, pas nous. Le village les fait arrêter et les sanctionne. Les garçons et hommes commencent à avoir peur et comprennent que ce n'est pas correct. On n'entend plus de cas d'abus.

Le village est aussi très fier de son projet de maçonnerie pour les jeunes femmes et hommes, nous sommes heureux que nos jeunes aient des options. J'espère que mes 11 enfants auront toujours du travail et que j'épargnerai assez pour construire une grande maison sur mon terrain pour les accueillir quand ils me rendent visite. »



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**ONU Femmes RDC a visité le village de Kapulwa en novembre 2022, pour évaluer les résultats du projet mené en 2016 et 2017. Le village dispose désormais d'un dispensaire (infirmerie), d'une petite boutique, d'une école maternelle et d'une église. De nombreuses femmes possèdent leur propre parcelle de terrain et vendent leurs produits aux marchés voisins. Une fois l'école terminée, les filles et les garçons qui ne souhaitent pas aller à l'université ou travailler sur la terre, et préféreraient se former à la maçonnerie, peuvent obtenir leur formation officielle et leurs certificats auprès de deux militaires qui se portent volontaires pour leur enseigner. Les villageois assistent à des ateliers sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la masculinité positive, l'éradication du mariage des enfants et l'autonomisation.**



**Ces histoires d'entrepreneuriat féminin montrent l'importance de l'objectif de développement durable n°5, qui vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.**

## Un espace de travail sécurisé pour les femmes rurales: ONU Femmes et AGRIKCOM au Kongo Central

En novembre 2022, ONU Femmes s'est rendue dans le village de Kwakwa, au Kongo Central, AGRIKCOM, pour faire le point sur l'avancement du projet WEE dans la province. AGRIKCOM est bénéficiaire et partenaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020 et ensemble nous essayons d'autonomiser les femmes vulnérables en milieu rural grâce à des activités génératrices de revenus.

Mme Basila Kulabuna, présidente provinciale et vice-présidente nationale de RENAFER-RDC, le Réseau Nationale des associations des femmes rurales de la République Démocratique du Congo, ainsi que directrice d'AGRIKCOM, nous a partagé pendant cette visite les acquis du projet et le contexte dans lequel travaillent les femmes. Mme Kulabuna est technicienne en développement rural, depuis 2003 elle travaille dans l'agriculture et en 2008 elle a été formée à la transformation des produits agricoles locaux, notamment le manioc en farine panifiable.



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**Nous sommes dans le Kongo Central, une province connue pour son activité agricole. Que pouvez-vous nous dire sur les femmes rurales que nous avons visitées dans le village?**

Aujourd'hui nous sommes descendues au village de Kwakwa, où on aide à peu près 200 femmes en milieu rural. Principalement, on produit de la farine panifiable et des recettes basées sur cette farine. Maintenant, le gouvernement a commencé à parler de cette farine panifiable de manioc parce que le blé vient d'augmenter de prix ; on ne pouvait pas se permettre de priver nos mamans et enfants du pain et la farine panifiable de manioc leur permet d'avoir le pain à un prix plus bas. Nous produisons aussi les légumes, les céréales, le miel, les fruits, les chips de plantain, les chips de noix de coco et des 'snacks' de manioc.



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

**Quelle est la situation des violences sexuelles et basées sur le genre dans la région ?**

Au pont maréchal avant d'arriver à Boma elles ont leur propre technique pour faire de l'agriculture. Il faut commencer par le défrichage. C'est un travail dur réservé aux hommes. Au début, quand on est arrivés (AGRIKCOM) les femmes maraichères se plaignaient ; vu que le travail de défrichage est réservé aux hommes, quand les femmes n'avaient pas de l'argent elles se trouvaient obligées de céder à certaines sollicitations des hommes. On a remarqué la présence au maraichage de plusieurs filles mères avec plusieurs enfants et partenaires. Avoir un champ était égal à avoir un nouveau partenaire. Nous nous sommes dit que cette exploitation et ces abus sexuels devaient cesser, c'était la principale raison de travailler ici.



Mme Kulabuna nous conduit dans le maraichage à la rencontre des femmes qui nous accueillent en chantant. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Nous avons décidé défricher pour les femmes en tant que partenaires. Ensuite, elles font l'entretien du maraîchage. Pendant la récolte, elles ont 40% de la production. Grâce à notre collaboration, de nombreuses femmes n'ont plus besoin de dépendre des hommes pour leur travail. Depuis 2020, le taux de filles enceintes et mères a nettement diminué, plusieurs jeunes filles ont repris le chemin de l'école.



Ci-dessus : l'équipe d'ONU Femmes reçoit un accueil chaleureux de la part des femmes rurales. Une jeune femme enceinte travaille la terre. Photos : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.

## Comment votre travail avec ONU Femmes vous a-t-il aidé à étendre l'autonomisation économique des femmes dans la région ?

Avant, même si nous étions dans le formel, il n'y avait qu'une catégorie de personnes qui nous connaissaient ; maintenant, grâce au réseau ONU Femmes, nous nous déplaçons (AGRIKCOM) de village en village pour donner des formations aux femmes. Nous dispensons des formations sur la transformation des produits agricoles locaux, l'autonomisation économique, l'élimination des violences sexuelles et basées sur le genre, l'éducation financière et l'épargne. Avant, nous n'avions jamais regroupé les femmes par secteur, mais ONU Femmes nous a fourni les informations pour les organiser par filières et les accompagner. Les femmes commencent à créer des coopératives pour s'entraider à sortir du secteur informel et affronter ensemble les difficultés du marché.

D'un point de vue technique, au début, quand on faisait de la farine panifiable, il fallait attendre deux jours pour le séchage, mais grâce à ONU Femmes on a un séchoir qui sèche 350 à 400 kilos de manioc par heure. Mon rêve est d'acheter un éplucheur de manioc pour alléger le travail de la femme.



Les femmes rurales qui travaillent dans le maraîchage continuent d'utiliser des outils précaires. Photos : ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.



## Quel est votre message pour les femmes et les filles congolaises ?

Je veux que les jeunes femmes et les filles commencent à apprendre l'entrepreneuriat et l'indépendance économique dès leur plus jeune âge. De nos jours, la technologie nous donne accès à des informations et à des cours, alors profitez-en au maximum !



En tant que femme africaine fière, mon message serait: consommons ce que nous produisons et produisons ce que nous consommons.



*Mme Kulabuna nous montre le séchoir et le fumoir que AGRIKOM a acheté grâce à l'appui d'ONU Femmes. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*



*Les femmes maraichères de Kwakwa travaillent la terre. Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.*



EN BREF



## L'ENTREPRENEURIAT EN RDC : UN CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL À RÉVISER POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU GENRE

Photo: UN Women/ Alioune Ndiaye

### RÉSUMÉ

Une étude menée en RDC par ONU Femmes dans le cadre du projet de « Réforme et Dissémination des textes de loi en faveur des femmes dans les villes de Goma, Kinshasa, Lubumbashi et Matadi », financé par le Gouvernement congolais avec l'appui de la Banque Mondiale, révèle une faible prise en charge du genre et de l'égalité des sexes dans la réglementation du secteur, ainsi qu'une grande ignorance des textes par les acteurs, en particulier les femmes. Les décideurs et partenaires sont invités à prendre des mesures hardies de nature à libérer le potentiel des femmes entrepreneures et commerçantes.

### Quel est le problème ?

Le Gouvernement de la RDC a positionné l'entrepreneuriat comme l'un des leviers prioritaires du développement économique. Or, ce secteur souffre de nombreuses contraintes comme la quasi-absence de grandes entreprises, le non-recours à une comptabilité formelle, l'opacité du cadre fiscal, le taux élevé des entreprises informelles, etc. En plus de ces dysfonctionnements, les femmes, avec une présence remarquable dans le secteur, vivent des contraintes spécifiques.

Elles souffrent particulièrement d'un manque de connaissances et d'accès à l'information stratégique sur le marché. Ce déficit, ainsi que la petite taille et le caractère informel de leurs unités de traitement, empêche les femmes de participer avec d'autres gros acheteurs dans la chaîne de valeur. La sécurité apparaît aussi comme une préoccupation importante pour

les femmes. La violence et le harcèlement sexuels, que ce soit au travail ou sur le chemin du travail, demeurent une préoccupation majeure pour les femmes dans tous les secteurs, mais principalement dans le secteur agricole et de l'agro-industrie. Combiné avec l'accès limité aux terres et autres biens, cela mine la capacité des femmes à investir temps et ressources dans leurs entreprises (Banque Mondiale, 2018).

La révision du code de la famille en 2016 supprimant l'autorisation maritale pour poser des actes juridiques (y compris en matière d'entrepreneuriat) est souvent brandie comme une avancée pour les femmes entrepreneures, mais les répercussions sur le terrain ne sont guère concluantes. L'intention du législateur à travers ce texte n'a du reste jamais été, expressément, de développer l'entrepreneuriat des femmes. Au demeurant, même si certaines dispositions évoquent vaguement les situations spécifiques de certaines catégories sociales, dont les femmes, et peuvent être exploitées par ces dernières (code du travail, code minier...), les principaux textes sur l'entrepreneuriat (code des investissements, code de l'artisanat, loi foncière, loi sur le petit commerce, etc.) n'évoquent pas l'égalité de chance et de traitement comme préoccupation fondamentale. Ainsi :

- Les textes sur l'entrepreneuriat en RDC ne visent pas clairement l'équité et l'égalité de genre et ne tiennent pas compte des contraintes et attentes spécifiques des femmes et des hommes.
- Ces textes sont très faiblement connus par les hommes et encore moins par les femmes qui manquent donc l'occasion d'en tirer profit.

Le recensement général des entreprises conduit par l'Institut National de la Statistique révèle que les femmes



entrepreneures, dans leur majorité, estiment que le climat des affaires en RDC leur est défavorable.

## Qu'avons-nous appris ?

Une dimension genre quasi introuvable dans les textes liés à l'entrepreneuriat: de l'analyse genre du cadre juridique de l'entrepreneuriat en RDC, il ressort que les textes sont neutres en apparence, mais ne tiennent pas compte des contraintes et des besoins spécifiques des femmes entrepreneures et commerçantes. En effet, on y retrouve de nombreux textes comme la loi foncière, le code des obligations, le code des investissements, le code minier, le code du travail, le code des impôts, etc., mais on n'y aperçoit que très timidement des tentatives de prise en compte des contraintes et besoins spécifiques des différentes catégories sociales : femmes, hommes, jeunes, personnes vivant avec un handicap, etc. Les femmes, en particulier, se plaignent de difficultés d'accès à l'information et à la formation sur l'entrepreneuriat, de contraintes d'accès à la propriété foncières, de la persistance de l'autorisation maritale préalable, du harcèlement sexuel récurrent dans le milieu des affaires aussi bien pendant la création de l'entreprise qu'à l'occasion de l'exécution des prestations ou des contrats, de tracasseries fiscales et douanières basées sur le genre, entre autres.

Des textes peu connus et insuffisamment appliqués: la faible effectivité des lois prévoyant les mêmes conditions pour les hommes et les femmes, en matière d'entrepreneuriat, est une réalité. Les conditions sociologiques d'application des lois ne sont pas toujours réunies. Les femmes entrepreneures congolaises évoluant en majorité dans l'informel ; la plupart n'ont pas connaissance du code des investissements ainsi que les avantages y relatifs. Les petites entreprises, par exemple, ne savent pas auprès de qui s'adresser pour solliciter les avantages du code des investissements et des autres textes en vigueur. Les femmes entrepreneures et en particulier les femmes commerçantes ignorent généralement les dispositions basiques liées à l'exercice de leurs activités : existence du guichet unique, droits de douane à la frontière, montant réglementaire de la patente, caractère infractionnel du harcèlement sexuel, etc. Ainsi, si le plaidoyer pour la réforme des politiques et des textes peu favorables à l'enracinement du genre dans le climat des affaires reste pertinent, l'exploitation, par les femmes entrepreneures des dispositions qui leur sont déjà favorables est une nécessité évidente.

## Messages clés

- L'Entrepreneuriat est érigé en levier de la relance économique en RDC, mais les textes qui le régissent empêchent la prise en charge des besoins spécifiques des différentes catégories sociales.
- On observe des poches de discriminations ainsi qu'une méconnaissance des dispositions favorables aux femmes qui inhibent le rayonnement de l'entrepreneuriat des femmes pourtant très présentes et actives dans le secteur.
- L'Assemblée Nationale devrait veiller à l'intégration effective des préoccupations spécifiques des femmes et des hommes dans la loi en gestation sur l'entrepreneuriat.
- Le ministère de l'Entrepreneuriat et des PME devrait mettre en place un guichet unique de paiement d'impôt dans le secteur entrepreneurial pour limiter le flou fiscal.

Lorsque la loi est connue, l'attrait de la coutume et des pratiques bien ancrées est souvent encore plus fort que l'obligation de la respecter: en cas de conflit, la préférence pour les règlements à l'amiable ôte l'occasion au tribunal du commerce de dire le doit et, par ricochet, d'en faire la publicité. La leçon à tirer de cette situation est que ce n'est pas parce que les lois favorables à l'entrepreneuriat féminin sont disséminées et connues qu'elles seront appliquées ; la dissémination doit s'accompagner de stratégies novatrices de communication destinées à favoriser l'appropriation (et pas seulement la connaissance) et par suite, l'application de ces lois.

## Des dispositions litigieuses à corriger

L'étude des textes régissant les affaires en RDC révèle des insuffisances à corriger.

L'Ordonnance-loi n° 66-98 du 14 mars 1966 portant code de navigation maritime qui pose l'obligation légale pour la femme d'atteindre l'âge de 21 ans avant de contracter un engagement maritime est aujourd'hui en déphasage avec l'évolution législative et reste discriminatoire à l'égard de la femme qui veut entreprendre dans le secteur maritime. Conformément à la constitution congolaise, la majorité est fixée à 18 ans pour les deux sexes pour tout engagement.



*Une troupe de théâtre sensibilise le public sur les droits des femmes entrepreneurs.*

En matière fiscale, la multiplicité et l'instabilité des charges contributives exigées des actrices et acteurs du secteur favorisent l'arnaque et les tracasseries fiscales et découragent les contribuables.

En vertu de l'Arrêté ministériel n° 12/CAB.MIN/TPS/114/2005 du 26 octobre 2005 portant interdiction du harcèlement sexuel ou moral dans l'exécution d'un contrat du travail, tout fait constitutif de harcèlement sexuel ou moral est prohibé dans les relations professionnelles, notamment en matière d'apprentissage, d'embauche, de rémunération, de formation, d'affectation, de mutation, de résiliation ou de renouvellement du contrat. Les résultats de l'étude précitée confirment que le harcèlement sexuel est une forme récurrente de VSBG dans le monde des affaires aussi bien pendant la création de l'entreprise qu'à l'occasion de l'exécution des prestations ou des contrats. Incontestablement, les femmes et les autres groupes vulnérables comme les personnes vivant avec handicap sont, et de très loin, les principales victimes du harcèlement sexuel. Lorsque les femmes, malgré toutes les pressions

sociales, décident d'engager une action judiciaire pour dénoncer le harcèlement sexuel, la difficulté à produire des preuves (surtout dans le cas de paroles, gestes ou allusions) les expose à la stigmatisation et les affaiblit davantage. Cette situation aurait dû pousser le législateur à prendre des mesures spécifiques et plus fermes pour protéger les victimes notamment dans le secteur informel qui, étant donné sa nature (absence de contrôle, forte présence d'adolescent-es, analphabétisme et ignorance des lois, etc.) favorise les abus sexuels.

La loi de 1973 dite loi foncière domaniale les terres, mais admet les terres occupées par les communautés locales comme étant celles que ces communautés habitent, cultivent ou exploitent conformément aux coutumes et usages locaux (article 338). En l'absence de réglementation claire des droits de jouissance sur ces terres le droit foncier coutumier s'applique. Ce droit d'inspiration essentiellement patriarcale exclut plusieurs catégories sociales, dont les femmes, de la maîtrise foncière.

## Quelles recommandations de politiques et pratiques ?

### L'Assemblée Nationale devrait :

- Veiller à l'intégration effective des préoccupations spécifiques des femmes et des hommes dans la loi en gestation sur l'entrepreneuriat.
- Légiférer de façon explicite sur toutes les formes de violences basées sur le genre dans le monde entrepreneurial.

### Le Ministère de l'Économie devrait :

- Instituer un impôt synthétique pour les personnes exerçant des actes de commerce.
- Mettre en place un guichet unique de paiement d'impôt dans le secteur entrepreneurial.

- Lutter contre l'arnaque et la corruption dans le recouvrement des impôts et taxes.

### Le Ministère de l'Entrepreneuriat et des PME devrait :

- Se doter d'un plan d'institutionnalisation du genre pour insuffler un vent d'égalité à la politique de développement de l'entrepreneuriat.
- Partir d'un diagnostic sexospécifique du secteur pour intégrer le genre dans l'avant-projet de loi sur l'entrepreneuriat et les start-ups.

### Les ONG et partenaires au développement devraient :

- Mener des actions conjointes pour vulgariser les dispositions favorables que les femmes entrepreneures et commerçantes pourraient utiliser pour fructifier leur business en attendant la révision des textes d'inspiration discriminatoire.



Photo: UN Women / Alioune Ndiaye

*Des femmes entrepreneures et oeuvrant dans l'artisanat présentent leur production lors d'une activité organisée dans le cadre du projet.*

**NUMÉRO VERT :**  
NUMERO GRATUIT POUR



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

Visite au village de Kwakwa avec AGRIKCOM, bénéficiaire du programme WEE d'ONU Femmes depuis 2020. A Kwakwa, plus de 200 femmes bénéficient de ce partenariat qui vise à autonomiser économiquement les femmes rurales. Elles reçoivent des formations sur la transformation des produits agricoles locaux, l'éducation financière, l'autonomisation des femmes et l'éradication des violences basées sur le genre.



495555

DENONCER LES VSBG



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

3

METTRE FIN À LA  
VIOLENCE À  
L'ÉGARD DES  
FEMMES ET DES  
FILLES



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

# Jules Kaboyi Mulimbi

Chef du programme «Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles»

**D**epuis une décennie d'années, la République démocratique du Congo fait face à des crises multiformes à la base des violations graves de droits de l'homme dont la pire de forme est la violence sexuelle. Des cas se dénombrent par milliers de cas. En 2017, le ministère du genre a publié 38 705 cas des violences sexuelles notifiés par différents acteurs. Selon la même source, de 2018 à 2020, les données collectées indiquent un total cumulé de 160.564 cas rapportés durant toute la période, dont 47.502 pour 2018, 42.920 pour 2019 et 70.142 pour 2020.

Le gouvernement de la RDC prend des dispositions pour parer à cette situation et nous citerons à titre illustratif : (1) l'adoption en juin 2020 de la stratégie nationale révisée de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG révisée) ; (2) le lancement de la campagne tolérance zéro immédiate contre les violences sexuelles par le Président de la RDC en juin 2021 ; (3) la signature en décembre 2019 de l'addendum du communiqué conjoint entre le gouvernement de la RDC et les Nations Unies sur les violences sexuelles en conflit.

ONU Femmes a accompagné de bout à bout le processus de la révision de la SNVBG et coordonne les interventions des

agences des Nations Unies en appui à la mise en œuvre de la SNVBG révisée. Onu Femmes s'est bien positionnée sur la campagne tolérance zéro immédiate en signant un partenariat avec l'Union Européenne pour la mise en œuvre du projet de l'objectif spécifique 1 du programme « Unis pour l'égalité de genre ».

Le focus du pilier EVAW en 2022 a été axé sur la santé sexuelle et droits reproductifs, l'appui à la mise en œuvre de la SNVBG révisée, la lutte contre le VIH, la masculinité positive et l'appui à la mise en œuvre de la feuille de route de l'addendum du communiqué conjoint entre le gouvernement de la RDC et les Nations Unies sur les violences sexuelles en conflit.

En 2023, la priorité du pilier sera axée notamment sur la « campagne tolérance zéro immédiate » contre les crimes des VSBG et l'impunité, la poursuite des interventions pour l'amélioration de la résilience du système de santé pour assurer la santé sexuelle et les droits reproductifs des femmes et filles en RDC.

**En 2023, la priorité du pilier sera axée notamment sur la « campagne tolérance zéro immédiate » contre les crimes des VSBG et l'impunité, la poursuite des interventions pour l'amélioration de la résilience du système de santé pour assurer la santé sexuelle et les droits reproductifs des femmes et filles en RDC.**



## RESULTATS DU PROGRAMME

Le pilier mette fin aux violences faites à la femme et à la jeune fille a été focalisé cette 2022 sur des thématiques ci-après :

- Santé sexuelle et droits reproductifs ;
- L'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie nationale révisée de lutte contre le VBG ;
- Appui à la mise en œuvre de l'addendum au communiqué conjoint entre le gouvernement de la RDC et les Nations Unies sur les violences sexuelles en zone des conflits ;
- La riposte au VIH ;
- La campagne tolérance zéro.



Avec l'appui financier des fonds régulier et des bailleurs de fonds (Suède, Canada/UNFPA, Ubraf, programme régulier), les réalisations suivantes ont été faites :

### 1.

**Projet d'amélioration de la résilience du système de santé pour assurer la santé sexuelle et les droits reproductifs des femmes et filles en RDC**

- 12 120 personnes, dont 6 493 femmes soit 53,6% et 5 627 hommes soit 46,4%, touchées par le programme de santé sexuelle et droits reproductifs à travers des ateliers de renforcement des capacités, des séances et campagnes de sensibilisation, des initiatives de sensibilisation, etc.
- 5 638 personnes dont 2 864 femmes et filles soit 50,8% ont été touchées par la dissémination des textes et lois favorables aux droits des femmes y compris les droits reproductifs ;



En haut: Une femme maraîchère du village de Kwakwa, au Kongo Centrale. En bas: le dispensaire du village, qui compte avec un infirmier professionnel. Photos: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra.



- 163 chefs traditionnels et chefs religieux dont 153 hommes (93,9%) et 10 femmes (6,1%) identifiés dans les neuf zones de santé ont acquis des compétences nécessaires leur permettant à porter la lutte contre le mariage précoce, le VIH et les pratiques culturelles néfastes à la SRMNEA. Parmi les participants, on compte 1 homme vivant avec handicap. A l'issue des ateliers de renforcement des capacités, les chefs traditionnels se sont engagés en signant des actes d'engagement en groupe et individuellement. En résumé, les chefs traditionnels ont pris un engagement solennel de lutter contre toutes formes de violences et de pratiques néfastes qui empêchent la femme et la fille centra-kasaïennes de jouir pleinement de leurs droits sexuels et reproductifs dans nos milieux respectifs. Ils ont exprimé leur ferme volonté manifeste à encourager et à prendre toute initiative tendant à promouvoir la santé sexuelle et reproductive des femmes, des filles dans nos entités respectives, conformément aux différents textes lois et instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux y relatifs ;
- 296 femmes et filles identifiées dans les zones ciblées par le projet ont acquis des capacités nécessaires à porter le plaidoyer sur la santé sexuelle et les droits reproductifs, la lutte contre le mariage précoce, le VIH et les pratiques culturelles néfastes à la SRMNEA grâce à la formation sur le leadership et le plaidoyer ;
- 200 personnes dont 196 femmes (74,5%) et 51 hommes (25,5%) ont bénéficié des séances d'éducation à la santé pour promouvoir des gestes et comportements qui sauvent la vie des femmes enceintes ;
- 440 femmes en âge de procréer ciblées font partie d'initiatives d'autonomisation économique pour faciliter leurs accès aux soins de qualité. Ces femmes ont été regroupées dans 30 coopératives communautaires (une coopérative par aire de santé) au Kasai Central et au Sankuru pour développer des activités génératrices des revenus.



Caravane motorisée de désamination des textes et des lois sur la promotion des droits à la santé sexuelle des femmes et filles dans la province du Sankuru. Photo: ONU Femmes / François Omanyondo.

## 2.

### Accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie nationale révisée de lutte contre les violences basées sur le genre

ONU Femmes a apporté son appui au ministère du genre, famille et enfant à travers l' Agence Nationale de Lutte Contre les Violences Faites à la Femme, à la Jeune et Petite Fille « AVIFEM » dans la vulgarisation de la nouvelle stratégie nationale révisée de lutte contre les violences basées sur le genre dans les provinces du Kasai Oriental et Kongo Central.

Le même appui a été accordé au commissariat général des affaires sociales, genre, famille et personnes vulnérables de la ville province de Kinshasa. Cette initiative était conjointe avec le PNUD, le BCNUDH et le HCR. 181 acteurs communautaires et mobilisateurs sociaux dont 96 femmes soit 53% et 85 hommes soit 47% ont acquis des compétences nécessaires pour sensibiliser et vulgariser la population de 24 communes de Kinshasa sur la SNVBG révisée et les lois sur les violences sexuelles.

La campagne de 16 jours d'activisme contre la violence faite à la femme et à la fille sous le thème : **UNITE ! ACTIVISME POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES ! »**

Durant 16 jours (du 25 novembre au 10 décembre 2022), des organisations de la société civile sous la coordination du ministère du genre avec l'appui technique de ONU Femmes ont sensibilisé sur les droits des femmes sur toute l'étendue de la RDC. Les partenaires du projet, ont sensibilisé les lois en faveur de l'entrepreneuriat féminin dans les quatre langues nationales. A Kinshasa, la cérémonie de lancement a eu lieu en



*Les leaders religieux des zones santé de Lodja, Lusambo et Kole, ont pris, le 7 et 8 Novembre 2022, un engagement solennel de lutter contre toutes formes de violences et des pratiques néfastes qui empêchent la femme et la fille centre kasaïennes de jouir pleinement de leurs droits. Photo @ ONU Femmes.*

plein air à l'académie des beaux-arts. 214 personnes dont 141 femmes et filles soit 58,5% ont pris part et à l'aide d'un écran géant des messages de sensibilisation ont défilé tout le long de la cérémonie Dans le grand Kasai, 1173 personnes dont 408 filles, 423 femmes, 111 garçons et 231 hommes ont été touchées lors de la campagne de 16 jours d'activisme contre la violence faite à la femme et à la fille.

Dans la prise en charge holistique des survivantes des violences sexuelles, 39575 Femmes victimes de VBG ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial dans les Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kwilu, Equateur, Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Kinshasa, Maindombe, Maniema, Ituri et Tanganyika grâce aux interventions des organisations de la société civile appuyées par ONU Femmes. En plus de l'accompagnement psychosocial, 11012 Femmes victimes de VBG ont bénéficié de la réinsertion socio-économique, 1981 Femmes ont bénéficié d'un accompagnement juridique.

### 3.

#### **Addendum du communiqué conjoint**

Accompagnement technique et financier accordés à la conseillère spéciale du chef de l'état en charge de la jeunesse et de lutte contre la violence faite à la femme dans la vulgarisation et appropriation de l'addendum du communiqué conjoint entre le gouvernement de la RDC et les Nations Unies sur les violences liés aux conflits. En effet, 125 cadres de 5 gouvernements provinciaux, des officiers de la police nationale congolaise (PNC) et des forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ainsi que des organisations de la société civile ont amélioré leurs connaissances sur l'addendum du communiqué conjoint entre le gouvernement de la RDC et les Nations Unies sur la violence liée au conflit.

### 4.

#### **Lutte contre le VIH**

- 38 entrepreneures de Goma, 30 jeunes, paires éducateurs et 30 prestataires de services et relais communautaires ont renforcé leurs compétences dans la lutte contre le VIH et leurs capacités sur la prise en compte du genre et l'offre de services cliniques juridiques, VIH-TB ;
- 45 jeunes étudiantes sensibilisateurs/trices formées sur les questions d'hygiène menstruelle ont sensibilisés leurs paires sur l'hygiène menstruelle en vue de déconstruire les mythes qui entourent les règles.

### 5.

#### **Masculinité positive**

- Dans le cadre de la masculinité positive porté par le président de la République, ONU Femmes a apporté un appui au bureau de la conseillère pour échanger les expériences avec le Sénégal en matière de la mise en place du 'fonds spécial pour les femmes et obtenir des informations nécessaires sur le fonctionnement du fonds pour les femmes ;
- Au Kasai, Kasai Central et Sankuru, 55 clubs des hommes et des garçons engagés dans la promotion des droits des femmes en général et des droits sexuels et reproductifs ont été mis en place dans les neuf zones de santé du projet ;
- 3088 membres des clubs des hommes et des garçons favorables à la promotion des droits des femmes y compris les droits à la SSRMNEA ont été renforcés en capacité sur la promotion des droits des femmes y compris les droits à la SSRMNEA et sensibilisé sur les pratiques néfastes à la SSRMNEA.

### 6.

#### **La campagne tolérance zéro immédiate contre les crimes des VSBG et l'impunité**

Le bureau pays a réussi à conclure un accord avec l'Union Européenne de l'ordre d'un million et demi d'Euro pour mettre en œuvre la campagne tolérance zéro immédiate contre les crimes des VSBG et l'impunité.



Photo @ ONU Femmes

## CASE STUDY

**Les leaders religieux des zones santé de Lodja, Lusambo et Kole, ont pris, le 7 et 8 Novembre 2022, un engagement solennel de lutter contre toutes formes de violences et des pratiques néfastes qui empêchent la femme et la fille centre kasaïennes de jouir pleinement de leurs droits sexuels et reproductifs.**

Suivant les deux jours de formation organisées par l'ECC/28e Communauté Méthodiste Unie au Congo Central, sur la masculinité positive et la promotion des droits de femmes et filles à la SSRMENA dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'amélioration de la résilience du système de santé pour assurer la santé sexuelle et droits reproductifs des femmes et filles en RDC » d'ONU Femmes avec les fonds du gouvernement canadien, les chefs ont signé un acte de changement de cap, dans lequel ils s'engagent à encourager et à prendre toute initiative visant à promouvoir la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles dans leurs entités respectives, conformément aux différentes lois et instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux.



Photo @ ONU Femmes



Photo @ ONU Femmes



Photo @ ONU Femmes

**Formation de la première cohorte des policier-e-s de proximité de la Province du Kasai, en République démocratique du Congo le février 2022, dans le cadre du projet « Renforcer la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité, le dialogue et la revitalisation socio-économique » mis en oeuvre par ONU Femmes avec le PNUD et IOM, financé par Fonds de consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies.**

En tout, 203 agents, dont 6 femmes, ont été sélectionnés pour la formation, et ont suivi 5 mois de formation au centre de la police du Kasai Oriental, à Tshipuka. ONU Femmes a animé les modules sur les droits humains, la lutte contre les violences basées sur le genre, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) et les principes humanitaires en vue de leur permettre de mieux assurer la protection des citoyens pour contribuer au renforcement de la cohésion sociale et la confiance entre la population et les autorités à travers la police de proximité.



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra

**Le 25 novembre, l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa s'est habillée en orange, dans une déclaration unie : il est temps de mettre fin à la violence contre les femmes et les filles en RDC !**

Le lancement des 16 jours d'activisme, la campagne vitale et mondiale pour l'élimination des violences sexuelles et basées sur le genre a compté sur le soutien de nombreux secteurs du pays, notamment S.E. Madame la Ministre du Genre, Famille et Enfant, le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies en RDC, le Gouverneur de la Province de Kinshasa et les leaders de la Société Civile.

Cette grande célébration a vu la remise de la copie révisée du SNVBG par S.E. la Ministre et ses invités aux organisations de la société civile en remerciement pour leurs engagements. Les talents de la chorale Cœur la Grace ont assuré l'animation.

**Il est temps d'Oranger le Monde !**



Coordonnateur Résident du système des Nations Unies en RDC.  
Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra.



S.E. Madame la Ministre du Genre, Famille et Enfant. Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

Changez le monde





Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

## Partner Highlight: SOFEPADI



« En marge de la campagne des 16 jours d'activisme, une campagne mondiale pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes et jeunes filles, la SOFEPADI (Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégrale) avec l'appui financier de ses partenaires (UNFPA, UNICEF, UNTRUST, FHRDC, TROCAIRE) a atteint 35 106 personnes par des sensibilisations sur les VBG, EAS, et l'utilisation du numéro vert 495555 au Nord-Kivu, en Ituri, et dans ville et province de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Les activités de SOFEPADI pendant les 16 jours ont été les suivantes:

- Kinshasa : 10 000 personnes sensibilisées sur les VBG, EAS et l'utilisation du numéro vert 495555
- Nord-Kivu : 20 000 personnes atteintes par la campagne de sensibilisation pour prévenir les violences basées sur le genre
- Ituri: 5 106 personnes ont été sensibilisées sur la lutte contre les VBG »

« Pendant 16 jours, nous avons organisé 10 théâtres participatifs avec une diversité des thèmes sur les VBG adaptés au contexte de la ville de Kinshasa que nous avons menés ces sensibilisations. Ces théâtres ont été joués dans les endroits chauds dans les zones de santé de Ngaba, Ndjili, Kitambo, Masina et Kimbanseke. Aussi, avec trois organisations partenaires, 30 autres sensibilisations soit 10 par organisation ont été menées. Notre Target était d'informer mais aussi de conscientiser la population à devenir acteur du changement, tout en s'impliquant dans cette lutte. »

- Madame Vivianne Animatrice à la SOFEPADI.

## Mettre fin aux VSBG en RDC : « Nous les portons dans nos cœurs, les encourageons et avançons ensemble »

2 décembre 2022 -Carine Kaku est Militante engagée pour la défense des droits humains, particulièrement ceux des femmes et des filles et partenaire d'ONU Femmes RDC. Elle est coordinatrice nationale de DYNAFEC RDC, la Dynamique Nationale des Femmes Candidates, une organisation féminine à but non lucratif créée pour encourager la participation politique de la femme et lutter pour la promotion et protection des droits des femmes et la consolidation de la paix. Carine a rejoint ONU Femmes RDC pour parler de l'importance des 16 jours d'activisme, de mettre fin aux VSBG et du rôle que la participation politique des femmes y joue.



Photo: UN Women /Marina Mestres Segarra

**On parle toujours de l'importance de la participation politique de la femme. Récemment, de nombreuses femmes de DYNAFEC ont été nommées maires et bourgmestres dans différentes villes à travers la RDC. Que pensez-vous que cette réalisation signifie pour les femmes congolaises ?**

En tout cas, beaucoup de joie, surtout compte tenu de l'histoire de DYNAFEC.

Nous n'avons pas décollé tout de suite, mais nous avons décidé de ne pas craindre l'échec. Lorsque nous avons lancé la structure, pendant les élections de 2018, beaucoup de femmes se sont présentées aux élections et n'ont pas réussi. C'était une énorme déception après tout ce que nous avons fait, mais nous avons décidé de regarder vers l'avenir.

Nous avons continué à apprendre et à renforcer nos capacités. Au début c'était juste nous les femmes ensemble. Nous avons été renforcées techniquement, notamment par ONU Femmes, et nous avons commencé à préparer les élections. Nous avons commencé à nous intéresser aux postes nominatifs de femmes politiques. Nous avons appris à mettre en place des stratégies et à nous positionner au sein des partis.

La leçon était de ne pas laisser l'échec nous faire perdre espoir. Et on commence vraiment à voir les femmes en RDC prendre le pouvoir dans la gestion.

Comme vous le savez, le chef de l'Etat l'a dit une fois qui qu'il aimerait même voir qu'après lui qui est une femme chef de l'Etat, c'est pour dire que le moment est propice en RDC pour qu'on aille. Qu'on amène le leadership féminin plus haut, même jusqu'au sommet de l'Etat.

Et je suis très contente de voir qu'on compte avec DYNAFEC dans cette mise en place pour ce renouvellement de la classe politique.

**Nous sommes au milieu des 16 jours d'activisme pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur les violences basées sur le genre en RDC ?**

On a encore beaucoup de pas à franchir dans la réduction de ces violences.

Nous sommes vraiment solidaires des femmes de l'Est. Les violences sont souvent généralisées, mais les femmes et les filles sont toujours doublement touchées. Même dans la province de Kinshasa, nous entendons parler de cas horribles dans de nombreuses communautés. Heureusement, nous avons de plus en plus de mécanismes pour réduire ces violences dans le pays.

Mais il y a un gros travail à faire dans les communautés pour éliminer lesdites violences et un grand pas serait d'avoir des femmes dans les sphères décisionnelles. La représentation féminine reste faible, mais nous avançons vers une masculinité positive. Une progression timide, mais toujours en avant.

Nous avons une grande opportunité en 2023 pour accélérer cela, avec les élections générales. Nous nous sommes battues, notamment DYNAFEC, pour une loi électorale consacrée à la parité au sein des institutions politiques. Désormais l'article 13 encourage la représentation de 50% de femmes. Le respect de l'égalité des sexes dans la loi est la première étape pour mettre fin à la

violence à l'égard des femmes et des filles. Nous devons arrêter de nous disputer, de prétendre que les femmes ne sont pas prêtes.

Nous avons les compétences, la détermination et nous sommes prêtes pour prendre les positions de pouvoir.

### **Quelle est selon vous l'importance des campagnes de plaidoyer telles que les 16 jours d'activisme, pour mettre fin aux violences sexuelles et basées sur le genre ?**

C'est pour nous une opportunité d'attirer l'attention sur la vie des femmes politiques au sein de ces institutions politiques. Pour dire qu'il faut mettre fin aux stéréotypes. Pour dire qu'il faut mettre fin aux pesanteurs culturelles. On ne doit pas toujours réduire les femmes aux rôles sociaux, même au sein des partis politiques. Nous accueillons avec joie cette campagne et on l'attend toujours pour qu'on puisse s'exprimer, dénoncer toutes ces violences.

### **Les mariages précoces sont une épidémie en RDC. Comment vous considérez que le mariage précoce empêche les femmes de monter dans les postes décisionnels et aggrave les inégalités du pays ?**

On fait encore allusion à la politique. C'est vraiment un fléau qu'il faut dénoncer. Je garde toujours le contact avec les femmes des différentes régions de l'intérieur du Congo et c'est la première forme de violence dont on entend toujours parler. Quand on rencontre les filles, elles semblent être enchaînées, parce que quelquefois, elles ne se rendent pas compte qu'elles subissent ces violences. Il faut du temps pour leur faire comprendre.

Nous avons une loi qui interdit aux filles de se marier avant l'âge de 18 ans. On n'entend pas seulement parler de jeunes mariages, mais de mariages d'enfants, de familles qui décident d'épouser leur fille ou fils de moins de 18 ans. Nous avons besoin que nos leaders communautaires agissent dans le Congo profond, car ce sont eux qui décident avant que les familles.

Je peux donner un petit témoignage. J'ai été candidate aux élections de 2018 dans la circonscription de l'analogique, avant qu'il y ait ce système d'enseignement gratuit. J'ai monté un petit projet visant à scolariser une dizaine de jeunes. Je voulais avoir sept filles et trois garçons. Mes points focaux m'ont dit : Madame, vous devez faire le contraire. Et j'ai dit : pourquoi dois-je faire le contraire ? Mon projet c'est sept filles, trois garçons. Ils m'ont dit que ce n'était pas possible; les écoles sont trop éloignées de l'endroit où vivent les filles et on pense que si elles doivent aller très loin, elles peuvent tomber enceintes.



**Nous devons arrêter de nous disputer, de prétendre que les femmes ne sont pas prêtes.**

**Nous avons les compétences, la détermination et nous sommes prêtes pour prendre les positions de pouvoir.**

Il y a des gens, pas forcément les parents biologiques, qui doivent prendre leur dot et ne veulent pas prendre ce risque. Ainsi, les filles sont exclues de l'éducation et mariées alors qu'elles sont mineures.

Tout n'est pas mauvais dans nos coutumes, mais tout ce qui est rétrograde et négatif doit être repoussé pour permettre aux filles de s'épanouir. Car tant que nous négligerons le potentiel des filles et des femmes, la RDC ne réalisera pas vraiment le sien.

Une fille qui devient mère alors qu'elle est encore jeune, se verra dire de profiter au maximum de son temps et d'avoir le plus d'enfants possible le plus rapidement possible. Elle n'a pas le temps de travailler sur son propre développement et ses ambitions.

Nous devons étendre le message selon lequel laisser une fille étudier n'est pas le contraire de se marier. Elle peut étudier et décider plus tard de se marier et de rester indépendante. Certaines femmes sont déjà contre cette pratique, quoique y adhèrent en souffrant. Nous voulons porter leur voix.

Ce sont des choses que parfois même les intellectuels d'ici encouragent parce qu'elles font partie de nos coutumes. Nous devons évoluer. Tout n'est pas mauvais dans nos coutumes, mais tout ce qui est rétrograde et négatif doit être repoussé pour permettre aux filles de s'épanouir. Car tant que nous négligerons le potentiel des filles et des femmes, la RDC ne réalisera pas vraiment le sien.

## **Avez-vous un message à donner aux filles et femmes qui souffrent des violences basées sur le genre et des violences sexuelles ?**

D'abord, j'ai un message à leur donner : nous partageons leur souffrance. On sait à quel point elles se sentent déstabilisées, tant physiquement que psychologiquement. Elles deviennent souvent des doubles victimes. Beaucoup de femmes mariées sont violées. Ensuite, lorsque leur mari revient dans la communauté, les pratiques traditionnelles dictent que la femme ne peut plus retourner sous le toit conjugal et qu'elle doit payer des amendes.

Nous sommes ensemble et nous demandons que cela se termine maintenant.

Mais je veux aussi que ces femmes sachent que ce n'est pas la fin de leur vie. Elles peuvent avancer. C'est certainement une expérience incroyablement difficile, mais il reste encore un long chemin à parcourir. Elles peuvent aller de l'avant et obtenir du soutien ; chez DYNAFEC, nous tendons la main à des partenaires nationaux et internationaux pour obtenir le travail de soutien psychosocial nécessaire aux individus et à la communauté, ainsi qu'un soutien économique afin que ces femmes puissent reprendre courage.

Nous ne cesserons jamais de les admirer. Elles sont fortes, elles se relèvent. Ce sont nos héroïnes et elles vont au-delà. Nous les portons dans nos cœurs, les encourageons et avançons ensemble.



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

“

**Maintenant on sait que si un homme abuse de nous c'est lui qui est pitoyable, pas nous**

**DESTINE MULUBWA**

MARAÎCHÈRE AU VILLAGE DE KAPULWA DANS LE HAUT-KATANGA



Photo: ONU Femmes / Marina Mestres Segarra

“

**Ce projet nous a évité de finir dans des mariages précoces. Le jour que nous décidons de nous marier, nous aurons un travail et contribuerons aux revenus du ménage.**

**NADINE KAMWENGO KAUMBA**

JEUNE DIPLÔMÉE EN MAÇONNERIE





Photo @ ONU Femmes

Le 24 décembre 2022, dans le territoire du Nyiragongo, plus précisément dans le camp de déplacés de Kanyaruchinya, 300 Kits Ménagers ont été distribués par ONU FEMMES. L'équipe s'est jointe à d'autres acteurs humanitaires à travers la Division Genre, Famille et Enfant du Nord-Kivu pour également fournir une assistance dans les besoins urgents des femmes et filles déplacées.





Photo © ONU Femmes

**4**

**FEMMES, PAIX ET  
SECURITE**

**ACTION  
HUMANITAIRE**



Photo: UN Women / Marina Mestres Segarra

# Sylvie Gougoua

Spécialiste du programme  
Femmes, Paix et Sécurité

**A**ffectée par deux décennies de guerres à répétition, la République Démocratique du Congo (RDC) s'était résolument engagée dans la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en adoptant son 1er plan d'action de mise en œuvre de la Résolution 1325, suivi par l'adoption du PAN de 2ième génération couvrant la période 2020-2024. Ce plan devait permettre d'assurer que les potentialités dont disposent les femmes et les filles sont prises en compte dans le processus de la reconstruction nationale pour un retour effectif de la paix. Toutefois, la mise en œuvre de ce plan reste limitée par des financements et ressources limitées, un défaut de coordination de toutes les interventions et des intervenants dans le domaine, des capacités limitées de certains acteurs et le défaut d'accès à l'information.

Parallèlement, l'Est de la RDC, reste en proie aux attaques, conflits armés, intercommunautaires et violences qui plongent les populations et surtout les femmes dans une situation de vulnérabilité et de précarité à tous les niveaux. Cette situation est exacerbée par les discours de haine et l'incitation à la violence qui constituent des obstacles majeurs à la cohésion sociale.

Autant de défis qui révélait l'impérieuse nécessité d'agir pour protéger les femmes contre la violence des attaques armés, des conflits armés, intercommunautaires ou liés aux élections, et qui nécessitaient un niveau de mobilisation des acteurs, de coordination, de renforcement de l'appui institutionnel, de mise en place de mécanisme d'information d'accès des femmes.

L'année 2022 a par conséquent été l'opportunité d'apporter un appui institutionnel, à la mise en place de mécanismes propres à assurer une bonne coordination des actions liées à la mise en œuvre de l'agenda Femme, Paix et sécurité, au genre dans les processus de paix et la réponse humanitaire. Ainsi des résultats ont pu être obtenus à travers le renforcement de la localisation du Plan d'action nationale (PAN ) 1325 qui a permis d'élaborer les plans provinciaux de mise en œuvre de la résolution 1325 en Ituri, au Nord Kivu et au Tanganyika; la mise en place d'une base de données des organisations féminines travaillant dans le domaine Femme, Paix et Sécurité, la mise en place d'un site du secrétariat national de la 1325 pour faciliter l'accès à l'information sur l'Agenda Paix et Sécurité, l'organisation de la première réunion du comité de pilotage du PAN 1325 pour une meilleure coordination des actions liées à la Femme la paix et la sécurité et la mobilisation des ressources. Le niveau humanitaire, s'est caractérisé par l'obtention au niveau global de ONU Femmes dans le renforcement des capacités des organisations féminines et ONG humanitaires, l'appui technique à des organisations féminines pour leur participation au processus d'élaboration du Plan de réponse humanitaire.

L'année 2023 sera marquée par une consolidation des acquis de 2022 à travers la poursuite de la localisation du PAN 1325 dans d'autres provinces, la mise en œuvre du PAN 1325, l'opérationnalisation du Trust Fund du PAN 1325, le renforcement de

l'implication des femmes dans les processus de paix en cours, notamment de Nairobi et du Luanda ; l'implication significative des femmes dans le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, les sensibilisations contre les discours de haine, la prise en compte des femmes dans tout le dispositif et les mécanismes de justice transitionnelle, le renforcement de la coordination Genre et humanitaire avec les organisations étatiques et les acteurs humanitaires, l'accompagnement de la participation des organisations féminines dans la coordination humanitaire, le renforcement de la résilience des femmes et des filles déplacées et victimes de conflits.

Les résultats acquis l'ont été grâce à la volonté politique du ministère Genre Famille et Enfant, du leadership d'ONU Femmes, au financement de tous nos partenaires et bailleurs, nos partenaires de mise en œuvre et à une équipe à laquelle j'exprime ma gratitude pour leur abnégation et leur engagement dans la mise en œuvre du portefeuille.

**Les prochaines années constitueront des années d'excellence, caractérisées par des initiatives innovantes ayant un impact direct sur la vie des populations, afin de permettre aux femmes et aux filles congolaises de vivre dans un environnement de paix et à l'abri des violences et conflits.**

**ONU Femmes en collaboration avec son partenaire responsable de la mise en œuvre l'ONGD « Association Pour la Dignité de la Femme et de l'Enfant », APDFE en sigle a organisé la formation des vingt (20) professionnels des médias dont six femmes sur la gouvernance locale et inclusive dans le contexte de la consolidation de la paix dans l'enceinte de salle des conférences de l'Hôpital Général de Référence de Tshikapa dans la province du Kasai.**

Ont pris part à ces assises, la Ministre provinciale en charge du genre, de la jeunesse et personnes vulnérables, les chefs de division du genre, des droits humains et de la jeunesse, les professionnels des médias du Kasai et d'autres membres du cabinet du ministère du Genre.

Cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des professionnels des médias du Kasai en matière de droits de l'homme, droits de la femme et la lutte contre les VSBG - Violences sexuelles et basées sur le genre, les résolutions 1325 et 2250, et respectivement sur le rôle et responsabilité des journalistes dans la promotion et protection des droits humains, et traitement et diffusion de l'information, en prélude aux campagnes de sensibilisation menées entre février et avril 2022 et qui se sont poursuivies pendant les 16 jours d'activisme 2022.

Il importe de rappeler que le Kasai, province de la République démocratique du Congo (RDC), a expérimenté des conflits interethniques très meurtriers qui ont occasionné la séparation des différentes communautés du Kasai qui jadis vivaient en paix. Ces conflits ont abouti à une division basée sur l'ethnie, étendu aux professionnels des médias dont les productions médiatiques risquaient, si rien n'était fait, d'entraîner un regain de violence, et plonger la province dans le chaos.

Vu la nécessité de ramener la paix entre différentes ethnies qui composent la province du Kasai, il était impérieux de renforcer les capacités des professionnels des médias, sur le rôle et la responsabilité des journalistes dans la promotion et la protection des droits humains, la lutte contre les VBG et le traitement et la diffusion de l'information, etc., ceci pour les aider à travailler pour prêcher et faire comprendre à la population du Kasai comment elle doit respecter les droits humains, lutter contre les VBG, renforcer la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale surtout. C'est dans cette dynamique que s'est mis en place le projet « Renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale et la consolidation de la paix dans la province du Kasai », projet financé par le Fonds de consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies, et mis en œuvre par le consortium ONU Femmes – BCNUDH.

Cette formation qui s'inscrit dans ce projet a été organisée en vue de permettre aux professionnels des médias de contribuer à la consolidation de la paix en diffusant les informations impartiales contribuant à la paix. Elle a permis à la Ministre provinciale en charge du genre, de la jeunesse et personnes vulnérables, d'inviter les professionnels des médias à assurer la

bonne communication pour apporter la paix dans la province du Kasai. A l'issue de la formation, les journalistes issus des différents groupes ethniques ont exprimé leur satisfaction au regard de la formation reçue qui a dès lors amélioré leur style de communication le rendant sensible à la paix.



Les journalistes appelés à la consolidation de la paix en diffusant les informations impartiales. Photo: @ ONU Femmes

**5e Forum des ministres du Genre et chef-fe-s de division provinciales de la République démocratique du Congo sur le thème « Autonomisation des femmes pour une participation accrue aux processus de consolidation de la paix et à la gouvernance démocratique », à Kinshasa, du 27 au 29 juillet 2022. Durant 3 jours, les 26 ministres et les Chef-fe-s de division ont reflété ensemble sur la masculinité positive, la lutte contre les VSBG, l'égalité des sexes, la stratégie Femmes, paix et sécurité, la protection des enfants, le code de la famille, les mécanismes de coordination du genre, la participation politique et le leadership féminin.**



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra



Photo: UN Women /Adriana Borra

**Le plan d'action national (PAN) 1325 prévoit une localisation dudit plan sur tout le territoire congolais. En effet, l'effectivité du Plan d'Action National de mise en œuvre de la Résolution 1325 en République démocratique du Congo (RDC) ne sera garantie qu'à travers l'appropriation et l'application locale des résolutions relatives à l'Agenda Femmes, paix et sécurité. Pour donner les moyens aux femmes de participer à la consolidation de la paix partout où qu'elles se trouvent, et aux besoins, afin que les besoins et les intérêts spécifiques des femmes soient pris en compte dans le processus de la consolidation de la paix.**

En cohérence avec cette exigence, le Secrétariat National de mise en œuvre de la Résolution 1325 a accompagné les provinces de l'Ituri et de Tanganyika dans l'élaboration et la validation de leurs Plans d'Action Provinciaux 1325, ainsi que l'endossement politique des Plan provincial du Nord Kivu. La validation de ces plans vient à point nommé dans un contexte marqué par la récurrence des conflits et par l'état de siège auquel la province de l'Ituri est soumise depuis mai 2021. Il était par conséquent, indispensable d'organiser et de valider le Plan d'Action Provincial et de doter cette province, d'outil de travail devant intégrer les Femmes dans la gestion pacifique de conflits, la résolution des différends ainsi que la reconstruction post-conflits.

Ce processus de localisation du PAN 1325 a permis d'obtenir des résultats clés, notamment :

- 1.** La validation et la disponibilité des Plans d'Action Provinciaux de l'Ituri et du Tanganyika prenant en compte les besoins sécuritaires de la province.
- 2.** L'engagement solennel du Gouverneur Militaire de l'Ituri et du gouverneur du Tanganyika pour appuyer la mise en œuvre du PAP1325.
- 3.** Le renforcement de capacité de 115 membres de la société civile (50 Membres 65 personnes) issues de la société civile, Division provinciale, les membres des Ministères provinciaux du Secrétariat Provincial de l'Ituri sur la Résolution 1325
- 4.** La Feuille de Route de la mise en œuvre du Plan Provincial 1325; l'engagement de toutes les parties prenantes à la réunion de s'approprier du PAP 1325
- 5.** Une Synergie s'est créée entre les acteurs de mise œuvre au niveau de la province.

**Cette localisation constituera l'une des priorités pour l'année 2023.**



**Le lundi 12 septembre 2022, le Salon rouge de l'Hôtel du Gouvernement à Kinshasa a abrité la première réunion nationale de haut niveau pour une véritable opportunité d'appropriation et de vulgarisation du PAN II par les membres du Comité de Pilotage afin d'assurer le succès de sa mise en œuvre. La particularité de cette activité est de voir qu'ONU Femmes a accompagné le Secrétariat National de la mise en œuvre du PAN 1325, à mettre en place le tout premier comité de pilotage national depuis la publication du PAN II en 2020 et aussi dans l'appropriation et la vulgarisation du plan d'action national et des plans d'actions provinciaux de la mise en œuvre du PAN 1325.**

Dirigée par Son Excellence la Ministre de la Culture et Art, qui a assuré l'intérim de Son Excellence la Ministre du genre, famille et enfant, la réunion cruciale a d'abord couvert le contexte dans lequel la RDC a élaboré son plan de première génération, ses axes stratégiques, le plan de deuxième génération et ses réalisations. Son Excellence a fini par donner des orientations claires à ses collègues Ministres pour l'appropriation dudit Plan.

Résultat clé 22 ans après l'adoption de la Résolution 1325 du CSNU, cette réunion a permis aux membres du Comité de Pilotage National de s'approprier le Plan d'Action National de 2ème génération. L'événement de haut niveau a réuni des personnes de tous les coins de la société de la RDC, y compris des membres du gouvernement, des ambassadeurs, des représentants des ministres, des agences du système des Nations Unies, des membres permanents et non permanents du Secrétariat national 1325,



Son Excellence la Ministre de la Culture et Art. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka



Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka.



M. Adama Moussa, Représentant résident de la RDC pour ONU Femmes. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

des organisations de la société civile ainsi que les jeunes. A la fin de l'activité il y'a eu une remise des copies du PAN II à tous les participants.

Parmi les intervenants experts, M. Lapiar, Membre permanent du Secrétariat national 1325, a présenté un bref aperçu de la Résolution en cours en présentant le problème de la résolution 1325 et à souligner les atrocités auxquelles les femmes continuent d'être confrontées en temps de guerre, de conflits armés et de conflits émergents, plus de deux décennies après son adoption.

En outre, M. Adama Moussa, Représentant résident de la RDC pour ONU Femmes, a affirmé qu'il n'y a pas de meilleur moment que maintenant pour intégrer les femmes dans la recherche d'une paix durable dans le pays. Ainsi, le chargé d'affaires de l'ambassade de la Norvège a souligné l'importance d'une réelle mise en place de l'application du Trust Fund 1325. Et finalement, Mme Adrienne Binwana la Secrétaire générale a demandé aux États membres de mettre en œuvre la résolution 1325 au niveau national en d'élaborant des plans d'action nationaux.

Une des recommandations est que la deuxième réunion de comité de pilotage national pour la mise en œuvre de la résolution 1325, aura lieu plus tard dans l'année et sera forcément un événement qui va permettre de proposer des orientations claires et innovantes pour l'avenir des femmes, la paix et la sécurité en RDC. La deuxième recommandation est la mise en place d'un Trust Fund de la Résolution 1325 dont l'opérationnalisation permettra d'assurer une coordination des ressources mobilisées pour une meilleure mise en œuvre des différents axes du plan et éviter la non-maitrise par le gouvernement de l'appui à la RDC en la matière.



Chargé d'affaires de l'ambassade de la Norvège. Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

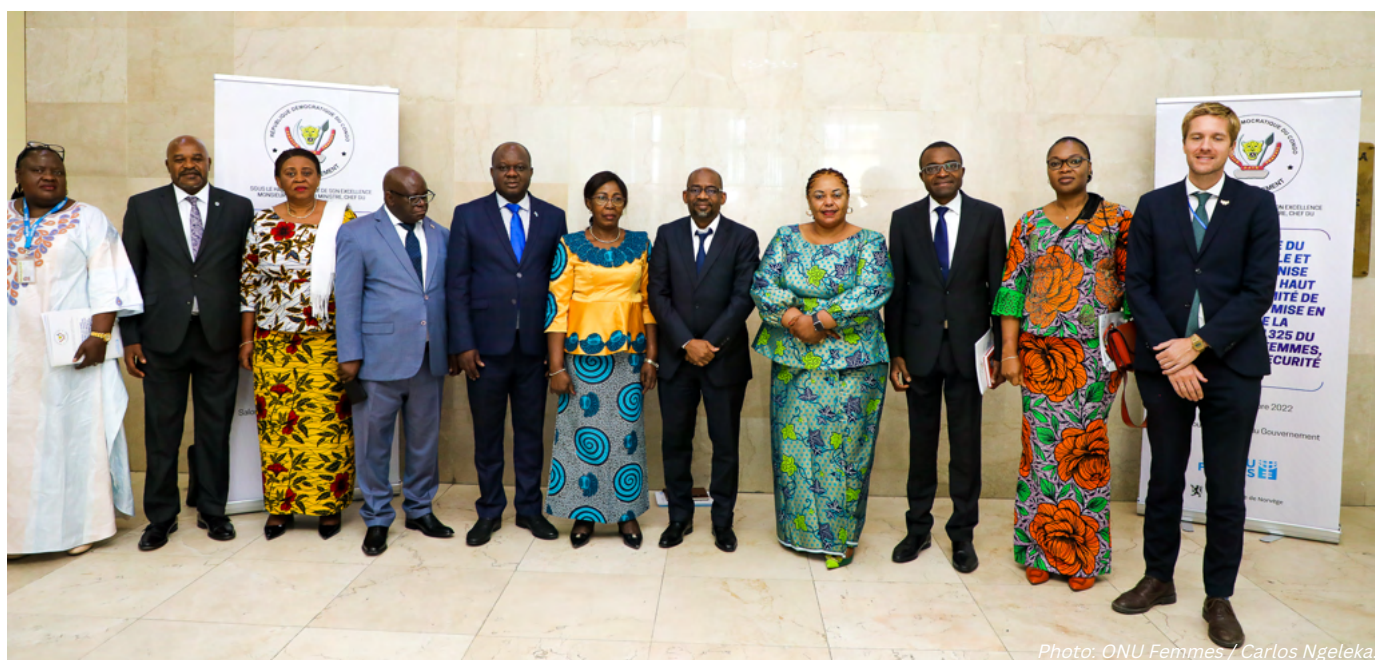


Photo: ONU Femmes / Carlos Ngeleka

**Le bureau de ONU Femmes RDC a assuré la mise en œuvre de plusieurs projets dans le cadre du Fonds des Femmes pour la Paix et l'action Humanitaire (FFPH) qui vise à pallier les insuffisances du financement, de créer des synergies plus importantes entre les différentes sources de financement et de briser les barrières entre l'aide humanitaire, l'aide à la paix et la sécurité et l'aide au développement.**

Ainsi le 14 novembre 2022, s'est tenue à la Villa 89, Immeuble des Nations Unies, à Kinshasa, le comité de pilotage du Fonds des Femmes pour la Paix et l'Humanitaire en vue de présenter les résultats de la mise en œuvre du Fonds en RDC. Cette réunion s'est tenue en présence du Ministre des Affaires Sociales et humanitaires, du Coordonnateur Résident, de l'Ambassadeur d'Allemagne, du Représentant Résident de ONU Femmes, de la Cheffe du secrétariat WPHF au niveau global, et des représentants du Ministère du Genre, Famille et Enfant, du Ministère du Plan, de l'Union Européenne, des Ambassades du Japon et de la Belgique, de UNFPA, de OCHA, du Réseau des Femmes Leaders Africaines, du RENADEF, et de AFIA MAMA.

Depuis que la RDC a été sélectionnée parmi les pays bénéficiaires du WPHF et la constitution du comité de pilotage en février 2019, plus de \$ 4,211,133 ont été mobilisés en faveur des organisations de la société civile engagées dans la promotion de la participation des femmes à la consolidation de la paix et à l'action humanitaire. Ces financements ont permis

de financer plus de 23 organisations féminines de plus de 7 provinces de la RDC, en vue de faciliter leur impact dans le domaine de la consolidation de la Paix et de l'Humanitaire.

Cette réunion a permis de présenter les résultats programmatiques et opérationnels obtenus dans la mise en œuvre du FFPH et de proposer des recommandations concrètes, sur la base du contexte actuel de la RDC, pour une amélioration de la mise en œuvre des projets pour les prochains cycles de financement.

**Plus de \$4,211,133 ont été mobilisés en faveur des organisations de la société civile engagées dans la promotion de la participation des femmes à la consolidation de la paix et à l'action humanitaire.**



Photo @ ONU Femmes RDC



## RÉSULTATS PROGRAMMATIQUES ET OPÉRATIONNELS

### Au niveau de la réinsertion socio-économique :

11 012 femmes réinsérées dans leurs communautés par des activités génératrices des revenus et 58 AVEC/VSLA créés ; 300 bénéficiaires regroupées les AVEC agricoles et ont pratiqué l'élevage en stabulation ; 300 ménages/sites pastoraux acquis ; 10 micro business groupes créés et 08 connections créées entre les AGR des femmes et les secteurs privés (Fédération des Entreprises du Congo).



### Prévention des conflits :

Mécanisme de durabilité : 175 Comité Citoyens d'Alerte et d'action contre les VSBG opérationnels constitués des leaders communautaires, des membres de l'administration publique et des acteurs des OSC pour les alertes précoces et la documentation dans les services de santé, communautés dont 47 003 cas VSBG documentés et 5 173 cas de médiation reçus Avec la participation des femmes. 350 clubs scolaires installés dans les écoles pour les alertes précoces dans les écoles.



### Hygiène, santé, plaidoyer et accompagnement juridique :

36 270 femmes assistées médicalement. 165 cliniques juridiques installées dans les communautés pour l'écoute active et le référencement des victimes VBG ; 19 326 femmes et filles sensibilisées sur le VIH/COVID-19 et Santé Sexuelle et reproductive. Assistance psychologique : 39 575 femmes assistées psychologiquement. 52 plaidoyers dirigés par les femmes au niveau national et provincial sur la situation des VBG, la situation des femmes et jeunes filles déplacées aux différents conflits organisés. 1 981 femmes assistées juridiquement et rétablies dans leurs droits.

22<sup>ème</sup> Anniversaire de la Résolution 1325, Femmes, Paix et Sécurité.  
Photos: ONU Femmes / Carlos Ngeleka.

### **Sensibilisation :**

61 487 leaders religieux et leaders communautaires formés sur les VSBG, la consolidation de la paix, 6 000 copies La loi sur les violences sexuelles et CEDEF traduites en langues locales et distribuées, 12 tribunes populaires organisées sur la promotion, la protection et la défense des droits des femmes, 768 émissions radios participatives produites et 400 spots sur les VBG et messages de paix. 45% femmes membres des Comités de paix et de résolution des conflits, dont 60% au poste des décisions. 8 148 femmes, leaders communautaires formées sur R1325, 1820, du CSUN, VBG, la prise en compte du genre dans la planification, monitoring, dénonciation, les conflits.

### **Prévention des conflits :**

Mécanisme de durabilité : 175 Comité Citoyens d'Alerte et d'action contre les VSBG opérationnels constitués des leaders communautaires, des membres de l'administration publique et des acteurs des OSC pour les alertes précoces et la documentation dans les services de santé, communautés dont 47 003 cas VSBG documentés et 5 173 cas de médiation reçus Avec la participation des femmes. 350 clubs scolaires installés dans les écoles pour les alertes précoces dans les écoles.

Il convient de noter que les évaluations conduites dans le cadre de ce fonds ont permis de réitérer la contribution signification de ONU Femmes dans l'appui à la localisation à travers le FFPH, permettant ainsi de répondre au défi de sous-financement des actions liées à l'égalité des sexes et à celui des organisations féminines en RDC.



22<sup>ème</sup> Anniversaire de la Résolution 1325, Femmes, Paix et Sécurité.  
Photos: ONU Femmes / Carlos Ngeleka.

**APPUI TECHNIQUE DES FEMMES DELEGUEES AUX CONSULTATIONS****En marge des Consultations politiques dans le cadre du processus de Nairobi pour la paix et la sécurité à l'Est de la RDC**

Dans le cadre des pourparlers initiés depuis Avril 2022 par le Gouvernement congolais, la société civile congolaise a été invitée au 3ème Round pour des consultations dans le processus dit de Nairobi. Il y a eu donc la première consultation pour la paix (Nairobi I), qui s'est tenue en avril 2022, la deuxième consultation, une mission d'évaluation et de cartographie en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu (Nairobi II), qui a eu lieu en mai 2022 en RDC. Tout cela a abouti à la 22e session ordinaire de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), qui a nommé S.E. Uhuru Kenyatta comme facilitateur du processus de paix de Nairobi dirigé par la CAE.

Nairobi III intervient après la visite officielle de S.E Uhuru Kenyatta, facilitateur de la conférence de Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) à Kinshasa et Goma, qui a été suivi par le mini-sommet sur la paix et la sécurité de la République démocratique du Congo à Luanda, en Angola, le 23 novembre 2022.

Pendant Nairobi III, les femmes ont été représentées à 40% et réparties comme suit :

- Ituri : 35%
- Nord Kivu : 30%
- Maniema : 40%
- Sud Kivu : 30%
- Tanganyika : 59%

**POINTS DE DISCUSSION DES CONSULTATIONS :**

1 . Récapitulation des travaux et des recommandations de Nairobi I et II et mise à jour par le gouvernement de la RDC sur les questions soulevées lors des consultations en plénière et qui concernent :

- Le PDDRCS et les mesures transitoires jusqu'à ce qu'il soit pleinement opérationnel
- Les réformes du secteur de la sécurité et la mobilisation nationale
- Les groupes armés étrangers
- Le processus actuel de justice transitionnelle
- Les initiatives économiques pour soutenir la création d'emplois dans l'Est de la RDC (Plan 145 territoires, etc.)
- Le déploiement et le mandat de la force régionale de l'EAC

2 . Développement du plan d'action EAC-DRC et proposition de recommandations sur les questions politiques, sécuritaires et économiques et les processus nécessaires pour créer un environnement propice au désarmement des groupes armés et la pacification de l'Est du Congo. L'idée serait d'utiliser les recommandations des cycles de consultation précédents, et plus en profondeur les spécificités de chaque province.

## BESOIN D'APPUI AU GROUPE DE FEMMES PRÉSENTES AUX CONSULTATIONS

Le processus de Nairobi est un cadre où des décisions cruciales en matière de paix, de relèvement et de gouvernance post-conflit vont être prises. Le constat et aussi la crainte est que les recommandations de femmes à ces assises ne soient pas prises en compte au regard des enjeux et des priorités inscrits dans le programme.

Les questions relatives à la situation des femmes pendant et après le conflit semblent noyées dans des thématiques visiblement closes aux besoins spécifiques de femmes, et ne pas être priorisées, ni figurer à l'ordre du jour. La non prise en compte des recommandations formulées par les femmes, relatives à leurs besoins spécifiques dans ce processus décisif qui fixera les conditions de la pacification du pays peut avoir des conséquences négatives sur les efforts et les contributions des femmes visant à la construction et la consolidation de la paix.

La participation directe des femmes aux processus de paix reste l'un des éléments le moins bien mis en exergue dans ces consultations, au regard du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité tel que défini par la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies et par les résolutions ultérieures concernées.

C'est tenant de ces constats que l'ONU Femmes et le Réseau de femmes leaders africaines/AWLN, ont organisé une mission d'appui aux femmes déléguées aux consultations, en marge de différentes séances de travail, telles que reprises dans le programme de Nairobi III.



**Les questions relatives à la situation des femmes pendant et après le conflit semblent noyées dans des thématiques visiblement closes aux besoins spécifiques de femmes**

### ACTIVITÉS RÉALISÉES POUR APPUYER LES DÉLÉGUÉES AUX CONSULTATIONS :

- Prise en charge de 3 femmes leaders, dont 2 membres de AWLN pour les travaux techniques en appui aux déléguées et en marge des consultations. Le travail s'est fait en dehors de la salle de consultations
- La coordination de femmes venant de différentes provinces : une séance de travail a été organisée avec les femmes pour les aider à se connaître, à partager leurs messages et à harmoniser sur les thématiques à aborder
- Communication entre les femmes déléguées et les femmes à Kinshasa et dans d'autres provinces : nous avons facilité la communication avec les autres femmes restées aux pays et nos collègues au sein du SNU, notamment l'unité genre de la MONUSCO. Ces autres femmes, représentant les réseaux de femmes, nous ont envoyé aussi leurs



## La participation directe des femmes aux processus de paix reste l'un des éléments le moins bien mis en exergue dans ces consultations

recommandations et nous avons aidé à compiler pour harmonisation avec le groupe de déléguées. Les collègues de la MONUSCO ont aussi aidé dans cet exercice. Il y a une synergie créée entre les femmes déléguées et les femmes restées au pays. 6 autres femmes sont aussi venues de Goma

- Harmonisation de la communication et des messages de femmes pour la feuille de route : afin d'éviter des redites, nous avons appuyé les femmes pour qu'au moment de la prise de parole, les différentes thématiques soient abordées et éviter de parler d'une seule thématique au détriment des autres. Les différentes thématiques prévues pour les recommandations sont à prendre en compte

- Appui technique pour une feuille de route de femmes pour l'après consultation et le suivi des recommandations : une séance de travail a été organisée avec une équipe technique de femmes déléguées pour finaliser la feuille de route « femmes », mais aussi pour s'assurer du suivi de recommandations. La feuille de route a été finalisé et signée par les déléguées aux consultations
- Mobilisation de femmes Kenyans pour soutenir les femmes congolaises dans le processus : un déjeuner de solidarité a été organisé avec les femmes kenyans qui ont répondu à l'appel de femmes congolaises. Des engagements ont été pris pour soutenir les femmes congolaises et mettre en place un groupe de parlementaires amis de la RDC. Une femme parlementaire a passé le message le même jour au sein du parlement et dans les réseaux sociaux.



## PROCHAINES ÉTAPES

- Restitution de la mission et de travaux de Nairobi auprès des organisations féminines, des acteurs clés et du Ministère du genre
- Réflexion sur les prochaines étapes et le rôle de femmes dans le processus de paix
- Plaidoyer auprès des négociateurs et médiateurs pour qu'ils fournissent aux femmes un espace où elles pourront prodiguer à leurs équipes des conseils techniques et juridiques ainsi qu'en matière d'égalité des sexes tout le long du processus
- Plaidoyer auprès des décideurs et des acteurs impliqués dans le processus de paix pour la mise en œuvre de la feuille de route des femmes
- Mobilisation de femmes et de jeunes au niveau local, national et régional pour soutenir la mise en œuvre de la feuille de route
- Plaidoyer auprès des donateurs pour le respect de leurs engagements à poursuivre les buts et les objectifs liés à l'aide offerte aux femmes et à l'amélioration de leurs conditions de vie
- Mise en place d'un mécanisme de partage de l'information en vue de renforcer la transparence, et de sensibiliser l'opinion publique aux priorités des donateurs, aux mécanismes de financement et à l'existence de programmes axés sur les femmes
- Organisation d'un Side Event lors de la CSW pour présenter le rôle de femmes dans le processus de paix





Photo: UN Women /Carlos Ngeleka

# Aurelie Ngueti Nziwoue

Spécialiste du programme  
Action Humanitaire

**C**omplexe et prolongée, la crise en République Démocratique du Congo dure depuis plusieurs décennies. Le conflit armé entre les différents groupes armés, les épidémies de maladie ainsi que les différentes calamités naturelles ont entraîné un mouvement considérable des populations dans beaucoup des régions de la RD Congo et plus marqué à l'est du pays. L'impact de la crise est hors de débat : le tissu familial est disloqué, un grand nombre de personnes sont touchés par la pauvreté, le système éducatif primaire et maternelle connaît des perturbations et il y a de cas considérables de VSBGs enregistrés chez les femmes et filles.

Au cours de l'année 2022 des attaques violentes et récurrentes ont entraîné de nombreuses pertes en vie humaine, ainsi que la destruction de communautés. Dans l'est du pays, la situation sécuritaire se détériore et les civils sont de plus en plus souvent pris pour cible, tandis que des violations fréquentes des droits de l'homme continuent d'être perpétrées par de divers groupes armés.

La RDC compte avec plus de cinq millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont certaines ont été déracinées à plusieurs reprises. Plus de deux millions de personnes ont été nouvellement déplacées au Nord-Kivu et au

Sud-Kivu, ainsi que dans les provinces de l'Ituri, au cours des 18 derniers mois. Par ailleurs, la RDC continue d'accueillir les réfugiés du Burundi, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud, qui ont fui leur pays en quête de protection internationale.

Afin de palier à ce problème la communauté humanitaire présente en RD Congo s'organise en collaboration aux structures étatiques en place à apporter de l'aide aux personnes victimes et vulnérables. ONU Femmes présente en RDC depuis 2013 a contribué significativement à sauver les vies et à atténuer les souffrances des femmes et des filles victimes de crise humanitaire. L'année 2022 à été marquée par bon nombre de réalisations parmi lesquelles nous avons : La participation des organisations féminines au processus de planification humanitaire. Cet exercice qui regroupe la quasi-totalité des acteurs humanitaires à la table de discussion pour les grandes orientations programmatiques à vue la participation de 6 femmes représentant les organisations féminines donc 1 à Kalemie, 3 à Goma et 2 à Bunia. ONU Femmes en collaboration avec Care, UNICEF et Gencap aura mené un plaidoyer auprès de la coordination humanitaire et organiser des ateliers préparatoires afin de recueillir la contribution d'un nombre élargie de femme à cet effet. De plus, ONU Femmes a travaillé à renforcer les capacités des organisations féminines et des acteurs humanitaires sur la prise en compte du genre dans le cycle de programmation humanitaire. On compte

alors 75 organisations féminines et acteurs humanitaires qui ont pris pas à ces différentes sessions de formation. Par ailleurs, il convient de noter que à la suite de la récente crise débutée le 20 octobre 2022 à l'est du Congo, ONU FEMMES à assisté 300 femmes et filles victimes de la crise en leur octroyant des kits de premier nécessité.

## **« ONU Femmes s'engage à mener les actions afin de contribuer à la résilience des femmes et des filles victimes des crises humanitaires en RDC »**

Par ailleurs, la fin d'année 2022 a été marqué par un tournant décisif pour ONU Femmes : Sa reconnaissance comme membre effectif du IASC (Inter Agency Standing Committee), ce qui lui confère le mandat reconnu dans le domaine humanitaire. Les perspectives pour 2023 sont énormes : assurer la coordination des actions humanitaires en la RD Congo, assurer le leadership féminin et contribuer à la prise en compte des organisations féminines dans le domaine humanitaire, assister les femmes et filles victimes de crise humanitaires à l'est du pays.

## DISTRIBUTION DES KITS MENAGERS AUX FEMMES ET AUX FILLES DEPLACEES A KAYARUCHINYA

Décembre  
2022

C'est le 24 décembre 2022, dans le territoire du Nyiragongo, plus précisément dans le camp de déplacés de Kanyaruchinya, que 300 Kits Ménagers ont été distribués par ONU Femmes. L'équipe s'est jointe à d'autres acteurs humanitaires à travers la Division Genre, Famille et Enfant du Nord-Kivu pour également fournir une assistance dans les besoins urgents des femmes et filles déplacées, mais aussi pour apporter une réponse urgente à la crise humanitaire dans la province du Nord-Kivu en raison du conflit armé entre le M23 et les FARDC (gouvernement congolais) et qui a un impact négatif sur les conditions de vie de toute la population, mais particulièrement des femmes, des filles et des enfants.



Photo @ ONU Femmes RDC



Photo @ ONU Femmes RDC



Photo @ ONU Femmes RDC

300 femmes et filles de diverses catégories (femmes et filles chefs de ménages, femmes et filles handicapées, femmes du 3ème âge, femmes et filles enceintes et allaitantes) ont bénéficié de kits ménagers et ont également exprimé un sentiment de satisfaction vis-à-vis de l'aide apportée par l'ONU Femmes et son partenaire étatique la Division Provinciale du Genre, de la Famille et de l'Enfant.



Photo @ ONU Femmes RDC



Photo @ ONU Femmes RDC

Ces kits ménagers distribués répondaient à l'un des besoins majeurs des femmes et filles déplacées à Kanyaruchinya. Néanmoins, les besoins des déplacés restent énormes, et ne cessent de croître car leur nombre ne fait qu'augmenter de jour en jour alors que les affrontements se poursuivent.

**ONU Femmes lance un cri d'alarme à tous les bienfaiteurs et/ou donateurs du monde entier pour pouvoir apporter leur aide à cette population dans le besoin afin d'améliorer leurs conditions de vie. La situation reste extrêmement précaire dans cette partie de la République démocratique du Congo.**



Photo @ ONU Femmes RDC



Photo @ ONU Femmes RDC



Photo @ ONU Femmes RDC







**ONU Femmes RDC**

Immeuble Losonia, Boulevard du 30  
Juin, 4e étage  
BP 7248, Gombe, Kinshasa,  
République Démocratique du Congo

[africa.unwomen.org](http://africa.unwomen.org)  
Twitter: @ONUFemmesRDC  
Facebook: @ONUFemmesRDC  
Flickr: UN Women Africa